

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI  
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS  
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE  
L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente  
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU  
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST  
MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 2 JUIN 2014

VOLUME 207

**ODETTE GAGNON et CLAUDE MORIN**  
**Sténographes officiels**

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS  
215, rue Saint-Jacques, Bureau 110  
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me SIMON TREMBLAY,  
Me KEITH RITI  
Me PAUL CRÉPEAU

INTERVENANTS :

Me ESTELLE TREMBLAY pour le Parti québécois  
Me MARIE-CLAUDE MICHON et Me BENOIT BOUCHER pour le  
Procureur général du Québec  
Me MICHEL MASSICOTTE pour Roche limitée Groupe-  
conseil  
Me MÉLISSA CHARLES pour l'Association de la  
construction du Québec  
Me SARAH LIRETTE pour l'Union des municipalités du  
Québec  
Me CHRISTINA CHABOT pour le Directeur général des  
élections du Québec  
Me SIMON LAPLANTE pour l'Association des  
constructeurs de routes et grands travaux du Québec  
Me JOSÉANE CHRÉTIEN pour le Barreau du Québec  
Me FRANÇOIS-XAVIER ROBERT pour l'Ordre des  
ingénieurs du Québec  
Me GENEVIÈVE GAGNON pour la Société Radio-Canada  
Me ÉRIC MEUNIER pour Corporation Sun Média, Groupe  
TVA et Québécor Média  
Me MARK BANTEY pour The Gazette, La Presse, La  
Presse canadienne et Le Devoir  
Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites  
criminelles et pénales  
Me FÉLIX RHÉAUME, pour le parti Libéral du Québec

---

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	6
DÉCISION	9
FRANCE MICHAUD	
INTERROGÉE PAR Me SIMON TREMBLAY	12
YVAN DUMONT	
INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU	174

---

LISTE DES PIÈCES

	PAGE
164P-1800 : Jugement Bernier c. Québec REJB 2001- 26641 du 18 juin 2001	142
164P-1801 : Jugement Bernier c. Québec (CA) 2007 QCCA 1003 du 12 juillet 2007	143
165P-1802 : Rapport du vérificateur général, Commissaire au développement durable, Hiver 2013 - Chapitre 4, Gestion de l'eau - Aide financière pour les infrastructures municipales	184
165P-1803 : Liste des programmes avec volet eau de 1995 à 2014	192
165P-1804 : Cadre de référence - Critères d'appréciation des projets du FIMR1 du 20 janvier 2006	199

VOLUME 207  
Le 2 juin 2014

- 5 -

165P-1805 : Appréciation technique des projets du  
FIMR1 2006-01

222

---

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce deuxième (2e)  
2 jour du mois de juin,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 Me SIMON TREMBLAY :

7 Alors, peut-être avant de poursuivre, madame la  
8 Greffière me rappelait qu'on n'a pas fait l'appel  
9 des présences, donc on pourrait peut-être débiter  
10 par faire...

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Non parce qu'on était en non-publication.

13 Me SIMON TREMBLAY :

14 Effectivement.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Nous allons le faire maintenant.

17 Me SIMON TREMBLAY :

18 D'accord.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Alors, bonjour à tous. Est-ce que les parties  
21 peuvent s'identifier, s'il vous plaît?

22 Me SIMON TREMBLAY :

23 Alors, bonjour. Simon Tremblay pour la Commission.

24 Me KEITH RITI :

25 Keith Riti pour la Commission.

1 Me ESTELLE TREMBLAY :  
2 Bonjour. Estelle Tremblay pour le Parti québécois.  
3 Me MARIE-CLAUDE MICHON :  
4 Madame, Monsieur, bonjour. Marie-Claude Michon pour  
5 le Procureur général du Québec.  
6 Me BENOIT BOUCHER :  
7 Bonjour. Benoit Boucher pour le Procureur général  
8 du Québec.  
9 Me MICHEL MASSICOTTE :  
10 Bon matin. Michel Massicotte, Roche limitée Groupe-  
11 conseil.  
12 Me MÉLISSA CHARLES :  
13 Bonjour. Mélissa Charles pour l'Association de la  
14 construction du Québec.  
15 Me SARAH LIRETTE :  
16 Bonjour. Sarah Lirette pour l'Union des  
17 municipalités du Québec.  
18 Me CHRISTINA CHABOT :  
19 Bon matin. Christina Chabot pour le Directeur  
20 général des élections du Québec.  
21 Me SIMON LAPLANTE :  
22 Bonjour. Simon Laplante pour l'Association des  
23 constructeurs de routes et grands travaux du  
24 Québec.  
25

1 Me JOSÉANE CHRÉTIEN :

2 Bonjour. Joséane Chrétien pour le Barreau du  
3 Québec.

4 Me FRANÇOIS-XAVIER ROBERT :

5 Bonjour. François-Xavier Robert pour l'Ordre des  
6 ingénieurs du Québec.

7 Me GENEVIÈVE GAGNON :

8 Bonjour. Geneviève Gagnon pour la Société Radio-  
9 Canada.

10 Me ÉRIC MEUNIER :

11 Bonjour. Éric Meunier pour Corporation Sun Média,  
12 Groupe TVA et Québécor Média.

13 Me MARK BANTEY :

14 Bonjour. Mark Bantey pour The Gazette, La Presse,  
15 La Presse canadienne et Le Devoir.

16 Me PIERRE POULIN :

17 Et Pierre Poulin pour le Directeur des poursuites  
18 criminelles et pénales. Bonjour.

19 Me SIMON TREMBLAY :

20 Alors, il y a eu des discussions avec les  
21 représentants des médias. Je leur laisserais vous  
22 exposer leur position, évidemment quant à la  
23 requête de madame Michaud. Celle du témoin A, on y  
24 reviendra, là, au courant de la semaine.

25



1 Me GENEVIÈVE GAGNON :

2 Alors, bonjour. Je ne ferai pas de contestation à  
3 la demande qui est faite par mon collègue dans ce  
4 contexte-ci. Ce que nous avons demandé par exemple,  
5 c'est que le témoignage puisse être libéré aux  
6 pauses comme dans le cas du dernier témoin. Alors,  
7 voilà!

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Parfait.

10 Me GENEVIÈVE GAGNON :

11 Merci.

12 DÉCISION

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Alors, voici. Donc, les Commissaires :

15 PRENNENT ACTE de l'absence de contestation  
16 de la part des médias;  
17 ACCUEILLENT la requête;  
18 ORDONNENT que le témoignage du témoin,  
19 madame France Morin (sic) ne soit diffusé  
20 que suivant la suspension de l'audience;

21 Me SIMON TREMBLAY :

22 Michaud, France Michaud.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Qu'est-ce que j'ai dit?

25

1 Me SIMON TREMBLAY :

2 Morin.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Excusez-moi, France Michaud.

5 Me SIMON TREMBLAY :

6 D'accord.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 ORDONNENT que les rapports médicaux soient

9 conservés sous scellé et

10 ORDONNENT que toute représentation

11 effectuée lors de la demande soit maintenue

12 sous forme de non-publication.

13 Voilà!

14 Me SIMON TREMBLAY :

15 Donc, on va prendre la pause et revenir en non-

16 publication pour le témoignage de madame Michaud.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Parfaitement. D'accord.

19 Me SIMON TREMBLAY :

20 Merci.

21 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

22

23

24

25

1 Première partie du témoignage devenue publique à  
2 11:25:30  
3 \_\_\_\_\_  
4 (10:30:48)  
5 LA PRÉSIDENTE :  
6 Bonjour, Madame.  
7 Mme FRANCE MICHAUD :  
8 Bonjour. Bonjour.  
9 Me SIMON TREMBLAY :  
10 Madame la Greffière, s'il vous plaît.  
11 LA GREFFIÈRE :  
12 Pourriez-vous vous lever pour l'assermentation,  
13 Madame?  
14  
15 \_\_\_\_\_  
16

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce deuxième (2e)  
2 jour du mois de juin,

3

4 A COMPARU :

5

6 FRANCE MICHAUD, rentière

7

8 LAQUELLE, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉE PAR Me SIMON TREMBLAY :

11 Q. **[1]** Merci beaucoup, Madame la Greffière. Alors,  
12 bonjour, Madame Michaud.

13 R. Bonjour.

14 Q. **[2]** Fidèle à l'habitude, on va... avant d'entrer  
15 dans le vif du sujet, on va regarder un peu, là,  
16 votre cheminement académique et professionnel qui  
17 vous a amenée dans vos fonctions chez Roche qui  
18 nous intéressent un petit peu plus ce matin. Donc,  
19 vous avez débuté, si je fais abstraction, là,  
20 toutes les études préuniversitaires, donc vous avez  
21 fait un baccalauréat dans quel domaine?

22 R. En génie civil.

23 Q. **[3]** O.K. À quelle institution avez-vous fait ce  
24 bac?

25 R. À l'Université Laval.

- 1 Q. **[4]** O.K. Vous avez complété votre formation au  
2 niveau du baccalauréat en quelle année?
- 3 R. Quatre-vingt-six (86).
- 4 Q. **[5]** Et je crois qu'après ça, vous avez fait des  
5 études postuniversitaires de deuxième cycle.
- 6 R. J'ai fait des études postuniversitaires à  
7 l'Institut national de recherche scientifique sur  
8 l'eau, c'était une maîtrise de cours.
- 9 Q. **[6]** O.K.
- 10 R. Cependant, je l'ai pas terminée parce que j'ai pas  
11 pu finir la rédaction de ma thèse en raison de  
12 problèmes de données.
- 13 Q. **[7]** De?
- 14 R. De données non disponibles.
- 15 Q. **[8]** O.K. De données. En tout cas, il manquait des  
16 données pour pouvoir terminer...
- 17 R. Tout était fait, sauf la partie technique, là.
- 18 Q. **[9]** Là, je présume vous avez débuté le marché du  
19 travail et à ce moment-là, bien...
- 20 R. Oui.
- 21 Q. **[10]** ... c'était difficile de revenir...
- 22 R. J'ai eu quelques semaines de congé, mais il fallait  
23 que je recommence tout, la revue bibliographique  
24 n'était plus bonne, alors c'était pas suffisant.
- 25 Q. **[11]** Donc, vous avez décidé de poursuivre sur le

- 1 marché du travail à ce moment-là. Est-ce que vous  
2 avez fait d'autres études, d'autres formations  
3 de... après ces deux... après ces deux précédents?
- 4 R. J'ai eu une formation en marketing, genre marketing  
5 développement des affaires. J'ai eu une formation -  
6 et ne me testez pas là-dessus - sur comment parler  
7 aux journalistes.
- 8 Q. **[12]** Différentes petites formations ponctuelles,  
9 là, pour venir un peu, si on veut, améliorer vos...  
10 dans vos fonctions chez Roche, là...
- 11 R. C'est ça.
- 12 Q. **[13]** ... au courant des différentes positions que  
13 vous avez pu occuper.
- 14 R. Hum, hum.
- 15 Q. **[14]** Différents postes, pardon, que vous avez pu  
16 occuper. Et donc dès votre sortie de... Donc, je  
17 comprends que votre maîtrise a débuté... Donc, vous  
18 avez fait ça au courant de l'année quatre-vingt-  
19 sept (87), je présume, après votre sortie du  
20 baccalauréat.
- 21 R. Exactement.
- 22 Q. **[15]** Et vous avez, suite à votre scolarité de  
23 maîtrise, vous avez débuté directement chez Roche.
- 24 R. Le premier (1er) juin quatre-vingt-huit (88).
- 25 Q. **[16]** O.K. Et à ce moment-là, vous débutez dans

1           quelles fonctions?

2           R. À titre d'ingénieur de projet, je travaille avec  
3           des chargés de projet.

4           Q. **[17]** O.K. Donc, vous commencez en bas de l'échelle,  
5           si on veut.

6           R. Hum, hum.

7           Q. **[18]** Et vous allez occuper cette fonction-là, là,  
8           d'ingénieur de projet, pendant combien d'années  
9           environ?

10          R. Une couple d'années puis après je deviens chargé de  
11          projet.

12          Q. **[19]** O.K. Donc, si je vous suggère de quatre-vingt-  
13          huit (88) à quatre-vingt-onze (91), vous allez être  
14          ingénieur de projet et donc vers quatre-vingt-douze  
15          (92), vous devenez chargé de projet, c'est  
16          possible?

17          R. En quatre-vingt-onze (91) mettons, oui.

18          Q. **[20]** Quatre-vingt-onze (91).

19          R. Quelque chose comme ça, là, ou quatre-vingt-douze  
20          (92), là, ça se peut.

21          Q. **[21]** Et jusqu'à pendant... vous faites ça pendant  
22          quoi? Trois, quatre années peut-être, chargé de  
23          projet?

24          R. À peu près.

25          Q. **[22]** O.K. Et après, suite à votre poste de chargé

1 de projet, vous grimpez un échelon de plus...

2 R. Oui.

3 Q. **[23]** ... et vous devenez à ce moment-là, vers le  
4 milieu des années quatre-vingt-dix (90)?

5 R. Directrice du département des infrastructures à  
6 Québec.

7 Q. **[24]** O.K. En quoi ça consiste exactement le  
8 département des infrastructures chez Roche...

9 R. En fait...

10 Q. **[25]** ... ou dans une firme d'ingénierie de façon  
11 générale?

12 R. En fait, il y a plusieurs sortes d'infrastructures.  
13 Nous, à cette époque-là, tout ce qui était relatif  
14 au transport était dans une autre direction. Tout  
15 ce qui était relatif aux infrastructures  
16 municipales ou privées ou promoteurs était dans le  
17 département d'infrastructures BEN. Donc, ça  
18 consiste à la réparation de rues. Je dirais pas de  
19 routes parce que les routes vont en transport.

20 Q. **[26]** C'est transport.

21 R. L'assainissement des eaux qui a été un grand grand  
22 volet dans ces années-là, le traitement de l'eau  
23 potable, la réfection de conduites, de postes de  
24 pompage, des choses comme ça.

25 Q. **[27]** Quand vous dites que la question du traitement



- 1 des eaux était bien populaire à cette époque-là,  
2 c'est compte tenu qu'on a... on a vu certains  
3 témoignages, c'est compte tenu de tous les  
4 programmes de subvention, là, pour, si on veut,  
5 mettre un peu d'ordre dans l'eau... dans le  
6 traitement de l'eau usée au Québec.
- 7 R. En fait, ça s'est fait en phase et sous différents  
8 programmes, là, mais ça a commencé avec un  
9 programme qui était géré par La Société québécoise  
10 d'assainissement des eaux. Et puis les plus grosses  
11 municipalités ont... en principe, il y en a  
12 certaines qui ont pas passé dans le lot, là,  
13 mais... ont été traitées à priori. Et aussi, celles  
14 en bordure du fleuve.
- 15 Q. **[28]** O.K. Aussi.
- 16 R. Le fleuve étant un élément qu'on voulait assainir.
- 17 Q. **[29]** Parce qu'il y avait des déversements d'eaux...
- 18 R. D'eaux usées directement.
- 19 Q. **[30]** ... directement... de l'eau usée dans le  
20 fleuve. O.K. Et donc vous devenez directrice...  
21 responsable des infrastructures?
- 22 R. Directive... directive... directrice.
- 23 Q. **[31]** Pour l'Est du Québec.
- 24 R. Pour... oui, pour l'Est.
- 25 Q. **[32]** Pour l'Est du Québec. À ce moment-là, Roche

1 est implantée à Montréal, mais pas très active?

2 R. À cette époque, Roche a un bureau à Montréal, mais  
3 plus dans le secteur industriel, mais tu sais je ne  
4 suis pas impliquée beaucoup. Quand j'allais à cette  
5 époque-là à Montréal au bureau de Montréal, c'était  
6 pour préparer des offres de services à  
7 l'international.

8 Q. **[33]** O.K. Et non pas pour discuter nécessairement  
9 de ce qui se faisait à Montréal?

10 R. Avec d'autres partenaires que les gens de Roche,  
11 là, je n'étais pas dans le « day to day », là.

12 Q. **[34]** Au niveau de Montréal dans ces années-là?

13 R. Non.

14 Q. **[35]** Donc, cette fonction-là vous avez occupé ça  
15 pendant environ cinq ans?

16 R. Là, on est en quelle année, là.

17 Q. **[36]** Environ, là, au milieu des années quatre-  
18 vingt-dix (90), vers quatre-vingt-quinze (95) vous  
19 accédez à ce poste-là?

20 R. Oui, puis je... je suis aussi nommée vice-  
21 présidente, je ne pense pas que c'était le mot  
22 junior qu'on utilisait, là, mais il y avait comme  
23 des vice-présidents senior ou principaux, puis  
24 j'étais directrice infrastructures et vice-  
25 présidente.

1 Q. **[37]** Donc, une vice-présidente pas principale?

2 R. Non.

3 Q. **[38]** Donc, une VP, pas une VPP comme on a pu voir  
4 avec votre prédécesseur dans la boîte, monsieur  
5 André Côté, qui lui était VPP, donc, vice-président  
6 principal?

7 R. À ce moment-là.

8 Q. **[39]** Donc, vous allez, selon ce que vous nous avez  
9 dit, vous allez exercer cette fonction-là, ce  
10 poste-là ou cette fonction-là pendant environ cinq  
11 années, après quoi vous allez encore gravir un  
12 échelon supplémentaire, quelle fonction allez-vous  
13 occuper au tournant des années deux mille (2000)?

14 R. Excusez-moi, là.

15 Q. **[40]** Prenez votre temps, il n'y a pas de problème.

16 R. C'est parce que j'ai l'impression que... vers  
17 quatre-vingt-dix-huit (98).

18 Q. **[41]** Oui?

19 R. Je peux dire une date parce que c'est une...  
20 quatre-vingt-dix-neuf (99) j'ai accouché de ma  
21 deuxième fille, le poste de vice-président  
22 principal infrastructures urbaines était occupé par  
23 quelqu'un...

24 Q. **[42]** Oui?

25 R. ... et dans mon congé de maternité, on m'a fait

1 venir pour me dire cette personne-là ne s'en  
2 occupera pas plus, il y a deux personnes sur les  
3 rangs pour s'occuper de prendre la vice-présidence  
4 principale, il y avait moi puis quelqu'un d'autre.  
5 Puis j'ai moi-même suggéré en sentant la tendance  
6 que l'autre personne était peut-être préférée à moi  
7 puis j'ai dit que je n'avais aucun problème avec ça  
8 parce que c'était quelqu'un avec qui j'avais  
9 beaucoup de plaisir à travailler puis que je  
10 respectais. Alors, je suis devenue vice-présidente  
11 principale adjointe.

12 Q. **[43]** À cette personne-là?

13 R. À cette personne-là.

14 Q. **[44]** O.K. Donc, là, on est en quatre-vingt-dix-neuf  
15 (99), vous disiez?

16 R. Puis on trouvait que je cumulais deux titres, puis  
17 que c'était trop.

18 Q. **[45]** O.K. Donc, en quatre-vingt-dix-neuf (99),  
19 vice-présidente principale adjointe, donc, aux  
20 municipalités et services publics?

21 R. Municipalités et services publics, ça a changé de  
22 nom, ça s'est appelé infrastructures, municipalités  
23 et services publics.

24 Q. **[46]** Mais on parle de la même chose?

25 R. Je suis pas capable de vous dire, là.

- 1 Q. **[47]** Le terme, le bon mot, mais...
- 2 R. Mais les services demeurent les mêmes.
- 3 Q. **[48]** Mais vos fonctions sont toujours, même si le
- 4 titre que vous occupez peut changer de
- 5 terminologie?
- 6 R. J'ai même été appelée à l'international à faire des
- 7 projets...
- 8 Q. **[49]** D'infrastructures?
- 9 R. ... pour le secteur international en
- 10 infrastructures.
- 11 Q. **[50]** O.K. Et vous allez être vice-présidente
- 12 principale adjointe pendant combien d'années?
- 13 R. À ce moment-là, mon patron déménage à Montréal, je
- 14 sais pas en quelle année, avant moi, là. Puis je
- 15 suis son adjointe de Québec.
- 16 Q. **[51]** O.K.
- 17 R. Et moi je déménage définitivement à Montréal en...
- 18 en mars deux mille trois (2003), mais avant mars
- 19 deux mille trois (2003), j'y vais sporadiquement,
- 20 là.
- 21 Q. **[52]** O.K.
- 22 R. Puis je suis sa vice-présidente adjointe du secteur
- 23 et en arrivant à Montréal, on a un genre de
- 24 directeur qui s'occupe des infrastructures, puis
- 25 mon rôle qui m'est donné, à ce moment-là, c'est :

1 « Occupe-toi du directeur et du personnel sous sa  
2 direction, vois les problèmes dans les projets, si  
3 on a des problèmes ainsi que la satisfaction des  
4 clients, puis fais du développement des affaires. »  
5 On m'avait dit : « Il y a un monsieur qui est là  
6 pour t'aider à faire du développement des  
7 affaires. »

8 Q. [53] C'était qui ce monsieur-là?

9 R. Un monsieur Cloutier.

10 Q. [54] O.K. Gilles Cloutier, j'imagine?

11 R. Oui.

12 Q. [55] Et, là, donc, vous arrivez à Montréal vous me  
13 dites en deux mille trois (2003), donc, vous  
14 relevez directement du directeur du bureau de  
15 Montréal?

16 R. Oui. Pas du directeur, à cette époque-là, il y a un  
17 flou, je ne sais pas s'il y a vraiment une personne  
18 qui est nommée directeur du bureau de Montréal, je  
19 relève du vice-président principal.

20 Q. [56] O.K. Là, dans votre domaine?

21 R. Dans mon domaine.

22 Q. [57] Dans les infrastructures?

23 R. C'est ça.

24 Q. [58] Et donc, on va revenir tout à l'heure plus en  
25 profondeur sur certains épisodes que vous avez pu

1 voir, mais juste pour rester en surface, voir un  
2 peu votre cheminement. Donc, vous occupez, vous  
3 arrivez à Montréal en deux mille trois (2003), vous  
4 avez ces fonctions-là?

5 R. Hum, hum.

6 Q. **[59]** Et par la suite est-ce que vous allez être  
7 promue à d'autres fonctions?

8 R. Au départ de mon patron...

9 Q. **[60]** Oui?

10 R. ... on me nomme vice-présidente principale  
11 infrastructures municipales au secteur  
12 municipalités et services publics, là. Donc, je  
13 m'occupe et de l'Est et de l'Ouest.

14 Q. **[61]** Au niveau des infrastructures?

15 R. Oui.

16 Q. **[62]** O.K. Qui est votre supérieur, à ce moment-là?

17 R. Mario Martel.

18 Q. **[63]** Directement le président?

19 R. Oui.

20 Q. **[64]** O.K. Et vous allez occuper ces fonctions-là  
21 jusqu'à quel moment?

22 R. Jusqu'en deux mille cinq (2005).

23 Q. **[65]** Jusqu'en deux mille cinq (2005). Et à partir  
24 de deux mille cinq (2005), donc, on a vu avec le  
25 témoignage précédent de monsieur Côté qu'il y a

1 eu... un groupe de sept rachète à l'américaine  
2 Shaw, je crois.

3 R. Hum.

4 Q. **[66]** Et va donc... Roche redevient, si on veut,  
5 québécoise. Et, à ce moment-là, quelle fonction...  
6 dans cette restructuration-là, vous allez avoir de  
7 nouvelles fonctions ou, du moins, un nouveau titre,  
8 quel sera-t-il?

9 R. J'ai... je suis devenue... Ça a été difficile de  
10 définir mon titre à l'époque. Mais vice-présidente  
11 principale responsable des infrastructures dans  
12 l'ouest. Et, pour relever de Mario Martel, on m'a  
13 aussi nommée vice-présidente principale  
14 développement des affaires nationales. Mais c'était  
15 plutôt pour faire en sorte que mon patron soit  
16 Mario Martel.

17 Q. **[67]** O.K. Et que vous soyez donc directement en  
18 lien avec le président et pas nécessairement sous  
19 l'un des sept vice-présidents principaux... des six  
20 vice-présidents principaux?

21 R. Hum.

22 Q. **[68]** Donc, on va voir tout à l'heure quelles sont  
23 vos fonctions, de façon détaillée, à partir de ce  
24 moment-là. Ce poste-là, est-ce que vous allez  
25 l'occuper jusqu'à votre départ?



- 1 R. Oui.
- 2 Q. **[69]** En deux mille neuf (2009), deux mille dix  
3 (2010) l'avez-vous quitté?
- 4 R. J'ai quitté en... en deux mille dix (2010), je  
5 dirais. À l'été deux mille dix (2010).
- 6 Q. **[70]** J'imagine que c'était suite aux accusations  
7 dans le dossier Boisbriand, le projet Fish,  
8 c'est...
- 9 R. Non, j'avais pas encore d'accusation à ce moment-  
10 là...
- 11 Q. **[71]** Non. O.K. Dans quel contexte...
- 12 R. ... c'est arrivé en deux mille onze (2011) ça.
- 13 Q. **[72]** ... avez-vous quitté?
- 14 R. C'était suite à une entente. Nous autres, on avait  
15 dit : « Oui, on va aller travailler à Montréal mais  
16 on désire revenir à Québec », au plus tard quand  
17 notre plus vieille rentrait au secondaire. Parce  
18 qu'on savait où on voulait l'envoyer puis... Ça  
19 fait que ça a...
- 20 Q. **[73]** C'était la raison principale de votre départ?
- 21 R. Oui.
- 22 Q. **[74]** Après ce moment-là, est-ce que vous êtes...  
23 vous êtes revenue à Québec donc, comme semi-  
24 retraitée ou comme... tantôt vous parliez de  
25 rentière, ou vous avez cherché un nouvel emploi?

1 R. Non, à ce moment-là, quand je suis revenue à  
2 Québec, j'étais immensément fatiguée, mon patron  
3 m'a dit : « Prends l'été. »

4 Q. **[75]** O.K.

5 R. Je suis rentrée au bureau en septembre, j'avais un  
6 problème de... physique, là, de bureau, là. J'ai eu  
7 un bureau puis là, à ce moment-là, ma job était  
8 vice-présidente développement des affaires  
9 nationales et j'avais pour fonction théorique de...  
10 les gros projets qui pouvaient regrouper plusieurs  
11 secteurs d'activités chez Roche, de... de  
12 participer à... aux offres de services à... à  
13 réunir les gens autour d'une table...

14 Q. **[76]** Orchestrer, dans le fond, si on veut...

15 R. Orchestrer.

16 Q. **[77]** ... des projets multidisciplinaires.

17 R. Mais je l'ai pas fait mais, je veux dire,  
18 c'était... c'était quand même le but, là. Faire en  
19 sorte qu'on oublie... parce que quand on fait une  
20 gestion par secteur, bien, les profits sont  
21 aussi... ou les pertes sont aussi générées par  
22 secteur. Alors, c'était plutôt de dire, on va  
23 oublier le mot « secteurs », on va penser au projet  
24 puis après on verra comment ce qu'on répartit les  
25 pertes ou les profits.

- 1 Q. **[78]** O.K.
- 2 R. Puis il y avait aussi le Plan Nord qui... qui  
3 débutait puis on m'avait demandé d'essayer d'être  
4 le plus au courant possible de ce qui s'amenait  
5 dans le Plan Nord, là.
- 6 Q. **[79]** Est-ce que vous avez occupé cette fonction-là  
7 pendant très longtemps?
- 8 R. Non. J'ai été arrêtée le trois (3) février deux  
9 mille onze (2011). À partir de ce moment-là, dans  
10 mes conditions de libération je ne devais pas voir  
11 un de mes collègues puis on a trouvé préférable de  
12 me dire : « Reste chez vous pour pas... autant pour  
13 ton bien que celui des autres. Les gens vont avoir  
14 tendance à te poser des questions, tu vas avoir  
15 tendance à répondre. Alors, reste chez vous  
16 puis... »
- 17 Q. **[80]** Et, finalement, il y a eu une terminaison, je  
18 présume, là...
- 19 R. À l'été deux mille treize (2013).
- 20 Q. **[81]** ... à un certain moment, (inaudible) chez  
21 vous?
- 22 R. En août deux mille treize (2013).
- 23 Q. **[82]** O.K. Donc, vous êtes quand même restée pendant  
24 plus de deux ans...
- 25 R. Moi, j'avais une entente qui disait que tant qu'il

1 n'était pas prouvé que j'étais coupable, que je  
2 demeurais à l'embauche de Roche. Mais, avec les  
3 histoires de l'AMF, je suppose, là, on m'a dit...  
4 on m'a dit : « France, ça serait... - Je le  
5 comprenais parfaitement aussi, là. - On te demande  
6 de nous quitté, là. »

7 Q. **[83]** Je pense que vous avez pas été la seule à...  
8 en deux mille treize (2013), à quitter?

9 R. Non.

10 Q. **[84]** Monsieur Côté, monsieur St-Cyr, notamment, qui  
11 sont venus... bien, monsieur Côté est venu nous le  
12 dire et St-Cyr étant son adjoint, il nous a dit  
13 également qu'eux, ils ont quitté en septembre deux  
14 mille treize (2013).

15 R. Non, puis j'ai entendu parler de d'autres personnes  
16 aussi.

17 Q. **[85]** Si on... on va rentrer maintenant dans le vif  
18 du sujet, on va parler de financement. Donc, peut-  
19 être y aller dans une première étape, jusqu'à votre  
20 arrivée à Montréal. Parlez-nous de... quel contact  
21 avez-vous avec le financement? Et là on va  
22 insister, là, au niveau provincial.

23 R. O.K.

24 Q. **[86]** Je comprends qu'au municipal, il peut aussi y  
25 avoir des réponses mais pour le... à partir de

1 maintenant on va regarder le financement politique  
2 au niveau provincial...

3 R. De toute façon, avant Montréal, au niveau  
4 municipal, il y avait rien, là.

5 Q. **[87]** O.K.

6 (10:47:17)

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. **[88]** Qu'est-ce que vous voulez dire?

9 R. Avant que j'arrive à Montréal, je... je savais même  
10 pas que ça existait du financement municipal.

11 Q. **[89]** O.K. Puis votre arrivée à Montréal c'est dans  
12 les années?

13 R. Deux mille deux (2002)... fin deux mille deux  
14 (2002), mais vraiment installée, là, le treize (13)  
15 ou le quinze (15) mars deux mille trois (2003).

16 Q. **[90]** Merci.

17 R. Ça fait qu'avant ça, je suis allée à des cocktails  
18 de financement de députés dans des régions, là, des  
19 petits cocktails à cent piastres (100 \$), cent  
20 cinquante piastres (150 \$), cinquante piastres  
21 (50 \$), principalement où j'avais des clients puis  
22 des projets, pas à des places où je ne travaillais  
23 pas, là.

24 Me SIMON TREMBLAY :

25 Q. **[91]** Principalement, à ce moment-là, dans l'est du

- 1 Québec?
- 2 R. Oui. Je dirais Lotbinière, Bellechasse, Montmagny,  
3 L'Islet.
- 4 Q. [92] Donc, dans les municipalités...
- 5 R. Pas mal ça.
- 6 Q. [93] ... autour de Québec?
- 7 R. C'est pas mal ceux que je me souviens en tout cas.
- 8 Q. [94] Et quand vous allez à ces événements-là, ces  
9 activités de financement là, je présume que vous  
10 recevez une invitation de la part du député ou  
11 c'est quelqu'un de chez Roche ou un supérieur qui  
12 vous dit : « France, allez là »?
- 13 R. Non, ce n'est pas un supérieur de chez Roche.  
14 Souvent, dans la démarche d'un projet, quand une  
15 demande de subvention est faite pour... Excusez-  
16 moi!
- 17 Q. [95] Non, prenez votre temps! On va prendre le  
18 temps nécessaire.
- 19 R. Quand une demande de subvention est faite au  
20 gouvernement au ministère des Affaires municipales,  
21 vient la demande, on l'achemine. Et ensuite l'une  
22 des choses que je prônais, moi, c'est que la  
23 Municipalité organise une rencontre avec le député  
24 local, peu importe la couleur.
- 25 Q. [96] Hum, hum.

- 1 R. Moi, ça ne changeait rien, là. Pour que le député  
2 local connaisse le projet. Le but étant qu'il y  
3 avait beaucoup, beaucoup de demandes de  
4 subventions. Ça fusait de toute part. Il y avait  
5 peu d'argent. Alors, moi, je me disais, quand un  
6 député connaît un projet, il va avoir plus tendance  
7 à le soutenir que s'il ne le connaît pas. Alors,  
8 j'accompagnais les municipalités à ces rencontres-  
9 là avec le député pour l'aspect technique.
- 10 Q. **[97]** Expliquer le projet?
- 11 R. Et de là... Évidemment je remettais ma carte  
12 d'affaires. Et de là je recevais des invitations.
- 13 Q. **[98]** O.K. Donc, c'est une fois que vous aviez  
14 établi un contact avec un député, disons avec un  
15 client maire donné, si on veut, à ce moment-là,  
16 vous disiez, on a un projet, on a un projet, puis  
17 c'est à ce moment-là que les demandes...
- 18 R. Bien, c'est parce qu'on passait, t'sais, je veux  
19 dire, premièrement, tu achemines une demande avec  
20 copie conforme au député.
- 21 Q. **[99]** Oui.
- 22 R. Deuxièmement, dans ma stratégie à moi, c'est, si tu  
23 passes par-dessus ton député, tu viens de faire une  
24 -je vais le dire en anglais- une « strike ».
- 25 Q. **[100]** O.K.

1 R. Peu importe la couleur, je le redis. Alors, je  
2 disais aux municipalités : « Demandez une rencontre  
3 avec votre député pour qu'on présente le projet. »  
4 Bien, là, à ce moment-là, le député me connaissait.

5 Q. **[101]** Quand vous dites qu'il y avait une prise,  
6 donc ce n'était pas nécessairement bienvenu de  
7 passer par-dessus le député, on parle évidemment  
8 d'un député...

9 R. C'est mon opinion.

10 Q. **[102]** O.K. Et le député qui est au pouvoir?

11 R. Non, peu importe la couleur.

12 Q. **[103]** Peu importe?

13 R. Peu importe la couleur. Il y a un show à la t.v. à  
14 l'Assemblée nationale, ça, c'est un show. Mais je  
15 pense qu'il existe un respect entre ces gens-là. Et  
16 quand il y a un député d'élu, tu ne dois pas faire  
17 fi... Moi, si j'avais été député, j'aurais trouvé  
18 insultant que la Municipalité passe par-dessus moi  
19 pour avoir des contacts aux Affaires municipales,  
20 par exemple.

21 Q. **[104]** O.K. Dans ce sens-là. O.K. Je comprends.

22 Donc, il fallait passer par le député selon votre  
23 façon de faire. Puis vous jugiez que selon  
24 l'expérience était pas mal mieux?

25 R. Bien non seulement, c'est parce que le député, s'il



1 y a quarante (40) projets dans son comté, là, là,  
2 c'est de valeur parce que je donne mes trucs à mes  
3 compétiteurs, là, mais qu'il y a juste trois,  
4 quatre personnes qui ont pris la peine de bien lui  
5 expliquer le projet, on a... tout le monde dans la  
6 vie a tendance à parler de ce qu'il connaît puis de  
7 ne pas parler de ce qu'il ne connaît pas, là.  
8 Alors, le député, on lui expliquait comme il faut  
9 le projet, la Ville. Moi... La Ville lui expliquait  
10 puis, nous, on rentrait dans la part technique du  
11 projet. Alors, pour moi, ça favorisait l'avancement  
12 du projet.

13 Q. **[105]** D'aller le présenter?

14 R. Oui.

15 Q. **[106]** Donc, je dois comprendre de vos dernières  
16 réponses que votre premier contact avec le  
17 financement de partis politiques provinciaux suit  
18 des rencontres que vous avez eues avec des clients  
19 maires et le député local pour présenter un projet  
20 donné?

21 R. Exactement.

22 Q. **[107]** Et est-ce que, à ce moment-là, donc on est  
23 dans les années quatre-vingt-dix (90), je présume?  
24 Est-ce que vous êtes chargée...

25 R. Oui, oui.

- 1 Q. **[108]** ... minimalement chargée de projet pour  
2 pouvoir...
- 3 R. Ou directrice. Même quand j'étais directrice ou  
4 vice-présidente, je m'occupais de dossiers.
- 5 Q. **[109]** Quand vous étiez ingénieur de projet, à ce  
6 moment-là, vous n'étiez pas nécessairement en  
7 contact, on s'entend?
- 8 R. Non, pas nécessairement.
- 9 Q. **[110]** Donc, c'est au moment donc, on est au  
10 tournant des... au milieu des années quatre-vingt-  
11 dix (90), vous devenez chargée de projet, c'est à  
12 partir de ce moment-là que vous avez les premiers  
13 contacts...
- 14 R. Exact.
- 15 Q. **[111]** ... avec la politique provinciale?
- 16 R. Oui. Si je me souviens bien, là, à peu près.
- 17 Q. **[112]** O.K.
- 18 R. J'ai toujours continué à faire de la technique...
- 19 Q. **[113]** Après coup?
- 20 R. ... jusqu'à...
- 21 Q. **[114]** Jusqu'au temps que vous avez quitté Roche?
- 22 R. Oui. Dans les dernières années, un peu moins.
- 23 Q. **[115]** Et à ce moment-là, juste une idée de  
24 grandeur, les activités, est-ce que c'est des  
25 activités à toutes les semaines, tous les mois?

1           Quelle est la fréquence de ces activités de  
2           financement là?

3           R. À l'époque où je suis dans l'est du Québec, je n'ai  
4           pas été à cinquante (50) activités, là. Comme je  
5           vous dis, ça se limitait à ma clientèle. J'avais  
6           beaucoup de clients mettons dans Lotbinière. Bien,  
7           c'était le même député. J'avais quelques clients  
8           dans Bellechasse. C'était le même député. T'sais,  
9           je veux dire...

10          Q. **[116]** C'est ça, vous étiez active dans pas beaucoup  
11          de comtés?

12          R. Eux autres mettons qu'ils faisaient une à deux  
13          activités par année, je pouvais assister des fois à  
14          une, des fois aux deux.

15          Q. **[117]** Puis dans quatre, cinq comtés peut-être?

16          R. Hum hum.

17          Q. **[118]** Et donc, est-ce que ça va être pas  
18          relativement la même chose jusqu'à votre départ de  
19          Montréal?

20          R. Oui.

21          Q. **[119]** Même rythme, même genre de dynamique?

22          R. Oui.

23          Q. **[120]** O.K. Et donc, vous arrivez à Montréal, vous  
24          avez dit, la date exact, le quinze (15) février...

25          R. Le quinze (15) mars deux mille trois (2003).

- 1 Q. **[121]** Quinze (15) mars deux mille trois (2003).  
2 R. Il me semble.
- 3 Q. **[122]** O.K. Quand vous arrivez à Montréal, toujours  
4 dans une optique de financement de partis  
5 politiques, quel est votre premier contact avec le  
6 financement politique? Parce que là, je comprends  
7 que vous changez de région donc vous êtes plus...  
8 vous avez plus les mêmes projets nécessairement.
- 9 R. Contacts externes, là?
- 10 Q. **[123]** Oui, contacts externes.  
11 R. Euh... c'est moi qui prends les devants. Moi, il  
12 faut comprendre, j'arrive à Montréal, je connais...  
13 Écoutez, déjà à Québec je suis mêlée dans les rues  
14 puis dans... Un jour, je suis allée en Gaspésie  
15 puis c'était marqué l'est par là, puis l'est par  
16 là, tu sais, puis, je pensais qu'ils se trompaient,  
17 là. Alors, connaissant très peu de gens, j'ai pris  
18 contact avec des gens que j'avais entendu parler,  
19 là : Ginette Boivin, Violette Trépanier.
- 20 Q. **[124]** Qui étaient qui? Qui sont ces personnes-là à  
21 ce moment-là pour vous?  
22 R. Ginette, elle travaillait pour le Parti québécois.  
23 Je peux pas vous dire qu'est-ce qui était écrit sur  
24 sa carte d'affaires, mais je savais qu'elle  
25 s'occupait de financement.

- 1 Q. **[125]** O.K.
- 2 R. Et Violette Trépanier travaillait pour le Parti  
3 libéral. Je peux pas encore vous dire ce qui était  
4 écrit sur sa carte d'affaires, mais je savais aussi  
5 qu'elle s'occupait de financement.
- 6 Q. **[126]** O.K. Comment avez-vous... avez-vous su que  
7 les... madame Boivin et madame Trépanier  
8 s'occupaient de financement pour leur parti  
9 respectif?
- 10 R. J'arrive pas à me rappeler là, mais c'est... je  
11 l'ai su. Il y a quelqu'un qui a dû me le dire.
- 12 Q. **[127]** À l'interne de chez... quelqu'un à l'interne?
- 13 R. Bien sûrement pas un compétiteur là, mais ça doit.
- 14 Q. **[128]** Mais vous n'avez pas de souvenir?
- 15 R. J'avais entendu ces noms-là, là.
- 16 Q. **[129]** O.K. Quand vous avez... je vais vous poser la  
17 question, on dit, bon, premier contact externe avec  
18 la politique provinciale, vous me répondez :  
19 « madame Boivin, madame Trépanier » et vous  
20 mentionnez « externe ». Si je vous posais la même  
21 question, premier contact à l'interne, à Montréal,  
22 avec le financement?
- 23 R. Ah! C'est avec monsieur Cloutier.
- 24 Q. **[130]** Avec monsieur Cloutier. O.K. On va y revenir  
25 tout à l'heure. Bien, bien, peut-être, allons tout

1 de suite, quel genre de conversation?

2 R. Non, non, mais monsieur Cloutier, c'est... étant  
3 monsieur Cloutier...

4 Q. **[131]** Ça fait qu'il parle de... de finance... de  
5 financement, puis d'importance de financer?

6 R. C'est ça. Bien, je le suivais. Je veux dire, en  
7 fait, il me... je suivais pas la moitié du temps ce  
8 qu'il me disait, là...

9 Q. **[132]** O.K. Mais il vous parlait... il parlait...

10 R. Pas beaucoup.

11 Q. **[133]** Non?

12 R. Non.

13 Q. **[134]** Mais c'est la première fois qu'on entend  
14 parler, donc c'est avec monsieur Cloutier. Et à  
15 l'externe c'est avec mesdames Boivin et Trépanier.

16 R. Oui.

17 Q. **[135]** Vous dites que c'est vous-même qui faites  
18 l'approche, dans quelle optique faites-vous cette  
19 approche-là?

20 R. Je l'ai un petit peu pris à ma charge, si on veut,  
21 là. Là, je suis à Montréal, j'ai vu à Québec un peu  
22 aussi ce qui se passe puis je trouve que ce serait  
23 plus simple de... de centraliser nos efforts puis  
24 de... de parler d'une seule voix pour qu'on...  
25 on... on se... on soit pas à cinquante places en

1 même temps ou qu'il y ait plusieurs personnes à la  
2 même place. Alors, je me suis dit, même s'il y  
3 avait d'autres gens chez Roche qui s'en occupaient,  
4 je me suis dit « Je vais rencontrer ces gens-là,  
5 puis je vais leur dire s'il y a quelque chose vous  
6 pouvez me parler à moi. »

7 Q. **[136]** O.K. Mais, donc, ce que je vais comprendre,  
8 vous voulez un peu rationaliser, c'est-à-dire  
9 s'assurer d'être un peu partout toujours et non  
10 d'être cinquante au même endroit puis pas être au  
11 quarante-neuf autres.

12 R. Centraliser. Être capable de voir qu'est-ce qu'on  
13 fait.

14 Q. **[137]** O.K. Puis pourquoi, compte tenu de cet  
15 objectif-là de votre détermination à mettre...  
16 faire un peu le ménage là-dedans, à clarifier tout  
17 ça, à coordonner tout ça, pourquoi faut-il aller  
18 voir à ce moment-là les responsables de financement  
19 des deux partis?

20 R. Parce que j'ai l'idée que c'est ça qu'il faut  
21 faire.

22 Q. **[138]** O.K.

23 R. Parce qu'eux autres doivent être en relation avec  
24 tous ceux qui appellent les individus.

25 Q. **[139]** Donc, vous voulez dire toutes les

- 1 sollicitations qu'il peut y avoir auprès des  
2 employés, des gens chez Roche...
- 3 R. Je me dis eux autres, c'est probablement eux autres  
4 qui sont à la base ou à la haut... en haut de tout  
5 ça, là.
- 6 Q. **[140]** O.K. Et donc, c'est dans cette optique-là que  
7 vous décidez d'aller...
- 8 R. Qui appellent des gens, là, tu sais.
- 9 Q. **[141]** O.K.
- 10 R. Mais, je veux dire, le premier contact à... s'est  
11 plutôt passé mollo, là. C'était pas...
- 12 Q. **[142]** Bien, c'est pour donner signe de vie, là...
- 13 R. Oui.
- 14 Q. **[143]** ... apprendre... pas apprendre à se connaître  
15 nécessairement mais je veux dire...
- 16 R. Dire je suis qui, puis je suis là...
- 17 Q. **[144]** ... j'existe.
- 18 R. ... je suis à Montréal, là.
- 19 Q. **[145]** Justement, parlons-en. Donc, en deux mille  
20 deux (2002) vous êtes pas encore... vous avez pas  
21 encore le titre...
- 22 R. Non.
- 23 Q. **[146]** ... que vous me parliez de vice-présidente au  
24 développement des affaires nationales?
- 25 R. C'est pas... c'est pas mon rôle.



1 Q. **[147]** O.K. Mais pourquoi à ce moment-là, vous, vous  
2 décidez puisque c'est pas votre rôle - vous êtes,  
3 je comprends, au... vous êtes davantage... je veux  
4 pas me tromper là, donc, au niveau des  
5 infrastructures, à ce moment-là - pour...

6 R. J'ai... j'ai pas le souvenir...

7 Q. **[148]** ... pourquoi?

8 R. ... d'avoir l'aval ou pas l'aval, mais j'ai dû  
9 parler à quelqu'un chez nous, peut-être Marc-Yvan  
10 Côté, pour lui dire : « Je vais faire ces  
11 rencontres-là, » parce que je... je trouve qu'on  
12 sait pas où... Il y a plein de gens qui se font  
13 demander plein de choses puis je pense que c'est...  
14 Ayant beaucoup de bureaux régionaux, des filiales,  
15 tout ça, je pense que ça serait bien que ça soit  
16 tout centralisé, là. Puis je n'ai pas l'impression  
17 que c'est fait, ça fait qu'avec des gants blancs,  
18 je dis je vais regarder qu'est-ce que je peux  
19 faire.

20 Q. **[149]** Pourquoi vous en parlez à Marc-Yvan Côté?

21 R. Parce qu'à l'époque c'est plus lui qui faisait ça.  
22 Avant la Commission Gomery, là, c'est plus lui à  
23 qui certaines personne parlaient ou le mettaient  
24 devant un fait accompli, là, parce que bon ça m'est  
25 arrivé souvent. Alors, c'est à lui que j'avais

1           parlé de ça. Je pense que c'était à lui.

2           Q. **[150]** Vous pensiez que c'était lui qui s'occupait?

3           R. Non, je sais que c'était lui, mais je pense que  
4           c'est à lui que j'ai parlé de ça.

5           Q. **[151]** O.K. Et puis son rôle exactement, donc, il  
6           s'occupait de traiter toutes les demandes de  
7           financement des partis politiques provinciaux?  
8           C'est quoi exactement son rôle, à ce moment-là,  
9           sans dire le titre, pratico-pratique au niveau du  
10          financement?

11          R. Il devait... il devait, je sais pas si ça a été  
12          fait tout le temps être mis au courant de si un  
13          employé avait été sollicité pour aller à quelque  
14          part, il devait tout au moins le savoir.

15          Q. **[152]** Monsieur Côté, André Côté, est venu nous dire  
16          notamment qu'avant... avant deux mille cinq (2005)  
17          c'est un peu lui ou le président qui donnait le  
18          o.k., qui approuvait, qui coordonnait si on veut  
19          les activités?

20          R. Le président.

21          Q. **[153]** Je vous cite un extrait, monsieur Côté, André  
22          Côté est venu dire que lui lorsqu'il avait une  
23          demande de financement, avant deux mille cinq  
24          (2005), qu'il s'adressait au président de Roche qui  
25          a changé ça a été monsieur Labbé...

1 R. Labbé.

2 Q. **[154]** ... et monsieur Martel, il s'adressait au  
3 président et souvent c'était Marc-Yvan Côté qui  
4 retournait l'appel, peut-être pas souvent, mais...

5 R. Peut-être que monsieur Côté faisait ça, mais moi je  
6 parlais, peut-être que monsieur André Côté faisait  
7 ça, mais moi je parlais à monsieur Marc-Yvan Côté.

8 Q. **[155]** O.K. Vous parliez donc de financement?

9 R. Pas de financement, mais de mes demandes à moi.

10 Q. **[156]** O.K. De vos... à votre niveau, donc, les  
11 activités que vous nous parliez tout à l'heure  
12 avant votre arrivée à Montréal, vous passiez par  
13 Marc-Yvan Côté pour l'informer, pour le tenir  
14 informé de ce que vous faisiez?

15 R. Pour l'informer, pour lui demander s'il trouvait  
16 que c'était logique de le faire.

17 Q. **[157]** O.K.

18 (11:02:13)

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[158]** Faire quoi?

21 R. D'aller à un cocktail ou...

22 Q. **[159]** Et qu'est-ce qu'il pouvait motiver la  
23 logique, quelle était la logique derrière ça?

24 R. Si on avait des clients présents, si on était  
25 présent, parce que tous les comtés pouvaient

1 demander des choses, là. Moi ça m'est pas arrivé,  
2 mais c'est arrivé à plusieurs personnes. Mais à un  
3 moment donné, il faut être capable de dire non  
4 aussi, là.

5 Q. **[160]** Mais quand vous disiez oui, là...

6 R. Hum, hum.

7 Q. **[161]** ... votre logique?

8 R. Ma logique c'était parce que c'est un député que  
9 j'ai rencontré dans le cadre d'un projet puis j'ai  
10 été accueillie, il nous a accueillis à son bureau,  
11 il a pris ma carte d'affaires. Après lui il va  
12 avoir un rôle à jouer dans... dans le développement  
13 de notre projet.

14 Q. **[162]** Donc, si je comprends bien, c'est quand vous  
15 aviez des projets en cours ou qui s'en venaient que  
16 vous y voyez un intérêt à assister à ces cocktails-  
17 là et à rencontrer les gens?

18 R. En cours.

19 Q. **[163]** O.K.

20 R. Qui s'en venaient, je ne les avais pas vus, ça fait  
21 qu'il avait pas ma carte d'affaires.

22 Me SIMON TREMBLAY :

23 Q. **[164]** Mais minimalement en cours, pour une raison  
24 que vous alliez, par exemple, à une activité de  
25 financement d'un député que vous aviez jamais

1 entendu parler, que vous faisiez pas affaires, mais  
2 si vous étiez invité, par exemple?

3 R. Oui, ça m'est pas arrivé à Québec d'être invitée  
4 dans ces places où je connaissais pas, j'avais pas  
5 rencontré le député, ça m'est arrivé une couple de  
6 fois à Montréal, là.

7 Q. [165] O.K. Justement quand ça arrive à Montréal, si  
8 vous êtes invitée par un député que vous avez  
9 aucune idée c'est qui?

10 R. Ah, j'y vais pas.

11 Q. [166] Parce qu'il y a pas d'intérêt à y aller?

12 R. J'y vais pas, bien, le plus que je peux dire non,  
13 le plus je le fais.

14 Q. [167] Parce que c'est pas de gaieté de coeur  
15 j'imagine qu'on contribue à autant de dizaine de  
16 milliers de dollars par année?

17 R. Regardez, d'une part c'est parce que c'est tout,  
18 c'est avec des petits montants qu'on fait des gros  
19 montants, ça fait que...

20 Q. [168] C'est pas un chèque de tant de milliers de  
21 dollars, c'est cent cinquante (150), cent cinquante  
22 (150)...

23 R. C'est ça.

24 Q. [169] ... cinq cents (500), au fur et à mesure?

25 R. La capacité de dire non, il faut l'avoir, moi

1 j'avais pas de problème avec ça. C'est pour ça que  
2 je voulais centraliser ça.

3 Q. [170] C'est-à-dire que vous avez pas de problème à  
4 dire non quand c'était pas nécessaire, alors que  
5 d'autres étaient peut-être plus, avaient plus peur  
6 donc disaient oui à tout pour pas prendre de chance  
7 si on veut?

8 R. Oui. Si on veut.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. [171] Tantôt vous avez dit que c'était des projets,  
11 vous venez de dire que c'était relativement à des  
12 projets en cours, mais avant vous avez dit que  
13 l'idée de faire rencontrer le député avec une  
14 municipalité c'était justement pour qu'il puisse  
15 pousser le projet.

16 R. Hum hum.

17 Q. [172] Donc, ça c'était pas des projets en cours?

18 R. Oui. La demande de subvention est... Si je vous  
19 explique. La demande de subvention est déposée aux  
20 Affaires municipales, les analystes regardent la  
21 demande. Normalement, le cheminement d'un projet,  
22 André le disait, ça peut être plusieurs années, là,  
23 les analystes vont regarder la demande, vont faire  
24 une analyse mais ils vont avoir de nombreuses  
25 demandes à regarder. Ensuite il y a une enveloppe

1           budgétaire pour réaliser les travaux. Généralement,  
2           au bout de quinze (15) ans, probablement que tout  
3           le monde va avoir bénéficié d'un programme ou d'un  
4           autre. Mais l'espace temps, là... comment va être  
5           choisie la Municipalité? Souvent le député va avoir  
6           un rôle, à mon sens, parce que s'il y a six projets  
7           dans son comté puis qu'il y a de la... parce que  
8           c'est pas écrit nulle part mais il y a une  
9           répartition par comté quand même, là. Il n'envoie  
10          pas tout l'argent à telle place parce que... il  
11          essaie de saupoudrer avec le peu... C'est un  
12          ministère extrêmement dur à gérer, hein, beaucoup  
13          de demandes, peu d'argent. Alors, il essaie de...  
14          Ça fait que là ils vont dire au député : « Écoute,  
15          t'en as six dans ton comté, c'est... ils ont tous  
16          une problématique de santé publique. C'est clair  
17          qu'il faut faire l'assainissement des eaux. Toi,  
18          comment... si t'avais à... » Moi, c'est mon  
19          interprétation, là. Moi, j'aimerais mieux avoir un  
20          député informant avec moi qu'un député qui dit pas  
21          un mot. Puis qui se fait informer en même temps  
22          puis qui a pas été considéré dans la démarche, là.  
23          Ou qui se fait avertir par le ministère des  
24          Affaires municipales qu'une Ville vient d'appeler  
25          pour avoir une demande de rencontre. Je pense que

1 c'est plus pesant si c'est le député qui appelle  
2 pour avoir une demande de rencontre.

3 Q. [173] O.K.

4 Me SIMON TREMBLAY :

5 Q. [174] Et, justement, si ce député-là, il a... vous  
6 dites qu'il peut avoir cinq, six projets dans son  
7 comté, est-ce que vous voyez... est-ce que vous  
8 êtes d'accord avec moi qu'en assistant à une  
9 activité de financement, on augmente la proximité,  
10 le contact, le côté humain, qu'indirectement, la  
11 nature humaine étant ce qu'elle est, minimalement,  
12 bien, il y a des chances qu'il favorise notre  
13 projet par à un projet où que j'ai pas rencontré le  
14 maire, j'ai pas rencontré les techniciens pour  
15 m'expliquer le projet?

16 R. Je croirais pas nécessairement... Moi, je crois  
17 plus dans le fait qu'il connaisse le projet. Parce  
18 que, quand il y avait des activités de financement,  
19 il y avait beaucoup de professionnels qui étaient  
20 là, là, ingénieurs et autres, là. Moi, je...  
21 c'était là que je voulais donner un plus, là. Ça...  
22 ça... on peut pas se distinguer comme ça, là.

23 Q. [175] Non mais, a contrario, si on se présente pas?  
24 Si vous y allez pas aux activités de financement,  
25 vous pensez que ça va aider...



- 1 R. Ah! bien, là, je veux dire... je pense que c'est  
2 mieux qu'être là pour montrer qu'on... que...
- 3 Q. **[176]** Qu'on le supporte?
- 4 R. Qu'on est content qu'il nous ait reçus puis...
- 5 Q. **[177]** Qu'on le supporte aussi, montrer qu'on le  
6 supporte?
- 7 R. Oui, puis c'est une façon de dire : « Merci de nous  
8 avoir reçus avec la Municipalité », là. Tu sais,  
9 c'est...
- 10 Q. **[178]** Est-ce que vous êtes d'accord avec moi pour  
11 dire que ça démontre aussi qu'on le supporte, il va  
12 nous voir à cette activité-là, on va être vus?
- 13 R. Oui, mais je sais pas si... si eux autres le voient  
14 de même, là.
- 15 Q. **[179]** Mais il vous invite?
- 16 R. Oui, parce qu'il faut qu'ils fassent du  
17 financement, ça fait qu'ils ont... ils doivent  
18 avoir une liste, là, avec ceux qui se sont  
19 présentés au bureau de comté puis...
- 20 Q. **[180]** Donc, ça peut pas... on s'entend que ça peut  
21 pas nuire, le fait...
- 22 R. Non, ça peut pas nuire. Mais je ne pense pas...  
23 comme je vous dis, comme tout le monde est là, je  
24 ne pense pas que c'est ça qui est aidant non plus,  
25 là.

1 Q. **[181]** Mais, si on n'est pas là, ça peut peut-être  
2 nuire?

3 R. J'ai jamais fait l'expérience. J'ai jamais osé  
4 faire l'expérience.

5 (11:08:49)

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[182]** Vous avez dit « jamais osé faire »...

8 R. Oui.

9 Q. **[183]** Pourquoi vous dites ça?

10 R. Bien, dans le doute, on s'abstient de... Alors, je  
11 remettais les politesses. On nous a reçus, j'y  
12 vais.

13 Me SIMON TREMBLAY :

14 Q. **[184]** On aura l'occasion d'y revenir. On revient à  
15 ce dont on discutait avant de s'écarter un peu.

16 Donc, vous arrivez à Montréal, vous discutez avec,  
17 notamment, Marc-Yvan Côté...

18 R. Je pense, oui, que...

19 Q. **[185]** Oui, vous pensez, au meilleur de votre  
20 souvenir. Et vous l'informez donc que vous allez  
21 aller établir un contact avec madame Trépanier,  
22 madame Boivin.

23 R. Madame Trépanier, ça s'est fait un peu plus tard.  
24 Madame Boivin, ça s'est fait un peu plus tôt.

25 Q. **[186]** O.K. Allons-y avec la première, donc madame

1 Boivin, vous la rencontrez, expliquez-nous un peu  
2 dans quel contexte.

3 R. Bien, évidemment, Marc-Yvan Côté n'a jamais  
4 rencontré madame Boivin, là.

5 Q. **[187]** Pourquoi « évidemment »? Compte tenu des  
6 allégeances respectives de chacun?

7 R. Je suppose. Je ne pense pas que ce soit deux  
8 personnes qui se détestent, mais ça aurait  
9 plutôt... En tout cas... Non. Marc-Yvan Côté, c'est  
10 un libéral. Ça demeurera un libéral. Plus tard, on  
11 reviendra peut-être sur d'autre chose, là, mais...  
12 Non, il n'avait pas rencontré madame Boivin.

13 Q. **[188]** Jamais ou...

14 R. Non, jamais.

15 Q. **[189]** Jamais. Est-ce qu'il y avait quelqu'un chez  
16 Roche qui avait déjà rencontré madame Boivin?

17 R. Je pense que Michel Labbé l'avait rencontrée.

18 Q. **[190]** Qui était le président avant monsieur Martel?

19 R. Oui. Mais sans trop de succès. Dans le sens que...  
20 Michel aussi, c'était pas mal peinturé rouge, là.

21 Q. **[191]** O.K. Est-ce que vous en avez discuté avec lui  
22 des raisons ou du contexte de la rencontre avec  
23 madame Boivin que...

24 R. Non, non.

25 Q. **[192]** ... lui avait eue?

1 R. Non, moi, j'ai pris l'initiative de le faire, parce  
2 que...

3 Q. [193] Non, je parle, monsieur Labbé, vous dites  
4 qu'il avait...

5 R. Non.

6 Q. [194] Vous ne savez pas le détail de la rencontre  
7 qu'il avait pu avoir avec madame Boivin?

8 R. Non, puis...

9 Q. [195] Mais vous savez le résultat, vous savez que  
10 peut-être...

11 R. Non, mais je veux dire, je... j'avais entendu des  
12 conversations qui me laissaient croire que...

13 T'sais, quand on fait quelque chose qu'on ne veut  
14 pas faire puis on le fait, là. C'était ça. Moi, je  
15 voulais le faire. Puis je ne m'en allais pas là à  
16 reculons.

17 Q. [196] Est-ce qu'une des raisons aussi, c'est une  
18 hypothèse que je pose, là, est-ce qu'une des  
19 raisons pourquoi vous voulez rencontrer madame  
20 Boivin, c'est peut-être également pour rétablir les  
21 ponts compte tenu que le président semble libéral,  
22 Marc-Yvan Côté semble libéral aussi?

23 R. En fait, les rumeurs vont bon train que tous les  
24 employés de chez Roche, on est tout peinturé en  
25 rouge. Moi, je veux expliquer à madame Boivin qu'il

1 y a X employés, je ne me souviens plus à l'époque,  
2 puis qu'on est représentatif de la population  
3 québécoise.

4 Q. **[197]** Donc, ce n'est pas seulement peinturé rouge,  
5 il y a aussi...

6 R. On est représentatif de la population québécoise.  
7 Puis c'est...

8 Q. **[198]** O.K. Donc, avec cet objectif-là avec vous,  
9 notamment, vous allez rencontrer madame Boivin.  
10 Peut-être nous expliquer un peu comment se déroule  
11 la rencontre. Donc, je présume que c'est vous qui  
12 la contactez et qui lui donnez rendez-vous?

13 R. C'est moi qui prends rendez-vous.

14 Q. **[199]** Est-ce que vous donnez la raison?

15 R. Oui, je lui dis que je veux qu'on se connaisse.

16 Q. **[200]** O.K.

17 R. Que j'arrive à Montréal, que je connais peu le  
18 monde, puis que je veux la rencontrer.

19 Q. **[201]** Donc vous vous fixez un rendez-vous?

20 R. On se fixe un rendez-vous. On lunche ensemble. Ça  
21 se déroule relativement bien. Elle me fait  
22 comprendre que les relations avec les gens de chez  
23 Roche n'ont pas toujours été harmonieuses, pas dans  
24 le sens qu'elle s'est chicanée avec du monde, mais  
25 dans le sens que peut-être que personne a fait...

1 Michel Labbé l'a fait la démarche. Mais comme je  
2 vous dis, je ne suis pas sûre de la façon dont elle  
3 a été faite. Puis elle me dit... elle me dit : « Je  
4 sais qu'il y a des gens chez Roche qui nous aident,  
5 mais j'ai l'impression que, dans votre réseautage,  
6 vous pourriez peut-être nous aider un peu plus. »

7 Q. **[202]** Versus le Parti libéral?

8 R. Sans parler du Parti libéral.

9 Q. **[203]** Elle demande un effort supplémentaire?

10 R. Dire : « Vous avez un réseau. Si ce que tu me dis  
11 est vrai que vous avez autant de... que votre  
12 réseau est représentatif tant au niveau des  
13 employés qu'à l'externe, là, de la population  
14 québécoise, peut-être que... nous, c'est ça qu'on  
15 cherche les réseaux. Puis, ça, c'est tous les  
16 partis. Peut-être que vous pourriez faire un  
17 effort, un peu plus d'effort. »

18 Q. **[204]** À cette rencontre-là, quand vous l'appellez,  
19 j'imagine que vous expliquez vous êtes qui, quand  
20 vous la rencontrez, vous lui remettez une carte  
21 d'affaires, j'imagine?

22 R. Oui. Mais souvent je n'en avais pas. Mais  
23 probablement.

24 Q. **[205]** Je veux dire, on s'entend que le but de la  
25 rencontre, ce n'est pas parce que vous êtes une

1 fervente péquiste, puis vous voulez... vous êtes  
2 arrivée à Montréal, puis vous voulez aider le  
3 parti, c'est parce que vous êtes chez Roche, vous  
4 avez des fonctions?

5 R. Je dois vous dire que j'étais une pro René-Lévesque  
6 pendant des années. Mais j'ai toujours été une  
7 personne qui n'avait pas un parti, qui avait... ça  
8 dépendait de l'individu...

9 Q. **[206]** C'est le chef...

10 R. ... tant au niveau du comté que du chef.

11 Q. **[207]** O.K. On veut pas... Vous, politiquement...

12 R. Je peux aimer le chef, mais je peux très bien aimer  
13 mon député de comté puis que son parti corresponde  
14 pas nécessairement à mes idées, mais que je trouve  
15 qu'il fait une belle « job » dans le comté, ça fait  
16 que je vais voter pour lui, là.

17 Q. **[208]** O.K.

18 R. Je... j'étais pas « buckée » moi, là, sur...

19 Q. **[209]** Ça, vous êtes pas peinturée d'une couleur,  
20 vous, c'est selon l'individu avant tout.

21 R. Oui.

22 Q. **[210]** O.K. Donc, je suis en droit d'aff... quand  
23 j'affirme que, quand vous la rencontrez c'est en  
24 vos qualités de la fonction que vous occupiez à ce  
25 moment-là chez Roche et non en votre qualité de...

1 de péquiste, tatouée sur le coeur, si on veut?

2 R. Oui, c'est en fonction de ma... de ma fonction,  
3 j'habite... que je fais chez Roche mais je lui dis  
4 aussi mes allégeances, mais je lui dis que je crois  
5 pas du tout à la souveraineté.

6 Q. **[211]** O.K.

7 R. Je m'en souviens de ça.

8 Q. **[212]** Et qu'est-ce que... au niveau des  
9 allégeances, qu'est-ce que vous lui dites  
10 exactement?

11 R. Bien, je lui ai dit que moi le meilleur politicien  
12 que j'ai vu agir dans...

13 Q. **[213]** C'était René Lévesque.

14 R. ... c'était René Lévesque. Puis que, quand qu'il y  
15 a des grandes chaussures de même à remplir, que peu  
16 importe le parti...

17 Q. **[214]** C'est pas évident.

18 R. ... c'est pas évident.

19 Q. **[215]** O.K. Donc, si on revient, donc, à la  
20 rencontre avec madame Boivin, elle vous demande de  
21 faire un peu plus d'efforts. Vous, quelle est votre  
22 réponse suite à cette...

23 R. Je vais voir.

24 Q. **[216]** Vous allez voir ce que vous pouvez... vous  
25 allez pouvoir faire.



- 1 R. Hum.
- 2 Q. **[217]** O.K. Et la rencontre va... Bien, là,  
3 j'imagine qu'il y a le... qu'il y a des  
4 discussions, mais je veux dire...
- 5 R. On...
- 6 Q. **[218]** ... c'est l'essence de la rencontre?
- 7 R. Après tout ça... on... il y a un sentiment plus  
8 de... de... confiance, je dirais, ou de... la  
9 méfiance est partie, là.
- 10 Q. **[219]** O.K. Donc, vous avez un peu cassé l'image que  
11 Roche est peinturée rouge.
- 12 R. Bien, je pense, là.
- 13 Q. **[220]** O.K. Et au fur... Donc, vous... est-ce que  
14 vous allez la revoir, madame Boivin, de façon  
15 régulière?
- 16 R. Je l'ai revue de façon régulière, même après son  
17 départ du PQ.
- 18 Q. **[221]** O.K. Est-ce que c'est devenu une bonne  
19 connaissance? Est-ce qu'on peut dire ça?
- 20 R. Écoutez...
- 21 Q. **[222]** Une amie?
- 22 R. ... j'essayais de chercher le mot... le mot juste,  
23 là, puis je voulais pas utiliser le terme « chum ».  
24 Je pense qu'en amitié, là, il y a... ça peut partir  
25 de là jusque là, là. Tu as ceux que tu vois la fin

1 de semaine puis qui t'appellent quand ça va mal  
2 puis qui viennent chez vous; puis tu as ceux que tu  
3 vois à l'occasion, mais que c'est un plaisir de les  
4 voir puis discuter avec eux autres. Ginette était  
5 comme ça pour moi, Ginette Boivin.

6 Q. **[223]** O.K. Donc...

7 R. Quand... quand, le... elle est allée travailler  
8 ailleurs puis il y a un monsieur qui est décédé là-  
9 bas. Ça lui avait fait beaucoup de peine, puis...  
10 quand elle perdu sa « job » au PQ, je l'ai invitée  
11 à dîner. C'était quelqu'un... c'était quelqu'un  
12 d'entier.

13 Q. **[224]** O.K.

14 R. C'est quelqu'un d'entier.

15 Q. **[225]** Parfait. Vous revenez au bureau, est-ce que  
16 vous dites que vous allez voir si c'est possible de  
17 faire un effort supplémentaire? Est-ce que vous  
18 faites rapport en revenant au bureau?

19 R. Non.

20 Q. **[226]** Vous gardez ça pour vous?

21 R. Oui.

22 Q. **[227]** O.K. Puis, vous, vous regardez... comment  
23 allez vous voir à ça pour reprendre...

24 R. Bien, là, je suis rendue à Montréal, je vais voir  
25 avec le réseau qu'on a à Montréal comment est-ce

1 qu'on peut faire mieux, là.

2 Q. **[228]** O.K.

3 R. Puis... J'ai peut-être parlé de... j'en ai peut-  
4 être parlé à Marc-Yvan mais je veux dire... je lui  
5 ai peut-être dit que c'était une personne très  
6 gentille, là, quelque chose comme ça.

7 Q. **[229]** Et pourquoi vous...

8 R. Puis là, je dis « peut-être » là, parce que...

9 Q. **[230]** Oui, mais... ça fait...

10 R. Là, je dis « Marc-Yvan », il doit... je sais pas  
11 s'il m'écoute, là, mais je l'ai toujours appelé  
12 monsieur Côté.

13 Q. **[231]** Oui, mais ici...

14 R. Mais ici, il y tellement de messieurs Côté...

15 Q. **[232]** ... peut-être pour les fins de témoignage, vu  
16 qu'il y en a deux. Oui, vu qu'il y a André et Marc-  
17 Yvan, on va se permettre de les prénommer. Pourquoi  
18 allez-vous, justement, vérifier si vous pouvez  
19 faire un effort supplémentaire? Quel est l'intérêt  
20 pour Roche et pour vous ou pour une firme  
21 d'ingénierie de façon générale à essayer de voir  
22 si, effectivement, c'est possible de faire un  
23 effort supplémentaire au niveau du financement?

24 R. C'est de se rapprocher de ces gens... c'est de se  
25 rapprocher de ces gens-là, c'est de... Moi, j'ai

1 jamais pensé, là, que ces gens-là pouvaient faire  
2 un coup de téléphone puis dire : « Tel contrat va à  
3 Roche. » Cependant, s'il y a quelque chose qui va  
4 pas bien puis que, clairement, c'est... c'est pas  
5 nous autres qui est dans le champ droit ou le  
6 champs gauche, là, je me disais, si on peut avoir  
7 des personnes - puis on n'avait pas grand monde  
8 comme ça au Parti québécois - qu'on peut appeler  
9 puis dire : « Écoutez là, là, c'est pas de  
10 l'exagération ce qu'on... ce qu'on a demandé ou ce  
11 qu'on veut faire. On n'a pas d'écoute. Il y a-tu  
12 moyen que quelqu'un nous écoute? » C'était plus  
13 pour ça.

14 Q. **[233]** O.K. Est-ce que vous diriez que, jusqu'à  
15 cette période-là minimalement, vous avez pas  
16 nécessairement un accès direct au cabinet du  
17 ministre, du MAMROT ou du MTQ par exemple?

18 R. Regardez, on a toujours eu...

19 Q. **[234]** Je compare peut-être...

20 R. Non, on a toujours eu accès, que ce soit le PQ ou  
21 le PLQ, là.

22 Q. **[235]** O.K.

23 R. C'est les maires. Moi... moi, là, ma façon à moi de  
24 développer, là...

25 Q. **[236]** Oui.

1 R. ... je... j'ai écouté d'autres personnes, là, puis  
2 je sais qu'il y a des gens qui disaient « Ah! On  
3 sait bien... » Moi, aller dire à un maire « je vais  
4 m'occuper de tout ça, là » c'était comme y dire  
5 « tu vaux rien ». Puis aller by-passer un député  
6 puis dire « je vais me prendre les rendez-vous » je  
7 pense pas... j'ai jamais senti que c'était la  
8 volonté politique que les ingénieurs fassent ça.  
9 Alors, j'ai toujours respecté l'ordre hiérarchique,  
10 c'est-à-dire que c'est le maire qui est politicien,  
11 qui représente une population, qui est élu député  
12 dans son comté. Puis le député, qu'il soit peu  
13 importe la couleur, quand il demande une rencontre  
14 aux Affaires municipales, il va l'avoir sa  
15 rencontre.

16 Q. **[237]** O.K.

17 R. Si c'est un ingénieur qui fait ça, c'est de manquer  
18 de respect, puis c'est quasiment de se tirer dans  
19 le pied pour moi.

20 Q. **[238]** Vous préférez donc allez accompagner main  
21 dans la main avec le député...

22 R. Oui.

23 Q. **[239]** ... le maire et aller à la rencontre.

24 R. Puis leur expliquer aussi, leur expliquer. Parce  
25 qu'une firme d'ingénieurs, ça sert à ça, là. Nous,

1 on en fait des demandes de subvention, on en fait  
2 plusieurs. On sait où ça bloque, on sait qu'est-ce  
3 qui fait bloquer, on sait... On a donné des cours,  
4 nous, en deux mille un (2001) aux municipalités du  
5 Québec sur comment monter des demandes de  
6 subvention. Ça fait qu'on sait ce qu'il faut pas  
7 faire, on sait ce qu'il faut écrire, les faits, que  
8 des faits, pas des hypothèses. Alors, on leur fait  
9 bénéficié de ça. Puis ça va jusqu'à dire « c'est  
10 pas à moi à faire ce téléphone, c'est à vous. C'est  
11 pas à moi à parler lors de la rencontre, seulement  
12 si ça devient technique, c'est à vous. »

13 Q. [240] Non, je posais la question. J'essaie juste de  
14 comprendre votre réponse précédente, quand je  
15 demandais pourquoi faire un effort de... un effort  
16 supplémentaire. Et votre réponse, c'est « bien,  
17 parce que des fois il faut se rapprocher de ces  
18 gens-là, ça peut... ça peut aider, ça peut aider. »  
19 Donc, c'est dans cette optique-là que je vous  
20 posais la question pourquoi jugiez-vous que ça  
21 pouvait aider de vous rapprocher du Parti  
22 québécois? Et là on est en deux mille deux (2002),  
23 deux mille trois (2003).

24 R. Bien, c'est comme je vous dis, si à un moment donné  
25 on a un problème dans un projet, là, puis qu'on a

1 zéro écoute, là, puis qu'on veut pouvoir contacter  
2 quelqu'un puis lui dire : « Toi, est-ce que t'es  
3 capable de nous avoir l'écoute du directeur du  
4 cabinet ou du responsable des programmes ou que ce  
5 soit au ministère des Transports parce qu'on n'est  
6 pas d'accord comment ça se déroule. Pour nous  
7 autres, c'est pas optimal comment ça se passe. »  
8 Bien, des fois, ces gens-là pouvaient... je l'ai  
9 pas expérimenté, là, O.K., mais...

10 Q. **[241]** Mais, c'était la motivation dans vos actions.

11 R. ... mais... Oui. Puis le fait de dire « on est  
12 là », t'sais, je veux dire. Tout le monde était là.  
13 Quand je dis ça, je me dis « tout le monde va se  
14 jeter dans le fleuve, vas-tu te jeter dans le  
15 fleuve » c'est sûr que non, là. Mais, là, tu te dis  
16 « pourquoi tout le monde est là? Il doit y avoir  
17 une raison, là, t'sais. »

18 Q. **[242]** O.K. Est-ce qu'on pourrait dire... mais, ça,  
19 c'est des hypothèses que je pose, le fait d'être  
20 là, ça amène une firme d'ingénierie... être là, je  
21 veux dire, être présent dans les activités de  
22 financement, ça peut amener une firme d'ingénierie  
23 à atteindre un niveau peut-être pas supérieur, mais  
24 avoir accès - comment je pourrais dire - avoir  
25 accès à différents... avoir un réseau, si on veut,

1 politique, un réseau de contacts au niveau  
2 politique qui peut... qui peut être utile. Vous  
3 dites que ça vous a peut-être jamais été utile,  
4 mais le cas échéant, ça aurait pu être utile. C'est  
5 ça l'objectif?

6 R. Écoutez, à rebours, là, on voit, là, on donne plus,  
7 là, tout le monde est content.

8 Q. **[243]** Il y a plus personne donne donc.

9 R. Puis...

10 Q. **[244]** Avant, tout le monde le faisait, là, plus  
11 personne le fait.

12 R. C'est ça. Il fallait... moi, j'avais... j'aurais  
13 peut-être eu le « guts » de dire « on donne plus »,  
14 là, mais je l'ai pas eu.

15 Q. **[245]** O.K.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Sur ce, Maître Tremblay, je pense que nous allons  
18 suspendre.

19 R. Merci.

20 Me SIMON TREMBLAY :

21 On va prendre une petite pause de quinze (15)  
22 minutes, donc à onze heures quarante (11 h 40).

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Oui.

25



1 Me SIMON TREMBLAY :

2 Merci.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Et nous allons libérer aussi...

5 Me SIMON TREMBLAY :

6 Oui.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 ... les images.

9 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

10 REPRISE DE L'AUDIENCE

11

---

12 (11:43:47)

13 LA GREFFIÈRE :

14 Madame France Michaud, vous êtes sous le même  
15 serment.

16 Me SIMON TREMBLAY :

17 Q. **[246]** Donc, Madame Michaud, juste pour récapituler  
18 un peu où est-ce qu'on en était, on a parlé de  
19 votre première rencontre avec madame Boivin. Et  
20 corrigez-moi si je me trompe, mais je comprends que  
21 historiquement, du moins dans ces années-là, Marc-  
22 Yvan Côté étant présent chez Roche, monsieur Labbé  
23 est un président, les deux étant bien identifiés au  
24 Parti libéral, vous tentez donc de... d'entrer en  
25 contact ou rencontrer plutôt madame Boivin de

1 façon, si on veut, à rétablir les ponts et... Est-  
2 ce que je me trompe en faisant...

3 R. Non, c'est correct.

4 Q. **[247]** Comme ça. Est-ce que madame Boivin a parlé,  
5 peut-être pas dans ces termes-là, mais de la fin  
6 d'un purgatoire ou le fait que, bon, bien,  
7 maintenant les ponts étaient rétablis et que le  
8 purgatoire de Roche était terminé?

9 R. Les termes exacts, c'était... c'était plus... bien,  
10 je peux pas vous les dire les termes exacts, mais  
11 ce que je comprenais, c'est que elle voyait qu'il y  
12 avait une volonté qu'il y ait des discussions puis  
13 qu'il y ait des échanges d'une manière plus  
14 soutenue.

15 Q. **[248]** Contrairement au passé où qu'il y en avait  
16 pas vraiment d'échange.

17 R. Contrairement au passé.

18 Q. **[249]** O.K. Vous avez parlé également que, lors de  
19 votre arrivée, mais peut-être un peu après, vous  
20 avez rencontré madame Trépanier.

21 R. Oui, un peu après, là, peut-être sept, huit mois  
22 plus tard, un an, je le sais pas, là.

23 Q. **[250]** O.K. Pouvez-vous nous expliquer le contexte?  
24 Donc, vous la contactez vous-même ou...

25 R. Je la contacte moi-même, je l'invite à dîner pour

1 me présenter.

2 Q. **[251]** O.K. Quel genre de conversation vous avez  
3 dans ce cadre... dans le cadre de ce... de ce  
4 dîner-là? Pardon.

5 R. C'est une conversation très « casual », là. On...  
6 on parle pas nécessairement... on se... on apprend  
7 à se connaître. Je lui explique mon rôle à  
8 Montréal. Je lui dis qu'on a des réseaux puis qu'on  
9 est prêt à aider, puis je suis prête à aider, là.  
10 Mais, c'est pas aussi... bien, je veux dire, c'est  
11 plus...

12 Q. **[252]** Donc, les ponts sont pas... les liens sont  
13 pas défauts, vous avez pas besoin de les refaire,  
14 donc c'est plus...

15 R. Non, mais...

16 Q. **[253]** ... une rencontre de...

17 R. ... je veux dire... Je pense qu'elle est contente  
18 que ce soit moi qui sois là, là.

19 Q. **[254]** O.K. Avant, c'était qui?

20 R. Je suis pas sûr qu'avant quelqu'un allait voir  
21 nécessairement Violette... Ça, il faudrait poser la  
22 question à Marc-Yvan Côté, je le sais pas.

23 Q. **[255]** O.K.

24 R. Mais, il y avait peut-être monsieur Cloutier qui  
25 appelait des fois, là.

- 1 Q. **[256]** O.K. Parfait. Donc, vous la rencontrez,  
2 première fois, discussion comme, pour reprendre  
3 votre terme, « casual », donc on discute, on  
4 apprend à se connaître, les présentations. Et est-  
5 ce qu'à ce moment-là il est question de  
6 financement?
- 7 R. À cette rencontre-là, non, si ce n'est que je dis  
8 que tant les employés que moi, que mon réseau, on  
9 va les aider au mieux qu'on va pouvoir.
- 10 Q. **[257]** O.K. Quand vous lui dites... quand vous nous  
11 dites, pardon, que vous lui expliquez un peu votre  
12 rôle chez Roche, là on est en deux mille... fin  
13 deux mille trois (2003) si...
- 14 R. Oui, quelque chose de même, là, je me souviens pas  
15 précisément, là.
- 16 Q. **[258]** O.K. Mais, à ce moment-là, au niveau de tout  
17 ce qui est financement parti politique, qu'est-ce  
18 que vous lui expliquez être votre rôle?
- 19 R. Bien, je lui dis : « Comme je suis à Montréal, je  
20 suis plus proche pour vous... - à ce moment-là, je  
21 la vouvoie, là - pour vous rencontrer. » Ça fait  
22 que, là, moi, j'essayais de centraliser les choses.  
23 Je lui explique toujours la... comme j'ai fait avec  
24 madame Boivin, la problématique « on est partout au  
25 Québec, puis tout le monde appelle tout le monde,

1           puis j'aurais... j'aimerais ça que... que ce soit  
2           plus centralisé puis qu'on... qu'on se ramasse pas  
3           six dans un cocktail de financement puis que... que  
4           tout le monde appelle tout le monde, là, parce  
5           que... » c'est ça.

6           Q. **[259]** O.K. Mais, au niveau du... à part ça, est-ce  
7           qu'au niveau du financement, il y a des  
8           conversations... est-ce que vous discutez, par  
9           exemple, d'objectif ou de montant?

10          R. Il y a pas de question d'objection, il y a pas de  
11          question de montant, ça... c'est...

12          Q. **[260]** C'est vraiment une première rencontre pour se  
13          connaître.

14          R. Non mais il n'y en a jamais eu, ni avec Ginette  
15          Boivin après, là, c'est « vous faites le mieux que  
16          vous pouvez avec les réseaux que vous avez. » Puis  
17          les deux, les deux, je veux dire, dans leur  
18          discours c'est toujours : « N'oubliez pas la loi  
19          électorale ». Les deux sont très clairs sur la loi  
20          puis les histoires de...

21          Q. **[261]** C'est-à-dire que c'est des dons personnels...

22          R. Exactement.

23          Q. **[262]** ... qu'il ne faut pas rembourser si  
24          quelqu'un. On vous rappelle systématiquement les  
25          règles de financement.

1 R. À chaque fois.

2 Q. **[263]** Pourquoi on vous rappelle systématiquement  
3 les règles de financement selon vous?

4 R. Parce que je pense que c'est important pour eux  
5 autres.

6 Q. **[264]** Que ce soit fait légalement?

7 R. Oui.

8 Q. **[265]** Est-ce que vous avez l'impression qu'on vous  
9 rappelle les règles de financement parce qu'on  
10 s'adresse à un représentant de Roche?

11 R. Probablement.

12 Q. **[266]** C'est l'impression que vous avez ou c'est une  
13 hypothèse?

14 R. Bien c'est une hypothèse parce que je veux dire je  
15 fais partie d'une compagnie d'ingénierie. Alors, si  
16 Pierre dans la rue fait un chèque de trois cents  
17 (300), ils feront peut-être pas tout le petit  
18 laïus, là, mais moi je l'ai le laïus.

19 (11:49:45)

20 M. RENAUD LACHANCE, Commissaire :

21 Q. **[267]** Vous dites que madame Trépanier, madame  
22 Boivin vous disaient que les contributions que les  
23 gens de Roche versaient devaient pas être  
24 remboursés d'aucune façon par Roche, ils vous  
25 précisaient ceci?

1 R. C'était pas dans ces mots-là, c'était comme la loi  
2 électorale l'écrit ça doit être des contributions  
3 faites par des personnes et non des compagnies. Le  
4 terme prête-nom ne venait pas dans la conversation,  
5 c'était vraiment comme la loi le dit.

6 Q. **[268]** Oui, mais donc c'est autre chose, c'est clair  
7 que ça doit être fait par des dons personnels, ça  
8 c'est certain, mais des allusions à l'effet que  
9 Roche ne devait pas rembourser aucune de ces deux  
10 personnes-là...

11 R. Jamais.

12 Q. **[269]** ... ne vous a fait cette allusion-là?

13 R. Non. Ni dans un sens positif ni négatif.

14 Q. **[270]** Mais en même temps elles sont très  
15 conscientes toutes les deux qu'elles approchent  
16 Roche et non pas vous en tant que représentante de  
17 Roche?

18 R. Elles approchent Roche, elles approchent France  
19 Michaud et le réseau de France Michaud et des  
20 autres gens chez Roche. Moi c'est de même que je le  
21 vois, là, parce qu'on parle de réseautage, là, tu  
22 sais, de gens qu'eux autres n'atteignent pas.

23 Me SIMON TREMBLAY :

24 Q. **[271]** Et qui n'atteignent pas...

25 R. Bien qu'ils ne connaissent pas, qui...

1 Q. **[272]** De chez Roche?

2 R. De chez Roche ou d'ailleurs parce que c'est pas,  
3 plus tard je pense qu'on va y venir, là, ils  
4 connaissent des gens, mais ils ne connaissent pas  
5 tout le monde, ça fait qu'ils essaient d'élargir  
6 leur réseau. Puis pour élargir un réseau bien tu te  
7 sers de gens qui vont te permettre de l'élargir.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. **[273]** Mais si vous me permettez, vous dites qu'ils  
10 font appel donc au réseau parce que vous avez des  
11 gens derrière vous. Une fois que la première fois  
12 que vous avez sollicité des gens de chez vous pour  
13 donner au Parti québécois ou au Parti libéral, est-  
14 ce que ce sont eux qui communiquent avec eux  
15 directement par la suite ou on passe toujours par  
16 vous?

17 R. Malheureusement le train-train quotidien des... des  
18 gens en région, là, surtout dans l'Est, a continué,  
19 quand un gars est habitué de parler à une autre  
20 personne, il a continué à appeler.

21 Q. **[274]** Donc, on faisait appel à vous?

22 R. Donc, le terme de centralisation, là, c'est un voeu  
23 pieux.

24 Q. **[275]** Donc, O.K., donc, on faisait appel à vous  
25 même si des gens de votre compagnie avaient



1 participé, c'est-à-dire avaient financé, par la  
2 suite on faisait appel quand même à vous pour des  
3 dons?

4 R. Là, je saisis pas, il y avait des gens de ma  
5 compagnie...

6 Q. [276] Oui?

7 R. ... un peu partout dans les régions qui avaient  
8 déjà fait des choses, là.

9 Q. [277] Oui.

10 R. Moi c'est arrivé, là, à peut-être une ou deux  
11 reprises par année, là, où on me disait : « Écoute,  
12 au central c'est beau les régions tout ça, mais on  
13 a besoin aussi d'aide, est-ce que dans ton réseau  
14 il a des gens qui pourraient aider le central. Là,  
15 je parlais plus des régions. Puis, là, il y avait  
16 plus d'histoire de centralisation parce que j'avais  
17 complètement perdu le contrôle de ça, là. Alors...

18 Q. [278] Écoutez, je vais laisser maître Tremblay  
19 continuer, puis je reviendrai si j'ai pas  
20 réponse...

21 R. O.K.

22 Q. [279] ... à ma question.

23 Me SIMON TREMBLAY :

24 Q. [280] Moi ce que j'essaie de comprendre, c'est que  
25 vous parlez des réseaux de contact, qu'on vous dit

1           notamment que c'est des réseaux de contact, mais  
2           corrigez-moi si je me trompe, mais une des raisons  
3           pourquoi vous contribuez au niveau du financement  
4           politique, c'est parce que tout le monde le fait?

5           R. Oui.

6           Q. **[281]** Puis quand vous allez dans les cocktails,  
7           bien il y a des gens de chez BPR, il y a des gens  
8           de chez Dessau, il y a toutes les firmes  
9           d'ingénierie qu'on a vues qui sont présentes?

10          R. Il y a tous les professionnels en général.

11          Q. **[282]** O.K. Avocats, comptables, architectes,  
12          urbanistes, tout le monde est là?

13          R. Hum, hum.

14          Q. **[283]** O.K. Dans ce cas-là, si ces gens-là  
15          contribuent déjà et vont déjà aux activités de  
16          financement...

17          R. Non, il y en a... il y en a en dehors de ça, là. Il  
18          y a des petits entrepreneurs qui vont pas  
19          nécessairement à des activités de financement, il y  
20          a des fournisseurs...

21          Q. **[284]** Mais ces fournisseurs-là vont faire affaire  
22          avec Roche?

23          R. Des hydrogéologues, exemple, qui vont pas  
24          nécessairement à des activités de financement, des  
25          vendeurs de technologie de traitement qui sont pas

1 nécessairement appelés, ils font pas partie d'un  
2 réseau quelconque...

3 Q. **[285]** Non, je vous suis, sauf que... ma prémisse de  
4 base c'est que, par exemple, monsieur Côté nous  
5 disait que BPR, là, on pourrait dire, dans l'est du  
6 Québec, c'est votre compétiteur direct. Parce que  
7 c'est un peu une firme d'ingénierie...

8 R. Ça c'était vrai... c'était vrai, avant deux mille  
9 cinq (2005) c'était très, très vrai, mais ça a  
10 diminué beaucoup après deux mille cinq (2005) parce  
11 que beaucoup de nos compétiteurs sont venus  
12 s'installer : Dessau s'est installée...

13 Q. **[286]** O.K., en région aussi.

14 R. ... Teknika HBA, qui s'appelle plus de même, s'est  
15 installée à Québec.

16 Q. **[287]** Non, je comprends ce que vous voulez dire,  
17 que la dynamique a changé.

18 R. D'autres se sont installés. Oui.

19 Q. **[288]** Mon point c'est que le réseau de contacts  
20 d'une... avant deux mille cinq (2005), d'une firme  
21 comme BPR, qui fait pas mal la même chose que  
22 vous...

23 R. Hum.

24 Q. **[289]** ... on s'entend-tu que ce réseau de contacts  
25 là risque de s'entrecouper avec le vôtre?

- 1 R. Oui. Oui.
- 2 Q. **[290]** O.K.
- 3 R. Ce qui rend la tâche difficile.
- 4 Q. **[291]** O.K. Et donc, ce qui, peut-être, pourrait  
5 laisser croire que, lorsqu'on dit : « On veut  
6 bénéficiaire de votre réseau », la chose qui est  
7 unique c'est à l'intérieur de Roche. Parce que bien  
8 qu'à l'extérieur de Roche on va faire affaire avec  
9 des mêmes... des mêmes sous-traitants, les mêmes  
10 fournisseurs, à l'intérieur de Roche, là on est un  
11 peu unique en soi, c'est-à-dire que là il y a un  
12 intérêt pour un parti politique d'obtenir ce  
13 réseau-là?
- 14 R. Non... oui... c'est pas tout à fait ça.
- 15 Q. **[292]** O.K. Expliquez-nous.
- 16 R. Même si on peut faire affaire avec les mêmes  
17 fournisseurs, si je choisis un laboratoire de sol,  
18 si c'est moi, dans le cas d'un projet, là, qui...  
19 c'est pas la Ville qui le fait puis que ce  
20 laboratoire-là fait aussi affaire avec BPR, il va  
21 peut-être dire à BPR : « Oui, je vais participer à  
22 telle activité » puis il va peut-être me dire, à  
23 moi aussi, « Oui, oui, oui, je vais y aller. »  
24 Comprenez-vous?
- 25 Q. **[293]** Oui, je comprends.

- 1 R. Toujours dans l'idée de ne pas me décevoir.
- 2 Q. **[294]** Toujours la même idée derrière, on prend pas  
3 de chance, on veut pas décevoir personne, on veut  
4 pas froisser personne.
- 5 R. C'est ça. Ça fait que, tu sais, il peut me dire,  
6 oui, à moi puis il peut dire oui à un autre.
- 7 Q. **[295]** O.K. Donc, vous faites ces premiers contacts  
8 là. Est-ce que vous... mesdames Boivin et  
9 Trépanier, vous les voyez de façon périodique, de  
10 façons fréquentes?
- 11 R. Oui, mais, comme je l'expliquais tantôt, c'est un  
12 lien qui s'est développé. Alors, si on parlait de  
13 financement, c'était peut-être une ou deux fois par  
14 année, là.
- 15 Q. **[296]** O.K.
- 16 R. Où j'apportais quelques chèques de ma part ou de  
17 certaines personnes qui m'avaient remis des  
18 chèques. Puis d'autres les envoyaient directement.  
19 Puis j'en faisais même pas mention de ça parce que  
20 je considérais que c'est... la... la... le but  
21 c'était pas que je dise... le but qu'on me  
22 demandait c'était d'utiliser un réseau. Ça fait  
23 qu'eux autres si, le résultat en bout de ligne, ils  
24 en ont plus, ils doivent se dire qu'il y a des gens  
25 qui ont... qui ont fait ça, là, tu sais. Puis même

1 des gens de chez Roche envoyaient leurs choses...  
2 un employé quelconque pouvait envoyer directement  
3 ses choses, là, puis pas passer par moi, là.  
4 C'était... c'était pas... c'était mal synchronisé  
5 ou... en tout cas, c'était pas synchronisé, c'était  
6 pas...

7 Q. **[297]** Donc... Je comprends. Puis vous vous voyez,  
8 en plus de ça, un contexte... je dirais pas plus  
9 social mais dont vous allez... vous pouviez aller  
10 manger avec une des deux...

11 R. Oui. Regardez...

12 Q. **[298]** ... pour parler de la pluie et du beau temps.

13 R. ... c'est deux personnes que j'ai... je les  
14 trouvais agréables... Comme je vous dis, madame  
15 Boivin, quand elle a quitté le PQ, j'ai continué à  
16 la voir plusieurs fois. Ça m'a même attristée  
17 quand... quand je me suis... Madame... madame  
18 Trépanier pareil, c'était des personnes qui étaient  
19 intéressantes à discuter. Puis j'avais peu... peu  
20 d'amis, peu de gens...

21 Q. **[299]** Vous arriviez à Montréal...

22 R. Moi, j'étais pas une fille qui était...  
23 premièrement, qui connaissait tous les  
24 entrepreneurs de ma région, là, tu sais, j'en ai  
25 connu un. J'en connaissais une autre de Québec

1            parce que j'avais étudié avec, là. Ça fait que, tu  
2            sais, j'étais pas dans un réseau, là... Écoutez, je  
3            reconnaissais même pas mes compétiteurs dans un  
4            cocktail au début, à Montréal, là.

5            Q. **[300]** Donc, vous arrivez, vous êtes nouvelle à  
6            Montréal, donc, évidemment, avec les conséquences  
7            évidentes que ça peut avoir, on connaît pas le  
8            monde, on n'a pas nécessairement beaucoup d'amis...

9            R. C'est un choc, là, tu sais, j'ai même pas de  
10            gardienne, j'ai... tu sais, je veux dire...

11           Q. **[301]** On part de la base, là.

12           R. On part de la base. Alors, ces personnes-là, on  
13           s'est... des fois je l'appelais ou... « Ça fait  
14           longtemps qu'on s'est parlé. » C'est plus souvent  
15           moi qui appelais. Quand Ginette est partie du PQ,  
16           elle, elle m'a appelée à l'occasion. Je ne peux pas  
17           vous dire, là, on ne dînait pas vingt-cinq (25)  
18           fois par année. Puis ce n'était pas toujours moi  
19           qui payais aussi, là, t'sais, c'était...

20           Q. **[302]** C'est de temps en temps.

21           R. Des fois, c'était chacun notre facture. Des fois...  
22           T'sais, c'était... C'était vraiment...

23           Q. **[303]** Votre relation est sortie du cadre  
24           professionnel un peu.

25           R. Oui. Puis on pouvait parler de comment ça allait au

1 PQ, comment ça allait au Parti libéral. Mais,  
2 t'sais, dans un sens général.

3 Q. **[304]** Pas précis. Vous dites que ça vous a  
4 attristée quand ils ont quitté?

5 R. Bien, c'est parce que c'est deux personnes que  
6 j'appréciais puis que j'ai complètement arrêté de  
7 voir comme tout le monde dans ma vie.

8 Q. **[305]** O.K. Pour quelle raison particulière qu'ils  
9 perdent leur emploi ça vous attristait?

10 R. Bien, je ne sais pas si Violette Trépanier a perdu  
11 le sien. Ça doit.

12 Q. **[306]** Madame Boivin en particulier.

13 R. Quand c'est arrivé à madame Boivin, madame Boivin  
14 m'avait toujours dit que c'était sa deuxième  
15 famille le PQ puis mon impression à moi, c'est que  
16 les gens qui perdent leur emploi, comme madame  
17 Boivin, ce sont des victimes.

18 Q. **[307]** Des personnes sacrifiées?

19 R. Pour moi c'est ça mon impression.

20 Q. **[308]** Puis qu'est-ce qui vous permet de penser ou  
21 de croire qu'elle a été sacrifiée ou qu'elle a été  
22 victime? Victime de quoi exactement?

23 R. Bien, ça fait bien, on l'a mise dehors. Elle  
24 faisait ça sous son propre chef, puis on l'a mise  
25 dehors.



1 Q. **[309]** Puis vous pensez que ce n'est pas vrai, ça,  
2 qu'elle ne faisait pas ça sous son propre chef?

3 R. Mon idée à moi, c'est vrai pour tout le monde, là,  
4 pas juste pour Ginette Boivin, là, mon idée à moi,  
5 c'est, eux autres devaient avoir des objectifs qui  
6 leur étaient donnés. Puis mon idée à moi... Mais  
7 c'est juste mon idée à moi.

8 Q. **[310]** Allez-y!

9 R. Ils devaient répondre à quelqu'un de ce qu'ils  
10 faisaient.

11 Q. **[311]** Vous avez de la misère à croire qu'ils  
12 agissaient... que madame Boivin, pour prendre  
13 l'exemple, ou madame Trépanier...

14 R. Bien, je ne veux pas... C'est les deux, là. Je veux  
15 dire, c'était des personnes dédiées à leur parti.  
16 Ce n'était pas dans les hautes sphères. Mais c'est  
17 eux autres qui ont payé de...

18 Q. **[312]** Est-ce que je dois comprendre, dans le fond,  
19 que ce n'était pas nécessairement eux...

20 R. Mais c'est mon idée.

21 Q. **[313]** Non, mais votre impression, je ne les ai pas  
22 connues, c'est pour ça, votre impression, vous les  
23 avez fréquentées, c'est même devenu plus que des  
24 relations professionnelles?

25 R. Ce n'est pas quelque chose non plus qu'on a

1 discuté. Quoi que quand Ginette est partie, il y  
2 avait eu un genre de petit 5 à 7 ou un dîner, là,  
3 puis j'étais allée, puis, moi, je lui avais dit que  
4 je trouvais ça injuste.

5 Q. **[314]** Mais juste pour bien comprendre votre  
6 impression. Puis c'est ce que vous pensez. Vous  
7 n'avez pas lu ça à quelque part, puis personne vous  
8 a dit explicitement ça, j'en suis. Mais votre  
9 impression, c'est que ce n'est pas nécessairement  
10 ces dames-là qui décidaient, donc eux, c'était des  
11 exécutantes, des employées, elles faisaient ce  
12 qu'on leur disait de faire. Et ce qui vous choque,  
13 c'est qu'elles ont été sacrifiées lorsque c'est  
14 devenu un peu plus chaud?

15 R. Peut-être qu'elles se faisaient dire : « N'oublie  
16 pas d'avertir tout le monde que ce sont des chèques  
17 personnels. » Puis tout ça. Peut-être qu'eux autres  
18 aussi se faisaient dire la même chose, là. Puis ils  
19 le faisaient aussi. T'sais, ils le faisaient  
20 fidèlement cette chose-là. Mais dans tout ça, peu  
21 importe les professionnels visés ou les politiciens  
22 visés ou les partis visés, ça aurait été tellement  
23 plus simple qu'il y ait un genre de mea culpa puis  
24 dire : « Regardez, là, on a pensé qu'on n'était pas  
25 loin d'être correct en faisant ça. Puis dans le

1 fond, aujourd'hui, on se met ensemble tout le monde  
2 pour dire, c'est fini. » Hein! Ça nous aurait  
3 enlevé beaucoup, beaucoup de bobos, hein. Mais ça  
4 prend du courage pour le faire.

5 (12:02:56)

6 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

7 Q. **[315]** Dites-moi, est-ce que vous savez pourquoi le  
8 Parti québécois a remercié madame Boivin?

9 R. Bien, ça a été fait dans le temps où il y a eu des  
10 allégations qu'elle demandait à des firmes  
11 d'ingénieurs. T'sais! Je ne me souviens pas  
12 exactement du contexte, mais c'était un contexte  
13 dans ce genre-là. Puis monsieur Boisclair lui a  
14 dit : « Merci. Bonjour. »

15 Q. **[316]** Est-ce que c'est possible que ce soit relié à  
16 l'histoire, justement, de contributions où...

17 R. Oui, oui.

18 Q. **[317]** ... il y avait des prête-noms?

19 R. Bien, il me semble que c'est une affaire de même.

20 Q. **[318]** C'est ça. Si, à ce moment-là, vous étiez  
21 proche de madame Boivin, est-ce que vous avez  
22 discuté de la notion de prête-nom avec madame  
23 Boivin à cette époque-là?

24 R. Non. Parce que, moi, comme je vous dis, à chaque  
25 fois, elle prenait le soin de me redire la loi

1           électorale. Je trouvais ça tellement facile qu'on  
2           prenne une personne comme elle ou comme Violette  
3           Trépanieur puis qu'on dise on a réglé notre  
4           problème. On serait pas assis ici si c'était vrai.

5       Q. **[319]** Mais que vu que vous vous sachiez que chez  
6           Roche on utilisait des prête-noms, est-ce que vous  
7           vous êtes pas dit quand vous avez su que madame  
8           Boivin était congédiée à cause d'une histoire de  
9           prête-nom que dans les faits pourquoi madame Boivin  
10          alors que tout le monde sait qu'on fonctionne en  
11          prête-nom, est-ce que ça ne vous est pas venu à  
12          l'idée?

13       R. Bien on utilisait, on utilisait pas deux cent  
14          cinquante (250) prête-noms premièrement.

15       Q. **[320]** Non, mais quelques-uns...

16       R. Oui.

17       Q. **[321]** ... étaient prête-noms clairement?

18       R. Oui. J'ai pas parlé de ça avec Ginette, moi je veux  
19          dire... De lui dire une chose comme ça c'était de  
20          la mettre plus dans l'embaras que d'autre chose.

21          (12:04:34)

22       LA PRÉSIDENTE :

23       Q. **[322]** Oui, mais vous nous avez dit tantôt que vous  
24          avez parlé avec elle et que vous avez dit que vous  
25          lui avez dit...

- 1 R. C'est injuste.
- 2 Q. **[323]** ... que c'était injuste.
- 3 R. Oui.
- 4 Q. **[324]** Vous saviez le contexte...
- 5 R. C'est injuste que ce soit...
- 6 Q. **[325]** ... dans lequel elle avait été...
- 7 R. ... que ce soit elle.
- 8 Q. **[326]** Oui, mais vous saviez le contexte dans lequel
- 9 elle avait été remercié de ses services, vous lui
- 10 dites que c'est injuste, que répond-t-elle?
- 11 R. Je me souviens pas, elle a toujours défendu son
- 12 parti. Je vous le dis c'est sa deuxième famille.
- 13 Q. **[327]** Mais elle a dû quand même...
- 14 R. Elle avait pas beaucoup d'animosité, en tout cas
- 15 elle m'en a pas montré à moi beaucoup.
- 16 Q. **[328]** Puis elle vous a pas dit pourquoi elle avait
- 17 été remercié par monsieur Boisclair?
- 18 R. Bien c'était clair, c'était dans les journaux, on a
- 19 pas parlé de... c'était clair, là, son nom sortait
- 20 partout, là, puis, tu sais, je veux dire ça a pas
- 21 fait, j'ai pas pris le couteau puis je l'ai pas
- 22 tourné dans la plaie, là.
- 23 Me SIMON TREMBLAY :
- 24 Q. **[329]** Est-ce que ça se peut que ça soit suite au
- 25 rapport Moisan?

- 1 R. Ah, je sais même pas c'est quoi le rapport Moisan.
- 2 Q. **[330]** Vous savez pas?
- 3 R. Ça se peut.
- 4 Q. **[331]** Donc, vous allez, si on fait un petit résumé,  
5 vous arrivez à Montréal en deux mille trois (2003),  
6 vous rencontrez madame Boivin et madame Trépanier,  
7 on en a parlé, l'objet des discussions. Et d'emblée  
8 avant la pause on avait parlé qu'en deux mille cinq  
9 (2005) une restructuration et que vous obtenez  
10 différents titres et différentes fonctions, vous  
11 prenez la charge, pardon, de différentes fonctions.  
12 Voulez-vous nous dire exactement quel est votre  
13 rôle dans le nouveau Roche, c'est-à-dire le Roche  
14 racheté par les Québécois avec la nouvelle  
15 structure?
- 16 R. Je m'occupe des infrastructures municipales,  
17 secteur Ouest.
- 18 Q. **[332]** O.K.
- 19 R. Donc, du directeur du génie civil et son équipe, du  
20 directeur (inaudible) dans son équipe, du directeur  
21 de la mécanique, électricité. Je m'occupe aussi à  
22 l'époque on a fait l'acquisition d'une firme en  
23 deux mille sept (2007) peut-être, là, avec le  
24 président de travailler cette acquisition-là en  
25 structures. Puis je fais du développement des

1 affaires, puis je m'occupe de financement.

2 Q. **[333]** O.K. Est-ce que je me trompe en disant qu'en  
3 deux mille cinq (2005), là, lorsque... avec la  
4 nouvelle structure vous remplacez en quelque sorte  
5 Marc-Yvan Côté? Ou sinon minimalement...

6 R. C'est pas pour dire qu'il est irremplaçable, là,  
7 mais non, au niveau du financement oui.

8 Q. **[334]** Donc, vous assurez une continuité du travail  
9 que faisait Marc-Yvan Côté avant son départ...

10 R. Au niveau du financement, pas pour...

11 Q. **[335]** Au niveau du financement. Et vous l'avez dit  
12 tout à l'heure votre tâche principale à ce moment-  
13 là c'est de coordonner tout ça au sein de chez  
14 Roche?

15 R. Bien en fait c'est de... moi le but c'était qu'on  
16 centralise l'information, là. Et qu'on soit capable  
17 de dire on est tant à donner dans les dirigeants,  
18 là, donc, on a tant de sous. Puis dépendant des  
19 années, là, année électorale versus année pas  
20 électorale, trouver une manière, on a tant de sous  
21 qu'on a puis qu'on paie nos impôts au maximum. Puis  
22 après dire bien qu'est-ce qu'on fait, comment qu'on  
23 s'arrange pour combler le reste. Et moi dans  
24 l'Ouest, dans l'Est je peux pas parler pour André  
25 Côté, mais il y a eu des prête-noms, mais il y en a

1 peut-être eu quatre, cinq. Il y a eu des bonis qui  
2 ont été donnés à des gens. Puis il y a eu des gens  
3 par le réseautage justement on est allé voir puis  
4 on a dit : « Vous impliqueriez-vous », puis...

5 Q. **[336]** Peut être déléguer, déléguer certaines  
6 part...

7 R. Il y a des gens qui ont donné de bonne foi avec...

8 Q. **[337]** Sans remboursement nécessairement...

9 R. C'est ça.

10 Q. **[338]** ... de la part de Roche.

11 R. Puis ça, je privilégiais ça mais c'était pas si  
12 simple que ça non plus, là. Puis ça... ça demandait  
13 du temps, là. Puis c'était pas mon rôle, là, tu  
14 sais, je veux dire, là, moi... Ça fait que je  
15 demandais à des gens qui faisaient du développement  
16 s'ils pouvaient m'aider là-dedans puis... Parce que  
17 je connaissais pas tant plus de monde que ça, là.

18 Q. **[339]** On va y venir dans quelques instants,  
19 justement, des façons d'obtenir l'argent pour le  
20 financement. Avant toutes choses on va établir...  
21 vous avez dit qu'au niveau du montant, une année  
22 électorale versus...

23 R. Mais ça a commencé en deux mille six (2006), là, ce  
24 que je...

25 Q. **[340]** Oui, oui, donc en deux mille six (2006).



1           Donc, on va regarder maintenant davantage. Est-ce  
2           que je me trompe, entre deux mille trois (2003),  
3           deux mille six (2006), vous faites... vous avez pas  
4           de tâches générales, vous rétablissez les ponts  
5           avec le Parti québécois, vous créez une relation,  
6           si on veut, avec madame Trépanier, pour le Parti  
7           libéral et vous faites un effort mais vous avez pas  
8           de fonction en tant que telle chez Roche de  
9           responsable, si on veut, au niveau national du  
10          financement.

11         R. Exactement.

12         Q. **[341]** O.K. Donc, en deux mille six (2006), vous  
13          devenez... vous avez cette fonction-là, on a...

14         R. Je la prends.

15         Q. **[342]** Vous la prenez. Qui vous la donne?

16         R. Disons que comme j'avais déjà établi des ponts, là,  
17          c'était un peu naturel. Excepté que, moi, je  
18          voulais pas m'occuper de l'est, là, je veux dire,  
19          je voulais que avoir un correspondant dans  
20          l'ouest... dans l'est, qui était André Côté.

21         Q. **[343]** Qui est André Côté qui faisait ce travail-là.  
22          O.K. Donc... mais au niveau... monsieur Côté nous a  
23          dit quand même, lui, il gérait l'est mais au niveau  
24          du budget national, ça relevait du conseil, du  
25          président puis...

- 1 R. Premièrement...
- 2 Q. **[344]** ... de vous, peut-être?
- 3 R. ... le mot « budget », là...
- 4 Q. **[345]** Oui.
- 5 R. ... j'ai fait une fois, un exercice pour voir,  
6 c'était lors d'élections puis je me demande si  
7 c'est pas... c'est soit deux mille huit (2008) ou  
8 deux mille neuf (2009). Les autres fois, j'ai juste  
9 dit, bon, on a tant de personnes de la haute  
10 direction, là, naïvement parlant, on va essayer de  
11 s'en sortir avec ça mais, quand on va fermer  
12 l'année, ça marchera pas, là, tu sais. Puis quand  
13 arrivait le mois de septembre, là, il y avait plus  
14 de « non » que de « oui » à des demandes... mais  
15 les gens le savaient, hein, ça fait qu'ils  
16 essayaient de faire des choses plus en avant dans  
17 l'année, là.
- 18 Q. **[346]** Ah! au printemps plus qu'à l'automne.
- 19 R. Ça fait que... André avait ces... André avait un  
20 problème plus difficile que le mien parce qu'il  
21 avait beaucoup de bureaux régionaux. Alors...
- 22 Q. **[347]** C'est des moins gros montants mais plus de  
23 montants, c'est ça que je dois comprendre?
- 24 R. Oui.
- 25 Q. **[348]** O.K.

1 R. Bien, des moins gros montants, j'ai vu des choses,  
2 là, que je me souvenais pas avoir vu passer, que  
3 j'ai trouvé que c'était des gros montants mais  
4 enfin.

5 Q. [349] Vous parlez du document manuscrit dans  
6 lequel...

7 R. Oui.

8 Q. [350] ... monsieur Côté, là, comptabilisait...  
9 faisait sa comptabilité.

10 R. Ah! non, ça... non, ça c'était tous des petits  
11 montants. Puis dans ce document-là, ce que je vous  
12 disais, c'est... à chaque page c'est la même  
13 affaire.

14 Q. [351] Qu'est-ce que vous voulez dire?

15 R. Il y a cinq pages dans ce document manuscrit-là.

16 Q. [352] Oui. Environ, oui. O.K.

17 R. Puis si vous regardez la première page, là...

18 Q. [353] Peut-être le regarder à l'écran. C'est  
19 l'onglet 10. Montrez pas tout.

20 R. C'est ça.

21 Q. [354] Vous dites...

22 R. Je vais le voir ça, là?

23 Q. [355] Oui, mais vous pouvez pas (inaudible) les  
24 pages.

25 R. Regarde, ici, là, quand on voit « M. Bergeron

1 300 », « Claude Drouin 2450 », « M. - Je sais pas  
2 quoi - 1900 », « C. Lescelleur 3500 ». Là on  
3 retourne ici, « M. Bergeron 300 », « Claude  
4 Drouin »...

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[356]** Est-ce que vous pouvez parler un peu plus  
7 dans le micro.

8 R. Oui, excusez-moi. Quand on regarde à la première  
9 page, là, on voit des noms puis des montants. O.K.?

10 Q. **[357]** Je m'excuse mais pour que tout le monde  
11 puisse suivre, est-ce que vous avez le document...

12 Me SIMON TREMBLAY :

13 Oui, c'est l'onglet 10 ou à la pièce 163P-1780.

14 R. Bon, on va s'arrêter à la première page. « M.  
15 Bergeron 300 », « Claude Drouin 2450 », « M.  
16 Garc... - en tout cas - 1900 », « Claude 3500 »,  
17 « 1000 Gagné », je sais pas trop, là.

18 Q. **[358]** On a une ventilation.

19 R. Bon. Là vous tournez à l'autre page, le verso, moi  
20 que j'ai, là. « M. Bergeron 300 », « Claude  
21 Drouin », bien, là, si vous... « 800, 1050 »...

22 Q. **[359]** C'est la ventilation.

23 R. Tu sais, on arrive quasiment à la même... « 1400 »,  
24 en tout cas, quasiment la même affaire. A. Côté, on  
25 l'a pas dans cette page-là mais après on a... En

- 1 tout cas, moi, j'avais beaucoup de misère à me  
2 retrouver, là. Continuez l'autre page après. Là, en  
3 bas... juste avant, là -redescendre un peu s'il  
4 vous plaît- vous voyez Claude Lescelleur encore.  
5 Là, c'est quinze cents (1500 \$), mille (1000 \$),  
6 mille (1000 \$). Mais c'est toujours le même monde.  
7 Gagné... T'sais. Ça fait que, là, c'est-tu quinze  
8 cents (1500 \$) ou c'est mille (1000 \$)? Là, on va à  
9 l'autre page. André vous a dit que je suis un peu  
10 brouillon. Vous allez comprendre. M. Bergeron,  
11 trois cents (300 \$); Claude, quatre cents (400 \$).
- 12 Q. **[360]** Je comprends, en d'autres termes, que de la  
13 page 2, c'est le détail de la page 1?
- 14 R. C'est toujours la même affaire.
- 15 Q. **[361]** C'est le détail?
- 16 R. Non, c'est toujours la même affaire écrit de façon  
17 différente.
- 18 Q. **[362]** Mais quand je dis « c'est le détail », c'est  
19 qu'aux premières pages, on voit Claude Lescelleur,  
20 mille quatre cent cinquante (1450 \$). Alors qu'à la  
21 deux, troisième page, on voit que le mille quatre  
22 cent cinquante (1450 \$) est ventilé. Il y a eu  
23 quatre cents (400 \$) Robert Dutil, il y a eu quatre  
24 cents (400 \$)...
- 25 R. Oui, mais à l'autre page, il est ventilé

1           différemment.

2           Q. **[363]** On peut y aller peut-être. Je ne suis pas sûr  
3           de vous suivre.

4           R. Regardez, il faudrait les mettre tous en parallèle  
5           pour que vous voyez. Moi, en tout cas, je ne  
6           suivais pas.

7           Q. **[364]** Sa comptabilité à lui?

8           R. Non.

9           Q. **[365]** O.K.

10          R. Regardez, on parle à la dernière page du golf du  
11          PQ, Gardner, mille neuf cents (1900 \$). Ici, on  
12          avait Gardner, mille neuf cents (1900 \$). C'est  
13          tout le temps les mêmes chiffres.

14          Q. **[366]** O.K. Mais pourquoi vous... Je comprends donc,  
15          c'est les mêmes chiffres qui sont ventilés mais...

16          R. Donc, ne les prenez pas et ne les additionnez pas  
17          tous.

18          Q. **[367]** Non, ce n'est pas l'exercice qui a été fait.

19          R. Non, non, mais je veux dire, c'est... Je ne sais  
20          pas pourquoi il y avait cinq pages pour dire une  
21          fois une affaire.

22          Q. **[368]** Mais ce n'est pas tant... C'est des documents  
23          qui ont été perquisitionnés.

24          R. Oui, oui, je le sais.

25          Q. **[369]** Donc, ce n'est pas lui qui nous les a remis,

1 c'est nous qui lui avons montrés.

2 R. Non, non, mais pour vous dire, c'est redondant.

3 Q. **[370]** O.K. Mais la raison pourquoi vous nous dites  
4 que ça peut être les mêmes chiffres, qu'il ne faut  
5 pas les additionner? J'ai de la misère. Pourquoi  
6 vous dites ça?

7 R. Non, non, c'est juste parce que je veux juste vous  
8 dire pour le bénéfice des gens qui écoutent puis  
9 pour vous autres surtout.

10 Q. **[371]** Non, mais le contexte a été produit. C'était  
11 pour démontrer justement qu'il y avait une certaine  
12 comptabilité.

13 R. Oui.

14 Q. **[372]** Puis on s'entend, il n'a jamais été question  
15 que c'était toutes des sommes à additionner une  
16 après l'autre.

17 R. Mais vous comprenez qu'une comptabilité comme ça,  
18 une compagnie fait faillite. Bien, je veux dire, ce  
19 n'est pas clair.

20 Q. **[373]** Vous, est-ce que vous en teniez une  
21 comptabilité?

22 R. Moi, au départ, j'en tenais une.

23 Q. **[374]** Au départ en deux mille six (2006) ou en deux  
24 mille trois (2003)?

25 R. En deux mille six (2006).

- 1 Q. **[375]** Deux mille six (2006). O.K.
- 2 R. Et puis j'ai arrêté quand je n'ai plus été capable
- 3 de suivre.
- 4 Q. **[376]** Puis vous n'avez plus été capable de suivre
- 5 pour des raisons comme celle-là?
- 6 R. Comme ça.
- 7 Q. **[377]** C'est-à-dire que vous n'avez pas
- 8 nécessairement un compte rendu dans un fichier
- 9 Excel, si on veut, de tel montant, telle activité?
- 10 R. Regardez, j'en perdais mon latin comme on dit.
- 11 Q. **[378]** Et est-ce qu'il y a une raison pour vous qui
- 12 explique pourquoi une comptabilité brouillonne,
- 13 pourquoi, vous, vous...
- 14 R. Bien, André disait que c'est parce que ça
- 15 l'écoeurait. Je comprends.
- 16 Q. **[379]** Il nous a dit également que, de façon
- 17 générale, ce n'est pas quelque chose qu'on criait
- 18 haut et fort puis qu'on était content, que c'était
- 19 de façon générale...
- 20 R. Probablement.
- 21 Q. **[380]** ... tabou?
- 22 R. Effectivement.
- 23 Q. **[381]** Vous, vous avez été quand même chez Roche
- 24 pendant plusieurs années. Est-ce que vous êtes
- 25 d'accord avec l'affirmation de monsieur Côté à



1 l'effet que toute la question du financement,  
2 c'était tabou puis les gens étaient de façon  
3 générale inconfortables?

4 R. Oui.

5 Q. **[382]** Je vais reprendre le document.

6 R. Oui.

7 Q. **[383]** Cette parenthèse-là faisait suite à ma  
8 question, à savoir s'il y avait un budget. Puis,  
9 là, ce n'est pas nécessairement le budget. Mais,  
10 bref, je n'utiliserai pas le terme « budget », un  
11 montant...

12 R. Nous, on avait...

13 Q. **[384]** ... estimé par année.

14 R. Moi, je me faisais un montant estimé à partir des  
15 sept associés. Puis comme j'ai dit, c'était plus  
16 huit, plus Marc-Yvan qui lui payait directement.  
17 Moi, je l'additionnais là-dedans. Puis il y avait  
18 un neuvième, une neuvième personne qui donnait, qui  
19 avait après impôt trois mille (3000 \$).

20 Q. **[385]** O.K. Donc, ça nous fait grosso modo donc neuf  
21 personnes qui donnaient dix mille dollars  
22 (10 000 \$) moins impôt?

23 R. Cinq mille cinq cents (5500 \$).

24 Q. **[386]** Moins impôt, donc cinq mille cinq cents  
25 (5500 \$)?

- 1 R. C'est ça. Plus...
- 2 Q. **[387]** Plus trois mille (3000 \$).
- 3 R. ... monsieur Côté.
- 4 Q. **[388]** Marc-Yvan?
- 5 R. Marc-Yvan qui, lui, le faisait de sa poche.
- 6 Q. **[389]** O.K.
- 7 R. Mais, je veux dire, il était là. Mais c'était de sa
- 8 poche aussi. Plus un autre monsieur qui lui avait
- 9 un trois... mettons cinq mille (5000 \$), mais
- 10 qu'après impôt, ça donnait trois mille (3000 \$).
- 11 Q. **[390]** Donc, ça veut dire, ça nous mène... les six
- 12 v.p., vous, le président, monsieur Côté, et l'autre
- 13 personne à trois mille (3000 \$), ces personnes-là
- 14 constituaient, si on veut, la base de votre caisse
- 15 ou de votre...
- 16 R. À peu près, oui.
- 17 Q. **[391]** Ce qu'on peut appeler un budget, mais je
- 18 comprends que ce n'était pas un budget au sens
- 19 comptable du terme?
- 20 R. En fait...
- 21 Q. **[392]** Votre caisse, on peut l'appeler comme ça?
- 22 R. Si on avait pu toujours rentrer dans ça, ça aurait
- 23 été numéro un.
- 24 Q. **[393]** O.K. Je fais un calcul rapide, j'arrive à
- 25 quarante-sept mille dollars (47 000 \$) donc, est-ce

1 que c'est...

2 R. Nous, dans les années non électorales, notre  
3 objectif était de ne pas dépasser soixante mille  
4 (60 000 \$) partout, là.

5 Q. **[394]** O.K. Partout, vous voulez dire tous partis  
6 politiques provinciaux confondus?

7 R. Partout.

8 Q. **[395]** O.K.

9 R. Et dans les années électorales, on pouvait... je me  
10 disais, ça va coûter plus cher, là, ça fait que  
11 j'avais dans l'idée quatre-vingt-dix mille  
12 (90 000). Ça fait qu'il fallait trouver des façons.  
13 Puis, les façons étaient différentes d'une place à  
14 l'autre. Il y a eu quelques prête-noms, il y a eu  
15 des gens qui on reçu des bonis, puis il y a eu des  
16 gens de l'extérieur qui ont contribué qui...  
17 volontairement, là.

18 Q. **[396]** O.K. Donc, vous avez délé... vous avez trouvé  
19 des gens qui contribuaient sans que vous ayez à les  
20 rembourser.

21 R. Bien, disons que c'était pas toujours moi qui  
22 faisais ça, parce que...

23 Q. **[397]** Non, mais...

24 R. ... j'avais peu de contact, mais j'avais des  
25 « chums » qui... qui... je l'ai utilisé le mot,

1 excusez. J'avais des gens que je connaissais qui...

2 Q. **[398]** Qui, eux, connaissaient des gens qui  
3 pouvaient peut-être acheter une carte ou deux, par  
4 exemple, pour une activité.

5 R. C'est ça.

6 Q. **[399]** Vous parlez de... donc, la façon d'obtenir  
7 cet argent-là, la première, c'est les... nos sept  
8 administrateurs, plus vous, plus Marc-Yvan Côté,  
9 plus l'autre personne qui donnait cinq mille (5000)  
10 avant impôt, donc environ trois mille (3000). Vous  
11 avez parlé de bonus, est-ce que je... est-ce  
12 qu'on... on a eu l'occasion d'en discuter, là,  
13 donc, je comprends, par exemple, on donne un bonus  
14 de dix... un boni, pardon, de dix mille dollars  
15 (10 000 \$) à quelqu'un qui, lui, va nous redonner  
16 cinq mille cinq cents dollars (5500 \$) en argent  
17 comptant.

18 R. Il peut nous redonner cinq mille cinq cents (5500),  
19 il peut faire un chèque puis nous redonner la  
20 différence.

21 Q. **[400]** O.K. Mais il faut qu'il contribue...

22 R. À moi, là, mettons...

23 Q. **[401]** ... à la hauteur de cinq mille cinq cents  
24 (5500)...

25 R. ... ou à André.

- 1 Q. **[402]** André Côté?
- 2 R. Hum.
- 3 Q. **[403]** Donc, je comprends qu'il faut que... lui,  
4 dans le fond, on lui donne dix mille (10 000) dans  
5 un... dans un faux boni et il doit, à la fin de  
6 l'année, avoir redonné cinq mille cinq cents (5500)  
7 que ça soit via des chèques aux partis politiques,  
8 via la fréquentation d'activités de financement au  
9 niveau des partis politiques provinciaux...
- 10 R. Bien, c'est la même chose que les chèques, là, ça.
- 11 Q. **[404]** Oui, c'est ça. O.K. Bien, c'est ça, chèque  
12 contribution, chèque activité ou, encore, s'il  
13 reste... s'il avait pas pu épuiser son cinq mille  
14 cinq cents dollars (5500 \$), vous donner l'argent  
15 comptant...
- 16 R. Oui.
- 17 Q. **[405]** ... pour la différence. Vous avez parlé aussi  
18 qu'il y avait eu un peu de prête-noms, donc des  
19 gens qui donnent un chèque ou vont à une activité  
20 et sont remboursés, eux, à même des bonis,  
21 j'imagine?
- 22 R. Non. À même de l'argent que moi, j'avais, là.
- 23 Q. **[406]** De l'argent comptant?
- 24 R. Oui.
- 25 Q. **[407]** O.K.

- 1 R. Puis ça, on a... pour ma part, j'ai... j'en... j'en  
2 avais pas beaucoup, mais il y en a eu quelques-uns,  
3 là.
- 4 Q. **[408]** O.K.
- 5 R. Mais... quoique... le tout est mal - je ne sais pas  
6 si ça se dit - « malaisant » là. Ça, c'était...
- 7 Q. **[409]** C'était le pire, peut-être?
- 8 R. Oui, bien oui.
- 9 Q. **[410]** Donc, tantôt, vous avez dit à madame la  
10 présidente, suite à l'une de ses questions... peut-  
11 être monsieur le commissaire; bref à l'un des deux  
12 commissaires, que l'utilisation de prête-noms,  
13 c'était pas cinquante (50) personnes, là, c'était  
14 pas cent (100) personnes, c'était...
- 15 R. Au total dans la compagnie, j'ai l'impression qu'il  
16 y en avait une quinzaine, là, mais je peux... si je  
17 regarde, là...
- 18 Q. **[411]** Ça peut être douze (12), ça peut être vingt  
19 (20) mais...
- 20 R. Au total, là. Mais comme je vous dis, moi,  
21 j'essayais de trouver du monde externe avant  
22 d'arriver à cette solution-là, là.
- 23 Q. **[412]** O.K.
- 24 R. Parce que c'est pas évident... c'est pas évident à  
25 demander.

- 1 Q. **[413]** À quelqu'un de faire un chèque puis redonner  
2 de l'argent comptant. O.K. Donc, il y a une autre  
3 façon aussi, monsieur André Côté nous a parlé de...  
4 d'un... d'une personne liée à Roche, Martin  
5 Lapointe, qui, lui, avait fait une espèce de  
6 système de fausse facturation pour pouvoir générer  
7 de l'argent.
- 8 R. Bon.
- 9 Q. **[414]** Est-ce que vous êtes au courant de ça aussi?
- 10 R. Non. Moi, je sais que Martin Lapointe, il est  
11 arrivé des années où, sur son salaire, il a donné  
12 des sous.
- 13 Q. **[415]** O.K.
- 14 R. O.K? Où il a fait de chèques.
- 15 Q. **[416]** O.K.
- 16 R. Ça lui a été remboursé en salaire.
- 17 Q. **[417]** D'accord.
- 18 R. Après, quand j'ai vu les trois filiales, dont je  
19 peux même pas vous donner les noms, là, je n'étais  
20 absolument pas au courant.
- 21 Q. **[418]** O.K. Vous l'avez su après coup?
- 22 R. Je l'ai su...
- 23 Q. **[419]** Une fois... une fois que...
- 24 R. ... quand André a parlé ici.
- 25 Q. **[420]** O.K. Vous saviez pas avant que... le

1           témoignage d'André Côté?

2           R. Je le sais pas. J'ai appris ça là.

3           Q. **[421]** Bon, bien, on vous posera pas plus de  
4           questions dans ce cas-là. Donc, est qu'on... en  
5           résumé, donc, il y a les associés et autre haute  
6           direction qui contribuent, il y a les faux bonis,  
7           il y a, quand on a pas d'autres choix, les prête-  
8           noms, on a également...

9           R. J'aimerais mieux mettre les personnes de  
10          l'extérieur avant les prête-noms...

11          Q. **[422]** O.K.

12          R. ... parce qu'il y en avait peut-être un petit peu  
13          plus.

14          Q. **[423]** Parfait. Donc, on essaye de trouver des gens  
15          à l'extérieur pour pouvoir nous aider à... est-ce  
16          que je peux dire à remplir les activités, donc à  
17          avoir du monde aux activités?

18          R. À donner des... certains montants oui ou être  
19          présents à des activités.

20          Q. **[424]** On a vu dans certains courriels, dans le  
21          cadre du témoignage d'André Côté que, par exemple,  
22          on demandait de vendre... de trouver ou d'acheter  
23          cinq cartes, des fois deux cartes, et tout. Est-ce  
24          que ça, c'est des demandes qu'on pouvait vous  
25          faire...



1 R. Oui.

2 Q. **[425]** ... dans le cadre d'une invitation?

3 R. Surtout dans le cadre du cocktail quand c'était  
4 pour des premiers ministres ou... Puis, là, je vais  
5 le dire à la façon que je... il y avait deux gros  
6 cocktails qu'il y avait des... autant au Parti  
7 québécois qu'au Parti libéral, il y avait les  
8 cocktails de premier ministre, là, bien il y avait  
9 un cocktail, je sais pas si c'est celui du  
10 premier... qu'on associait au premier ministre,  
11 mais je pense que non, au Parti libéral qui était  
12 l'activité de Tony Tomassi pour le financement de  
13 Michel Bissonnette.

14 Q. **[426]** O.K.

15 R. Puis ça, c'était... c'était très... tous les  
16 ministres étaient là, tout... beaucoup de députés.  
17 Puis ça, des fois, j'ai déjà reçu à mon bureau un  
18 nombre de cartes comme pour me dire « ça va être  
19 ça, là, t'sais. » Mais, la réponse était pas  
20 toujours ça, là. T'sais, quand on arrivait sur les  
21 lieux, là...

22 Q. **[427]** Vous réussissiez pas toujours...

23 R. ... je faisais un chèque, si on était trois à en  
24 avoir acheté puis j'avais reçu cinq cartes, là, ou  
25 même, André parle de dix (10) cartes, là, pour moi

1 c'était un voeu pieu de leur part...

2 Q. **[428]** C'est un objectif à attendre.

3 R. ... puis si je réussis... t'sais. Moi, c'était pas  
4 ça ma job, là. Ma job, c'était d'avoir de la  
5 clientèle satisfaite, de faire des projets puis que  
6 ça marche.

7 Q. **[429]** O.K. On va juste revenir, juste faire un pas  
8 en arrière, donc...

9 R. C'était un côté de ma job.

10 Q. **[430]** O.K. Donc, par exemple, l'activité que vous  
11 nous parlez, vous recevez une dizaine de cartes en  
12 disant « bien, écoutez, essayez de venir avec dix  
13 (10) personnes », si vous réussissez pas, c'était  
14 pas la fin du monde, donc il y a pas de... »

15 R. Bien, c'était pas écrit de même, là, mais c'était  
16 écrit...

17 Q. **[431]** « Faites votre possible, l'objectif à  
18 atteindre, voici dix (10) cartes ».

19 R. C'est même pas écrit « faites votre possible. »  
20 « Voici, vous trouverez des cartes pour le cocktail  
21 de monsieur untel. » Puis, là, je mets pas de  
22 couleur, là.

23 Q. **[432]** Non, non, ça se faisait des deux bords.

24 R. Puis... puis des deux bords, puis ça a dû se faire  
25 des trois bords, c'est juste que je me suis jamais

- 1           mêlée de l'ADQ, là.
- 2       Q. **[433]** O.K. L'ADQ, vous, vous avez jamais été
- 3           impliquée. O.K.
- 4       R. Puis, je veux pas... ça s'est peut-être pas fait
- 5           aussi, là, je m'en suis pas mêlée.
- 6       Q. **[434]** O.K. Mais, vous, vous avez... minimalement,
- 7           ça s'est fait au niveau du Parti libéral et du
- 8           Parti du Québec...
- 9       R. Oui.
- 10      Q. **[435]** Parti québécois. Pardon. Et...
- 11      R. Toujours avec la note...
- 12      Q. **[436]** « Nous vous rappelons que ça doit être des
- 13           dons personnels. »
- 14      R. Toujours.
- 15      Q. **[437]** O.K. Et lorsque vous receviez ces dix (10)
- 16           cartes-là, par exemple, c'est vous qui receviez les
- 17           dix (10) cartes?
- 18      R. Oui.
- 19      Q. **[438]** Ça, c'était...
- 20      R. Il a pu y avoir d'autres membres de mon équipe, là,
- 21           mais de mémoire, à Montréal, c'est moi, là.
- 22      Q. **[439]** Et ça, c'était posté... je présume, parce
- 23           qu'on est après deux mille six (2006), c'est
- 24           postérieur après vos rencontres avec madame Boivin
- 25           et madame Trépanier.

- 1 R. Oui, mais quand j'entendais dans le témoignage  
2 d'André...
- 3 Q. **[440]** Oui.
- 4 R. ... il avait l'air à dire qu'il avait reçu des  
5 cartes de Montréal.
- 6 Q. **[441]** Je pense, c'était pour le cocktail du premier  
7 ministre, par exemple.
- 8 R. Oui, c'est ça.
- 9 Q. **[442]** Normalement, c'est vous qui auriez dû les  
10 recevoir?
- 11 R. Bien, en principe, me semble.
- 12 Q. **[443]** O.K. Mais, je pense qu'il y avait une  
13 certaine ambiguïté dans le courriel, là, quand il  
14 dit... il termine en disant « ils exagèrent un peu  
15 ces libéraux, là. »
- 16 R. Oui.
- 17 Q. **[444]** Je comprends qu'il y a une ambiguïté quant au  
18 cocktail à Montréal et au cocktail de Québec.
- 19 R. Bien, si j'ai bien compris, ça se faisait à un jour  
20 d'intervalle en plus, là.
- 21 Q. **[445]** Oui. C'est peut-être pour ça qu'il a été  
22 impliqué, mais... Bon. Bref, je vais référer au  
23 courriel pour le reste qui parle par lui-même. Il  
24 est midi vingt-huit (12 h 28), j'aborde un autre  
25 sujet, je pense que c'est le moment approprié pour

1 prendre la pause.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Oui.

4 Me SIMON TREMBLAY :

5 Merci.

6 (12:26:37)

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. **[446]** Je voudrais juste vous poser une question  
9 avant de terminer. Quand vous dites que vous  
10 sollicitiez des gens de l'extérieur avant les  
11 prête-noms...

12 R. Hum, hum.

13 Q. **[447]** ... vous voulez dire qui?

14 R. Des fournisseurs. Des fournisseurs, certains  
15 entrepreneurs, mais plus petits, là, pas... pas les  
16 gros qu'on a vus ici, là, t'sais. Des gens que...  
17 que des gens chez nous connaissaient, dire « ça  
18 t'intéresserais-tu de donner une somme d'argent au  
19 Parti libéral pour telle activité ou telle  
20 affaire. »

21 Q. **[448]** Vous contactiez pas d'autres firmes  
22 d'ingénieurs?

23 R. Ah! Bien, non.

24 Q. **[449]** O.K.

25 R. Pas dans le cadre... qu'on va venir plus tard à

1 Nathalie Normandeau, là. Ça, je l'ai peut-être  
2 fait, là.

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 Q. **[450]** O.K. À l'exception de l'activité de  
5 financement pour Nathalie Normandeau...

6 R. Oui.

7 Q. **[451]** ... votre réponse est... la réponse est non?

8 R. Hum, hum.

9 Q. **[452]** O.K.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. **[453]** O.K. Merci.

12 Me SIMON TREMBLAY :

13 Merci. Bon appétit.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Alors, donc nous allons libérer les images...

16 Me SIMON TREMBLAY :

17 Oui, oui.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 ... avant d'aller prendre la pause. Merci.

20 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

21 REPRISE DE L'AUDIENCE

22

23 (14:05:46)

24 LA GREFFIÈRE :

25 Madame France Michaud, vous êtes sous le même

1 serment.

2 R. D'accord.

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 Q. **[454]** Alors, Madame Michaud, lorsqu'on s'est  
5 quitté, pardon, lors de... pour la pause du midi,  
6 on avait notamment établi certaines choses dont les  
7 objectifs qui, pour le financement, étaient, là,  
8 peut-être soixante... Évidemment, c'était  
9 approximatif, on s'entend, là...

10 R. Ça variait.

11 Q. **[455]** ... c'était pas un chiffre exact, là, mais...

12 R. C'est ça.

13 Q. **[456]** ... environ soixante mille dollars (60 000 \$)  
14 en temps normal puis quatre-vingt-dix mille dollars  
15 (90 000 \$) en période électorale.

16 R. Souhaitable.

17 Q. **[457]** Souhaitable, comme objectif comme vous avez  
18 dit. Ma question est la suivante : est-ce qu'il y a  
19 une répartition? C'est-à-dire lorsqu'on établit le  
20 budget total, si on veut, ou l'objectif total, est-  
21 ce qu'il y a une formule mathématique ou une façon  
22 de faire qui va faire en sorte que tant de  
23 pourcentage va aller à un parti ou tant de  
24 pourcentage va aller à un autre? Est-ce qu'il y a  
25 une répartition préétablie, en d'autres termes?

- 1 R. Pas nécessairement, là, mais on est plutôt  
2 représentatif de... de la représentation à  
3 l'Assemblée nationale.
- 4 Q. **[458]** O.K.
- 5 R. T'sais, c'est...
- 6 Q. **[459]** Donc, le parti au pouvoir va avoir un peu  
7 plus d'argent puis l'opposition va avoir un peu  
8 moins d'argent.
- 9 R. C'est ça.
- 10 Q. **[460]** O.K. Est-ce que c'est un choix que vous  
11 faites ou c'est.... si ça se reflète dans les  
12 sollicitations qu'on fait à votre endroit?
- 13 R. Ça se... à quatre-vingt-quinze pour cent (95 %), ça  
14 se reflète dans les sollicitations, mais ça m'est  
15 arrivé, à une ou deux reprises, de demander à  
16 quelqu'un « ça te dérangerait-tu beaucoup de faire  
17 un chèque à tel parti plutôt qu'à tel parti? »
- 18 Q. **[461]** O.K. Pour pouvoir s'assurer un retour... un  
19 équilibre plutôt ou...
- 20 R. Bien, que ça ressemble plus au reflet de  
21 l'Assemblée nationale.
- 22 Q. **[462]** O.K. Et parce que je n'ai pas la répartition  
23 de l'Assemblée nationale. En ce qui vous concerne,  
24 il y a deux mille trois, deux mille sept (2003-  
25 2007). Il y a deux mille sept, deux mille huit



1 (2007-2008) et deux mille huit (2008) si on veut  
2 jusqu'à votre départ.

3 R. Oui, mais, là, à un moment donné quand il y en a eu  
4 trop, là...

5 Q. **[463]** Est-ce que vous avez...

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[464]** Qu'est-ce que vous voulez dire?

8 R. C'est parce qu'il y a eu plusieurs élections boute  
9 pour boute, là. Là, c'était...

10 Q. **[465]** Vous voulez dire il y a eu plusieurs  
11 élections les unes à la suite des autres?

12 R. Oui. Là, je suis-tu dans le micro, là?

13 Me SIMON TREMBLAY :

14 Q. **[466]** Oui, oui.

15 R. Oui. O.K.

16 Q. **[467]** Ça, c'est beau.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. **[468]** Touchez pas au vôtre, c'est moi qui dois  
19 toucher au mien.

20 R. O.K. Oui, à la suite des autres. Alors, ça  
21 compliquait un peu les choses, là.

22 Q. **[469]** O.K.

23 Me SIMON TREMBLAY :

24 Q. **[470]** Là, vous parlez notamment deux mille sept,  
25 deux mille huit (2007-2008) où on a eu deux

1 élections, deux... bien, une après... une année et  
2 demie peut-être l'une après l'autre.

3 R. En très peu de temps.

4 Q. **[471]** O.K. Mais, sans rentrer dans la répartition  
5 exacte des sièges à l'Assemblée nationale, est-ce  
6 qu'il y a une idée de grandeur? Est-ce que je me  
7 trompe en disant que c'est peut-être deux tiers  
8 Parti libéral pour les années qui vous concernent  
9 lorsqu'ils étaient au pouvoir?

10 R. Ça peut ressembler à ça.

11 Q. **[472]** Et un tiers...

12 R. Mais, j'ai jamais fait le calcul, mais ça  
13 ressemblait à ça.

14 Q. **[473]** O.K. Cette orientation-là ou cet objectif-là,  
15 là, d'être... de respecter, si on veut, la  
16 répartition des sièges à l'Assemblée nationale,  
17 évidemment c'est un voeu pieux, là.

18 R. Et des choix des gens, là.

19 Q. **[474]** Qu'est-ce que vous voulez dire?

20 R. T'sais, je veux dire, les gens quand ils se  
21 faisaient... ils faisaient un chèque, tu demanderas  
22 pas à quelqu'un qui est... qui est rouge comme  
23 votre cravate d'aller faire un chèque bleu comme  
24 votre veston, là.

25 Q. **[475]** O.K. On se comprend. Vous voyez, aujourd'hui,

- 1 j'ai les deux couleurs, j'ai pas pris de chance.  
2 Cette orientation-là ou ce choix-là ou cette  
3 répartition-là, là, je comprends que c'est très  
4 flou, que c'est pas nécessairement un chiffre  
5 précis, mais qui la décidait? Donc, qui...
- 6 R. C'est moi.
- 7 Q. **[476]** C'est vous qui... vous décidiez que ça  
8 devait... ça devait être comme ça.
- 9 R. Bien, que ça devait ressembler à ça, là.
- 10 Q. **[477]** Est-ce que vous en discutiez avec Marc-Yvan  
11 Côté?
- 12 R. Monsieur Côté a été plutôt absent après la...  
13 Gomery, là.
- 14 Q. **[478]** Lorsqu'il est devenu consultant?
- 15 R. Oui. Et puis je peux vous dire qu'il y a eu...  
16 peut-être que c'est plus de même aujourd'hui, là,  
17 mais il y a eu un désintéressement de la politique,  
18 à l'exception de... de gens proches de lui, là.  
19 Alors, non.
- 20 Q. **[479]** Et...
- 21 R. Pas beaucoup, pas vraiment.
- 22 Q. **[480]** Là, ce n'est pas...
- 23 R. Monsieur Côté, je pense que s'il avait eu le choix,  
24 ça aurait été cent pour cent (100 %) dans une  
25 place, là, mais...

1 Q. **[481]** Le Parti libéral. Justement, quand il devient  
2 consultant, est-ce que vous êtes informé de son  
3 nouveau statut?

4 R. Oui, mais pas sur le coup.

5 Q. **[482]** Combien de temps après environ?

6 R. Moins d'un an, dans l'année, là, qui...

7 Q. **[483]** Vous l'avez su. Et est-ce que vous êtes au  
8 courant de quel est son nouveau rôle ou quel est  
9 son rôle à titre de consultant?

10 R. Je sais qu'il s'occupe plus de projets privés.

11 Q. **[484]** O.K.

12 R. Parce qu'il vient des fois à Montréal, mais je le  
13 vois pas du tout. Je sais qu'il travaille avec  
14 des... des... il a d'autres... d'autres clients que  
15 Roche, là, puis il a une entreprise à lui, là.

16 Q. **[485]** O.K.

17 R. Alors, vous dire... Monsieur Côté, c'est un  
18 développeur, hein! Des développeurs, c'est pas des  
19 gens qui viennent vous donner leur agenda puis vous  
20 exprimer clairement ce qu'ils font dans une  
21 journée.

22 Q. **[486]** Ça fait qu'on sait qu'il développe, mais  
23 c'est toujours... on attend, les résultats  
24 viennent...

25 R. C'est ça.

1 Q. **[487]** ... donc on se demande ce qu'il fait de façon  
2 quotidienne.

3 R. C'est ça. Ils gardent pour eux autres les... bien  
4 des dé... Plusieurs développeurs sont comme ça, là.  
5 Moi j'ai toujours pensé, à l'inverse on devrait  
6 inclure d'autre monde pour nous aider, mais en fait  
7 ils vont développer leur affaire jusqu'à temps que  
8 ça aboutisse vers quelque chose.

9 Q. **[488]** O.K. Quand vous dites que de façon régulière  
10 vous ne lui parlez pas nécessairement de ce dont on  
11 discute, mais à l'occasion, quel genre de  
12 discussion à l'occasion pouviez-vous avoir  
13 relativement au financement avec monsieur Côté,  
14 Marc-Yvan?

15 R. Je vais lui demander s'il a fait des chèques au  
16 Parti libéral ou des choses comme ça ou s'il  
17 pouvait me donner des sous s'il en a.

18 Q. Vous avez glissé un mot ce matin de l'activité de  
19 financement pour madame Normandeau, est-ce que dans  
20 cette activité-là il est impliqué, que ce soit au  
21 niveau de ventes de billets ou organisation,  
22 quelque implication que ce soit?

23 R. Il était impliqué dans le sens qu'il aidait un ami  
24 à organiser cette activité-là, je pense qu'ils  
25 étaient quelques-uns à faire ça. Et lui puis Bruno

1 Lortie, c'est pas un secret pour personne, c'était  
2 des gens qui avaient développé une amitié au fil du  
3 temps dans un passé politique qui est restée et ce  
4 que je comprenais de la chose, c'est que Bruno  
5 aussi réseautait pour son... son activité de  
6 financement. Donc, il pouvait dire à Marc-Yvan :  
7 « J'aimerais ça si tu me trouvais du monde. » Puis  
8 moi je suis allée à ces cocktails-là, j'ai vu  
9 d'autres gens qui avaient l'air à avoir fait aussi  
10 ce rôle-là.

11 Q. **[489]** Mais est-ce que, par exemple, on a vu qu'il y  
12 avait des échanges notamment pour solliciter, je  
13 parle toujours du cocktail ou de l'activité de  
14 financement annuel dans lequel Roche était bien  
15 impliquée.

16 R. Oui, les gens de Roche.

17 Q. **[490]** Oui, les gens de Roche. Pratico-pratique, lui  
18 est-ce qu'il essayait de vendre le plus de billets  
19 possibles, est-ce qu'il était présent lors de  
20 l'activité?

21 R. Oui. Peut-être qu'il a sauté une année, là.

22 Q. **[491]** Parlons-en de cette activité-là, c'était quoi  
23 l'intérêt pour Roche de participer?

24 R. Moi je vais vous dire, monsieur Côté c'était un  
25 homme qui était d'une certaine manière plus élevé

1 que moi dans la compagnie, mais c'était un homme  
2 aussi avec qui j'avais... pour qui j'avais du  
3 respect.

4 Q. **[492]** O.K.

5 R. C'est pas quelqu'un je pense qui appréciait faire  
6 ça, demander à des gens de participer, ça fait  
7 qu'il divisait, il voulait bien aider son ami  
8 Bruno, mais quand il faisait appel à nous autres  
9 c'était en tant que, pas ami de la cour, mais... il  
10 nous disait à moi, à André Côté, à Martin Lapointe  
11 quand il était chez nous...

12 Q. **[493]** Il déléguait la tâche?

13 R. ... Gilles Cloutier avant, essayez de parler de  
14 cette activité-là puis d'amener du monde.

15 Q. **[494]** O.K.

16 R. Autrement dit, il diluait son implication pour pas  
17 que ça soit juste lui qui court à gauche, à droite.

18 Q. **[495]** C'est un peu une structure pyramidale, c'est-  
19 à-dire que lui, par exemple, il avait... il avait  
20 un objectif X puis il demandait à sept, huit VP?

21 R. Il nous a jamais vraiment dit son objectif, mais il  
22 nous disait : « Faites votre possible, ramassez-en  
23 comme vous pouvez, là, mais tous ceux que vous  
24 savez qui sont intéressés, venez. »

25 Q. **[496]** O.K. Donc, c'était de faire un effort

1 particulier pour cette activité-là, par rapport à  
2 d'autres?

3 R. C'est la seule... oui, c'est la seule fois qu'il  
4 m'a... Moi ça a commencé à deux mille quatre (2004)  
5 quand elle était ministre du Tourisme.

6 Q. **[497]** O.K.

7 R. J'ai regardé mes choses.

8 Q. **[498]** D'accord. Et, à ce moment-là, est-ce que  
9 monsieur Côté, Marc-Yvan toujours, là, il était  
10 impliqué dans cette activité annuelle-là pour  
11 madame Normandeau. Est-ce que vous le voyiez  
12 surtout après son départ comme consultant en deux  
13 mille cinq (2005)?

14 R. Oui, oui, oui, il continuait à aider.

15 Q. **[499]** Pour l'activité de madame Normandeau?

16 R. Oui.

17 Q. **[500]** Est-ce que vous le voyiez ailleurs dans  
18 d'autres activités?

19 R. Politiques, là.

20 Q. **[501]** Oui, toujours de financement de partis  
21 politiques provinciaux?

22 R. Souvent il disait : « Je vais aller faire un tour »  
23 puis il ne venait pas.

24 Q. **[502]** Savez-vous s'il achetait un billet?

25 R. Je le sais pas, je peux pas vous dire qu'est-ce



1 qu'il disait, je vais vous dire, Gomery l'a...

2 Q. **[503]** Mis sur la ligne d'accotement, si on veut?

3 L'a sorti du...

4 R. L'a ébranlé beaucoup de plusieurs manières, dont la  
5 politique.

6 Q. **[504]** De façon générale, mais malgré ça à tout le  
7 moins pour l'activité de madame Normandeau, il  
8 était toujours présent?

9 R. Oui. À cause, probablement à cause de son amitié  
10 pour Bruno Lortie.

11 Q. **[505]** Comment la qualifieriez-vous cette amitié-là?

12 R. Je pense que, c'est difficile, je veux dire, de  
13 qualifier une amitié là, mais ce sont des gens qui  
14 pouvaient souper ensemble la fin de semaine ou dire  
15 on va faire un voyage ensemble. C'était des gens  
16 proches.

17 Q. **[506]** Des amis, là.

18 R. Des amis. Bruno pouvait aller dire : « Je vais  
19 aller souper chez vous ou viens souper chez nous. »  
20 J'ai l'impression que c'était une amitié comme ça.

21 Q. **[507]** On va y revenir un peu tout à l'heure sur  
22 l'activité de madame Normandeau. Si on revient  
23 donc, donc, monsieur Côté vous n'en parlez pas  
24 beaucoup avec lui. Est-ce que monsieur Martel qui,  
25 à ce moment-là, est président, est-ce que lui est

1           au courant?

2           R. De?

3           Q. **[508]** De tous les objectifs du soixante (60) en  
4           temps régulier?

5           R. Il est pas impliqué là-dedans. Mais il a peut-être  
6           assisté une fois ou deux, là. Mais il est pas  
7           impliqué là-dedans, je veux dire.

8           Q. **[509]** Assisté à?

9           R. À un cocktail de Nathalie Normandeau, il est peut-  
10          être venu une fois je pense.

11          Q. **[510]** Ah, excusez-moi, je suis revenu, là, je  
12          parlais vraiment...

13          R. Ah, O.K.

14          Q. **[511]** Excusez-moi, j'avoue qu'on touche beaucoup de  
15          sujets, je reviens à...

16          R. Non, c'est moi j'ai de la misère à suivre, excusez.

17          Q. **[512]** Je reviens donc, on était à dire que  
18          l'objectif, là, c'est très approximatif, j'en  
19          conviens, c'est pas un montant à la cenne, au sou  
20          près, là. Mais, en période non électorale,  
21          régulièrement, c'est environ soixante mille dollars  
22          (60 000 \$) par année. En période électorale...

23          R. Oui.

24          Q. **[513]** ... environ quatre-vingt-dix mille dollars  
25          (90 000 \$). Et vous me dites, là, donc, pour se

1 fier un peu à la représentativité, il y a peut-être  
2 deux tiers au Parti libéral et un tiers au Parti  
3 québécois, dans ces années-là, années à laquelle...  
4 dans lesquelles, pardon, le Parti libéral est au  
5 pouvoir. Et là je voulais savoir si monsieur Marc-  
6 Yvan Côté était au courant.

7 R. Oui, O.K., je comprends votre question.

8 Q. **[514]** Et là, maintenant, monsieur Martel, parce  
9 qu'il est comptable de formation, il dirige  
10 l'entreprise, donc, à prime abord, il semble  
11 quelqu'un qui va... qui va vérifier les chiffres,  
12 du moins, qui va s'assurer de savoir ce qui se  
13 passe dans son entreprise?

14 R. Effectivement, c'est quelqu'un qui vérifiait  
15 beaucoup les chiffres de projets, ça je peux vous  
16 le dire. Mais de façon... je cherche le bon mot,  
17 là, volontaire, là, moi, là, de façon volontaire,  
18 là, j'évitais de parler à mon président de ça.

19 Q. **[515]** Pour le protéger?

20 R. Oui.

21 Q. **[516]** Au niveau des montants, la grandeur des  
22 montants, il était quand même au courant des  
23 besoins?

24 R. Bien, il savait ce que les associés donnaient, là,  
25 là, mais je pense pas qu'il se soit jamais assis

1           pour faire un calcul. Puis André disait que je  
2           m'étais assis une fois pour faire un budget avec.  
3           Non, je me suis jamais assis avec Mario Martel pour  
4           faire un budget, là. Il se mêlait très peu de ça  
5           puis il allait... une fois, je l'avais... je lui  
6           avais dit : « Viens-tu à une activité, j'ai deux  
7           cartes? Puis il a dit, O.K. » Puis là on était  
8           rendus à la porte de l'activité, il dit : « On va-  
9           tu manger chez St-Hubert? »

10          (11:19:24)

11          LA PRÉSIDENTE :

12          Q. **[517]** Madame Michaud, j'aimerais savoir pourquoi  
13          vous dites que vous évitiez de lui parler de ça  
14          pour le protéger?

15          R. Parce que, regardez, on le sait que c'est pas  
16          quelque chose qui est correct de faire du  
17          financement politique, là. Je... je veux dire, on  
18          le faisait parce que tout le monde le faisait, là,  
19          mais je viendrai pas vous dire que c'est la plus  
20          belle chose... Comme je vous ai dit, moi c'était  
21          une portion de ma job, là. Puis cette portion-là,  
22          là, si j'avais pu... si j'avais pu m'en débarrasser  
23          puis... si j'avais eu un ennemi, là, je lui aurais  
24          donné.

25          Q. **[518]** Qu'est-ce que vous considérez qui n'était pas

1 correct dans le fait de faire du financement  
2 politique?

3 R. C'est le fait qu'on a eu recours à des bonus, c'est  
4 le fait qu'on a eu recours parfois à des prête-  
5 noms. C'est pas correct. Puis, en plus, Mario était  
6 un gars plutôt apolitique. Moi, je crois que je  
7 sais quelle couleur qu'il était, là, mais il  
8 voulait pas, en tant que président, être identifié  
9 à aucun parti. Puis il m'a pas demandé : « Parle-  
10 moi-en pas », mais moi-même j'ai jugé que je  
11 devais... il me faisait confiance, la compagnie me  
12 faisait confiance, les individus me faisaient  
13 confiance, j'ai jugé que je n'avais pas à... à  
14 faire exprès pour dire un jour : « Regardez, là,  
15 c'est pas moi, là », tu sais. Je me suis dit, en  
16 partant du fait que c'est pas tout à fait joli de  
17 faire ça, essaie donc pas de mêler trop de monde à  
18 ça.

19 Q. **[519]** O.K.

20 Me SIMON TREMBLAY :

21 Q. **[520]** Donc, est-ce que je dois comprendre, là...

22 R. Je suis faite de même dans la vie en général.

23 Q. **[521]** Donc, vous aviez pas à rendre de compte, il  
24 vous demandait pas : « Combien ça a été cette  
25 année? », pour s'assurer...

- 1 R. Non.
- 2 Q. **[522]** Et là je... c'est pas une... je pense pas...
- 3 R. Non.
- 4 Q. **[523]** ... que vous l'avez fait mais il voulait pas  
5 vérifier minimalement que vous en aviez pas dans...  
6 vous en gardiez pas dans vos poches ou...
- 7 R. Ah! non, il me faisait confiance là-dessus.
- 8 Q. **[524]** Il vous faisait confiance allègrement.
- 9 R. Regardez, j'en ai... j'ai plutôt...
- 10 Q. **[525]** Donné plus que...
- 11 R. Oui.
- 12 Q. **[526]** ... gardé, là.
- 13 R. Ça a été plus l'inverse.
- 14 Q. **[527]** Vous avez plus donné. Pour revenir un peu sur  
15 la question de la présidente. Est-ce que, lorsque  
16 vous rencontriez madame Trépanier ou madame Boivin,  
17 là, subséquemment, notamment en deux mille six  
18 (2006), est-ce qu'il était question de chiffres,  
19 c'est-à-dire : « Bien, cette année on a contribué  
20 tant. Vous devriez en contribuer un peu plus »?  
21 Est-ce que vous discutiez un peu de...
- 22 R. En deux mille six (2006), là, c'est l'année où  
23 Ginette Boivin a quitté, là.
- 24 Q. **[528]** O.K.
- 25 R. O.K.?

1 Q. [529] Donc, j'imagine, vous en avez pas parlé avec  
2 elle parce qu'elle a quitté?  
3 R. Oui, bien, elle a quitté me semble dans l'été ou  
4 quelque chose comme ça, là, tu sais. Ça fait que  
5 peut-être au début de l'année... mais j'avais...  
6 comme je vous dis, j'étais pas capable de tenir une  
7 comptabilité, comme on dit, alors j'étais pas  
8 capable de dire... Puis je voyais pas aussi... tu  
9 sais, quand on... je voyais pas l'uti... Je voyais  
10 pas comment dire ça sans avoir l'air de dire :  
11 « Bon, bien, là tu me dois quelque chose », tu  
12 sais. Je trouvais que c'était pas ça que je  
13 l'avais... j'avais offert. J'avais offert de  
14 l'aide, j'avais pas offert... Vous allez peut-être  
15 trouver ça naïf mais... j'ai jamais cherché à  
16 prendre quelqu'un dans un étau. Alors, c'est pas le  
17 type de conversation non plus que j'essayais  
18 d'avoir. Moi, j'avais dit : « Oui, je vais vous  
19 aider », je l'ai fait, je considérais que ça  
20 pouvait nous aider quand on aurait besoin, in  
21 extremis, de quelque chose, mais c'est pas le genre  
22 d'affaire que tu fais aux deux semaines, là. Et  
23 j'étais même pas sûre que c'était vrai, là, tu  
24 sais, mais comme tout le monde était là, on était  
25 là.

1 Q. **[530]** Est-ce que, selon vous, parce que sans parler  
2 des chiffres, est-ce qu'ils vous félicitaient, est-  
3 ce qu'ils vous remerciaient pour votre  
4 contribution? Quel genre de discussion...

5 R. Bien oui. Oui, oui, c'est arrivé qu'ils m'ont dit :  
6 « Ah, bien, merci, on est bien contents. » T'sais,  
7 je veux dire, des fois, je leur donnais, t'sais,  
8 une enveloppe pas écrit Roche. Je prenais la peine  
9 de ne pas avoir une enveloppe de Roche, t'sais,  
10 pour pas justement colorer l'affaire. T'sais,  
11 c'était... Puis dire... Bien, il n'avait même pas  
12 regardé ce qu'il y avait dedans, t'sais, puis :  
13 « Merci beaucoup. C'est gentil de nous aider. »  
14 T'sais! Oui, oui.

15 Q. **[531]** Ce matin, le commissaire vous demandait le  
16 fait qu'on vous répète, pas à chaque fois, mais  
17 qu'on vous répète : « Ça doit être des  
18 contributions personnelles » et tout. Est-ce que  
19 vous avez l'impression ou des indices qui vous  
20 laissent croire que, peut-être pas, je ne veux pas  
21 savoir ce que le parti pensait, mais minimalement  
22 vos interlocutrices, elles, savaient que peut-être  
23 que vous utilisiez des méthodes pas tout à fait  
24 légitimes pour pouvoir obtenir autant de  
25 financement?



1 R. Ayant connu ces deux femmes-là assez bien, je crois  
2 qu'elles espéraient qu'on fasse les choses bien.

3 Q. **[532]** O.K.

4 R. C'est pour ça...

5 Q. **[533]** Mais au-delà de l'espoir?

6 R. Bien, je veux dire, ils ne m'ont pas donné de signe  
7 autre que ça, là. T'sais, je veux dire, c'est deux  
8 personnes, vous allez peut-être les voir ici, là,  
9 qui n'ont pas de... Je crois que c'est ça qu'elles  
10 espéraient. Ils ne m'ont pas donné de signe autre  
11 que ça, là, à part toujours nous réavertir. Je  
12 considère le fait de réavertir comme étant un fait  
13 de dire « t'es bien sûre ».

14 Q. **[534]** Est-ce que le fait aussi de solliciter  
15 quelqu'un d'une firme d'ingénierie, parce que c'est  
16 vous qu'on sollicite... Je comprends que vous avez  
17 développé peut-être une relation avec eux...

18 R. Non, non, mais...

19 Q. **[535]** ... mais sauf que c'est vous dans votre  
20 position et non, par exemple, un chargé de projet X  
21 qui est sollicité. Donc, on ne peut pas non plus...

22 R. Mais le chargé de projet X était sollicité par  
23 d'autre monde.

24 Q. **[536]** Mais il ne rencontrait pas les responsables  
25 du financement des partis.

- 1 R. Non, mais c'était dans le réseautage. T'sais, dans  
2 le réseautage... Je vais vous donner... T'sais, on  
3 parraine une fondation. Bien, dans notre réseau, on  
4 va regarder nos fournisseurs pour les inviter à  
5 notre tournoi de golf d'Enfant Soleil. Eux autres,  
6 ce n'est pas une fondation, là.
- 7 Q. **[537]** Non, mais c'est ça la distinction. Une  
8 fondation peut être pour une cause...
- 9 R. Oui, oui, je sais.
- 10 Q. **[538]** Ils ne paient pas d'impôt, et tout.
- 11 R. Mais, t'sais, eux autres, leur réseau, c'est quand  
12 même leurs fournisseurs aussi de service.
- 13 Q. **[539]** Mais, par exemple, vous nous avez dit ce  
14 matin que madame Boivin, lors de la première  
15 rencontre, vous dit, puis ce n'est pas  
16 nécessairement la personne...
- 17 R. Non, non, je comprends.
- 18 Q. **[540]** ... je veux dire, elle est là pour faire un  
19 travail pour un parti politique, elle vous dit :  
20 « Bon, bien, on pourrait faire un peu plus. » Vous  
21 rétablissez les ponts. Donc, nécessairement, quand  
22 on vous demande un peu plus, on vous demande de  
23 faire travailler votre réseau un peu plus.
- 24 R. Oui.
- 25 Q. **[541]** Mais on s'adresse quand même à une personne

1 qui a un poste donné dans une firme d'ingénierie?

2 R. Oui, puis qui a un réseau, supposément.

3 Q. **[542]** Ça fait que vous pensez qu'ils n'étaient pas  
4 sans... qu'ils pouvaient ignorer, pardon...

5 R. Je ne peux pas vous dire ce qu'ils pensaient ou  
6 pas. Puis si je le faisais, ça serait malhonnête.

7 Q. **[543]** O.K. Vous n'avez jamais eu de conversation  
8 explicite, c'est ça?

9 R. T'sais, ce que je pense puis ce qui est la vérité,  
10 ça peut être deux choses complètement différentes.

11 Q. **[544]** On va y aller avec la réalité, c'est-à-dire  
12 qu'il n'y a jamais eu de conversation explicite à  
13 ce sujet-là?

14 R. Non.

15 Q. **[545]** O.K. Mais on vous rappelait régulièrement les  
16 règles en matière de financement.

17 R. Oui.

18 Q. **[546]** Puis on s'adressait à vous...

19 (14:27:27)

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[547]** Est-ce que vous ne trouvez pas que le simple  
22 fait de vous les répéter régulièrement...

23 R. Oui. C'est ça que j'ai dit tantôt. C'était un doute  
24 que... Moi, ça me semblait comme un doute à...

25 Q. **[548]** Elles savaient très bien. Mais en vous le

1 disant et en vous le répétant constamment, c'était  
2 comme : « Moi, je l'ai dit »?

3 R. C'est ça. Bien, moi, c'est de même que je  
4 l'interprétais, parce qu'une fois que je l'ai  
5 entendu, je suis capable de me souvenir, là.

6 Q. **[549]** Exactement.

7 R. T'sais! Mais c'était comme, on va le répéter.

8 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

9 Q. **[550]** Quand vous dites « un doute, moi, j'avais des  
10 doutes », des doutes que, dans le fond, elles  
11 soupçonnaient peut-être de quelque chose, la  
12 pratique...

13 R. Non, c'est madame la juge qui disait... Moi, j'ai  
14 essayé de ne pas... Je voyais bien qu'ils me le  
15 répétaient. Puis, oui, je me disais, pourquoi ils  
16 me répètent ça, là. Mais j'ai essayé de ne pas  
17 être... Puis je pense que, dans la vie, en général,  
18 on devrait toujours faire ça, de ne pas interpréter  
19 trop le geste, t'sais. Mais dans ma tête à moi, je  
20 me disais, bien, là, arrêtez de me le dire, je le  
21 sais.

22 Q. **[551]** Oui, vous le savez, mais dans les faits, le  
23 fait qu'ils vous le répètent, répètent, répètent à  
24 chaque fois, il n'y a pas là un peu une expression  
25 d'une certaine inquiétude, parce qu'ils savent très

1 bien que vous les connaissez ces règles-là, vous?  
2 Ils n'ont pas besoin de vous les répéter dix fois.  
3 R. C'est une interprétation qu'on va donner, t'sais.  
4 Peut-être que c'est dans leur mandat de répéter à  
5 chaque fois. Je ne le sais pas. Oui, moi, quand  
6 j'entendais ça à chaque fois, je me disais, bien,  
7 là, je le sais, là. Mais est-ce que c'est dans leur  
8 mandat de le dire à chaque fois? Ça, on ne le sait  
9 pas. T'sais, est-ce que c'est dans leur mandat de  
10 répéter à chaque fois à tout le monde? Je ne le  
11 sais pas, moi. Mais, effectivement, peut-être  
12 qu'ils se disaient, s'ils utilisent d'autres  
13 méthodes, je veux leur rappeler qu'on ne veut pas  
14 qu'ils utilisent d'autres méthodes.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[552]** Comme si c'était : « Bien, moi, en tout cas,  
17 je l'aurai dit »?

18 R. Un peu.

19 Q. **[553]** Tout en sachant ce que vous alliez faire.

20 R. Bien, ils savaient pas. Ils savaient pas. Ils  
21 pouvaient présumer mais ils m'ont jamais dit : « On  
22 sait bien... »

23 Q. **[554]** Pourquoi pouvaient-ils présumer?

24 R. Bien, parce que, comme vous... vous avez dit « tout  
25 en sachant, » ils pouvaient présu... je le sais

1 pas, mais ils pouvaient présumer. Tu sais. Mais je  
2 n'ai... je n'ai jamais abordé ça avec eux autres,  
3 alors, par délicatesse puis eux autres m'ont jamais  
4 posé la question directement : « Dans ça, il y a  
5 combien de prête-noms, puis combien de...? » Tu  
6 sais. Ça fait que, tu sais, c'était... ça  
7 restait...

8 Q. **[555]** Ils voulaient pas savoir.

9 R. Bien, ils voulaient pas savoir, mais ils voulaient  
10 être sûrs de m'avoir avertie que ça... J'ai...  
11 j'ai... Tu sais, j'ai de la misère à vous répondre  
12 parce que, là, j'interpréteraient leur pensée puis je  
13 peux pas interpréter leur pensée. Je peux  
14 interpréter la mienne.

15 Me SIMON TREMBLAY :

16 Q. **[556]** Non, c'est ça, on vous demande de....

17 LA PRÉSIDENTE :

18 O.K.

19 Me SIMON TREMBLAY :

20 Q. **[557]** ... de vous en tenir à...

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Oui.

23 Me SIMON TREMBLAY :

24 Q. **[558]** ... à vous, évidemment. Est-ce que vous vous  
25 souvenez, le douze (12) juin deux mille six (2006),

1 il y a la publication du rapport Moisan?

2 R. Ça me dit rien.

3 Q. **[559]** Ça vous dit rien du tout? Est-ce que vous  
4 vous rappelez si après juin deux mille six (2006),  
5 donc après le départ de madame Boivin, je comprends  
6 qu'elle n'est plus là, est-ce que vous avez... est-  
7 ce qu'elle a une remplaçante?

8 R. Oui.

9 Q. **[560]** Est-ce que vous allez maintenir une relation  
10 semblable...

11 R. Pas vraiment.

12 Q. **[561]** Vous aurez pas de contacts avec elle?

13 R. J'ai des contacts; elle est venue à mon bureau...

14 Q. **[562]** O.K.

15 R. ... quelques fois.

16 Q. **[563]** Pour?

17 R. Pour me parler de mon réseau. C'est une madame...

18 Q. **[564]** De votre réseau?

19 R. Je... C'est une madame... est-ce qu'on la nomme? Ou  
20 on...

21 Q. **[565]** Oui, oui, vous pouvez donner...

22 R. Je pense Lucie Papineau. Ça se peut-tu? Je me  
23 trompe-tu?

24 Q. **[566]** Non, mais c'est votre souvenir qui est  
25 important. Je veux pas vous dire...

- 1 R. Écoutez, moi, les noms...
- 2 Q. **[567]** O.K. Bon, la remplaçante...
- 3 R. Oui.
- 4 Q. **[568]** ... peut-être Lucie Papineau, peu importe,  
5 là. La remplaçante...
- 6 R. C'est une ancienne député du Parti québécois.
- 7 Q. **[569]** C'est une possibilité. Donc, cette... la  
8 remplaçante de madame Boivin, qui quitte en deux  
9 mille six (2006), va être... de son propre chef, va  
10 aller vous rencontrer?
- 11 R. Elle m'a appelée pour me rencontrer. Probablement  
12 que madame Boivin lui a donné sa liste de contacts,  
13 là.
- 14 Q. **[570]** O.K.
- 15 R. Puis elle m'a appelée pour venir me rencontrer  
16 puis...
- 17 Q. **[571]** Qu'est-ce qu'elle vous dit?
- 18 R. Je me souviens pas exactement ce qu'elle m'a dit...
- 19 Q. **[572]** Mais dans... l'essence de son propos.
- 20 R. ... mais un jour, j'ai reçu une carte de Noël, que  
21 j'ai encore mais pas chez moi - c'est un de mes  
22 amis qui l'a gardée - où elle me dit : « Nous avons  
23 changé nos façons de faire. Et prochainement, il y  
24 aura une fête pour célébrer la carrière politique -  
25 je pense - de Bernard Landry. » Une affaire de



1 même.

2 Q. **[573]** O.K. Mais au niveau du financement, là,  
3 des...

4 R. Bien, c'est une fête qui était du financement, là,  
5 je suppose.

6 Q. **[574]** O.K. Mais vous dites... vous m'avez dit plus  
7 tôt, là, que vous l'aviez rencon... qu'elle est  
8 venue à quelques reprises à votre bureau.

9 R. Elle est venue, oui, une, deux fois, là. Elle m'a  
10 appelée pour me parler d'activités, mais je vous  
11 dirais que... La façon dont... dont Ginette Boivin  
12 avait été remerciée, je vous l'ai dit ce matin,  
13 moi, je trouvais pas ça correct. Alors, mes efforts  
14 ont beaucoup diminué.

15 Q. **[575]** Auprès... auprès de ce parti-là ou auprès de  
16 tous partis confondus?

17 R. Auprès de ce parti-là.

18 Q. **[576]** Du Parti québécois? O.K. Mais si je reviens,  
19 donc, à ma... à la remplaçante, là, elle va vous  
20 voir : est-ce qu'elle vous parle de financement, de  
21 votre réseau d'activités?

22 R. Bien, elle me demande si je peux... Elle dit :  
23 « Là, je remplace madame Boivin. Si vous avez des  
24 gens puis... » Ça reste toujours dans le... tu sais  
25 dans le...

1 Q. [577] C'est le même discours. On...

2 R. C'est le même discours.

3 Q. [578] C'est le même discours toujours.

4 R. Plus difficile, parce qu'elle commence, tu sais,  
5 alors, plus vague, là, mais le même discours.

6 Q. [579] O.K.

7 R. Mais j'ai beaucoup plus de facilité à pas être  
8 présente.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. [580] Est-ce qu'elle vous fait le mêmes mises en  
11 garde?

12 R. Ça doit. Je me souviens plus, là, mais...

13 Q. [581] Vous vous souvenez pas?

14 R. ... ça doit. J'avais pas une grande écoute. Ça,  
15 c'est comme ça que... c'est... Je considérais à ce  
16 moment-là Ginette comme une amie puis, j'en voulais  
17 pas à cette personne-là, mais j'avais pas une  
18 grande écoute.

19 Me SIMON TREMBLAY :

20 Q. [582] Et est-ce que madame... avec madame  
21 Trépanier, donc, après le départ de madame Boivin,  
22 est-ce qu'il y a des discussions avec madame  
23 Trépanier au sujet de prêt... d'utilisation de  
24 prête-noms?

25 R. Jamais, avec aucune des deux.

- 1 Q. **[583]** Jamais?
- 2 R. Non. Bien, ils me font toujours les avertissements  
3 de la même manière, là.
- 4 Q. **[584]** O.K.
- 5 R. D'ailleurs quand ils nous écrivent, c'est toujours  
6 écrit dans la lettre, même si c'est écrit « merci  
7 beaucoup » tu sais, comme j'ai vu une lettre  
8 passer...
- 9 Q. **[585]** Hum hum.
- 10 R. « Vous savez, » c'est toujours... Même si c'est  
11 envoyé à l'adresse de Roche.
- 12 Q. **[586]** Comme la lettre qu'on a vue avec... dans le  
13 cadre du témoignage de monsieur Côté? La lettre est  
14 adressée à Mario Martel : « Cher Mario » au lieu de  
15 « Monsieur Martel, » puis à la fin...
- 16 R. Je suis même pas sûre qu'il connaît ce monsieur-là.  
17 Et tout cas...
- 18 Q. **[587]** Puis à la fin, effectivement, il y a la... la  
19 même mise en garde qu'on vous a verbalement servie  
20 à quelques reprises, tant au niveau de madame  
21 Boivin que madame Trépanier.
- 22 R. Hum hum.
- 23 Q. **[588]** On a parlé au niveau des partis, la  
24 répartition : est-ce que dans l'Ouest, ou l'Est,  
25 là, il y a des différences au niveau des demandes

1 R. C'est plus élevé dans, il y a plus de demandes dans  
2 l'Est.

3 Q. **[589]** O.K.

4 R. Mais à des cocktails à moindres frais autre que  
5 peut-être celui du PM, là. Et dans l'Ouest, comme  
6 je vous dis je ne suis pas allée moi à beaucoup de  
7 cocktails de députés, mais c'était pas... c'était  
8 pas, c'était peut-être un peu plus cher les  
9 cocktails de députés, mais c'était pas, il y en a  
10 eu un je me souviens que c'était exorbitant, là,  
11 mais pour moi, mais c'était plus cher les demandes,  
12 c'était plus. Je suis pas allée à, je suis allée,  
13 autrement dit, je suis allée à moins de places.

14 Q. **[590]** Mais ça coûtait plus cher la fois?

15 R. Les demandes étaient plus chères puis je m'occupais  
16 plus central, là. Comme j'allais pas voir les  
17 députés.

18 Q. **[591]** Et les demandes qui étaient plus onéreuses  
19 provenaient du central et non des députés?

20 R. Bien c'était pas des chiffres, c'était le « fais du  
21 mieux que tu peux, là. »

22 Q. **[592]** Toujours des objectifs de faire le mieux  
23 qu'on peut, d'utiliser le réseau de contacts le  
24 plus possible.

25 R. Fais du mieux que tu peux. Sans jamais promesse de

1           retour d'ascenseur, là.

2       Q. **[593]** O.K. Est-ce qu'on peut exposer l'onglet 8,  
3       Madame Blanchette, s'il vous plaît, qui se trouve  
4       être la pièce 163P-1783. On a regardé le document  
5       ensemble, c'est pas la première fois que vous voyez  
6       ce document-là, si on peut descendre un peu plus  
7       pour inclure, oui. On voit ici donc, les années que  
8       vous êtes là, donc, fin deux mille cinq (2005),  
9       deux mille six (2006) et les trois années qui vont  
10      suivre, c'est des montants?

11      R. Oui, il y a des élections.

12      Q. **[594]** En deux mille sept (2007) et en deux mille  
13      huit (2008)?

14      R. Oui.

15      Q. **[595]** Ce qu'on a vu, ça a été mis en preuve que ça  
16      serait un minimum, c'est des données qui ont été  
17      comptabilisées?

18      R. Oui, je vous l'ai dit, oups, excusez, je suis loin  
19      d'être sûre que c'est un minimum.

20      Q. **[596]** Donc, ça représenterait la réalité pour vous?

21      R. Oui.

22      Q. **[597]** O.K. On peut y aller comme ça pour les fins  
23      de la conversation. Est-ce que vous êtes d'accord  
24      avec moi que, par exemple, en deux mille huit  
25      (2008), là, si j'ai donné, si vous avez donné pour



1 164P-1801 : Jugement Bernier c. Québec (CA) 2007  
2 QCCA 1003 du 12 juillet 2007

3

4 Me SIMON TREMBLAY :

5 Q. **[600]** La première décision est une décision de la  
6 cour du Québec et c'est seulement pour un aspect  
7 factuel, c'est-à-dire c'est le témoignage du  
8 président d'alors de Tecsalt qui explique pourquoi  
9 il finance les partis politiques et je vais  
10 remettre ça, on peut aller aux paragraphes 13 et  
11 14, Madame Blanchette. Je vous demanderais, Madame  
12 Michaud, de prendre quelques instants pour lire ce  
13 qui est écrit.

14 R. Monsieur Fournier c'est qui ça?

15 Q. **[601]** C'était le président de Tecsalt, peu importe  
16 c'est juste, c'est un représentant d'une firme  
17 d'ingénierie qui explique à un juge pourquoi il  
18 fait du financement politique. On est en mil neuf  
19 cent quatre-vingt-quatorze (1994), j'en conviens.  
20 Mais j'aimerais ça que vous lisiez le paragraphe 13  
21 et 14 et me dites, pardon.

22 R. En quatre-vingt-quatorze (94), ça.

23 Q. **[602]** Oui. Vous pouvez peut-être le lire à haute  
24 voix pendant que je vous fais la lecture. Donc :

25 Monsieur Fournier explique que Tecsalt

1 Inc. oeuvre dans plusieurs domaines  
2 d'activités dont celui de l'ingénierie  
3 forestière, au Québec et ailleurs, et  
4 même au niveau international. Au cours  
5 des années 1993-1996, celle-ci  
6 encourageait ses employés à effectuer  
7 des contributions politiques dans le  
8 but de maintenir sa position sur le  
9 marché, de préserver ses contrats  
10 existants et de demeurer une candidate  
11 concurrentielle auprès des différents  
12 gouvernements pour l'octroi de  
13 nouveaux contrats.  
14 Monsieur Fournier précise que sur  
15 l'ensemble des revenus annuels de  
16 l'entreprise [...], 60 à 65%  
17 proviennent précisément de contrats  
18 obtenus des différents paliers de  
19 gouvernements tant fédéral, provincial  
20 que municipal. Il prétend également  
21 que c'est grâce aux contributions  
22 politiques des employés qu'elle peut  
23 ainsi maintenir cette position, ces  
24 contributions lui permettant en effet  
25 d'entretenir de bonnes relations avec



1 les donneurs de contrats.

2 Est-ce que vous êtes d'accord avec le témoignage de  
3 monsieur Fournier sur la raison pour lesquelles on  
4 va investir près de deux cent mille dollars  
5 (200 000 \$) de profits?

6 R. Je dirais que dans ces années-là ça se peut.

7 Q. **[603]** Avant la Loi 106, c'est pour ça?

8 R. Nonobstant la Loi 106.

9 Q. **[604]** Expliquez-moi la différence entre ces années-  
10 là puis les années, dix (10) ans plus tard, donc au  
11 tournant, au milieu des années deux mille (2000)?

12 R. J'aurais l'impression que sans avoir suivi toutes  
13 les... j'ai l'impression qu'il y avait peut-être  
14 des parties qui se sentaient plus forts et plus  
15 capables de faire... percevoir ou par des filiales  
16 comme Hydro ou quelque chose comme ça, je sais pas,  
17 là, tu sais... Ce qui, d'après moi, a... a disparu  
18 au cours du temps, là.

19 Q. **[605]** J'ai de la misère à vous suivre. Ça c'est...  
20 on parle de quatre-vingt-treize - quatre-vingt-  
21 seize (93-96)...

22 R. Moi, là...

23 Q. **[606]** ... là présentement on discute de deux mille  
24 six (2006), donc c'est dix (10) ans avant. Qu'est-  
25 ce qui a pu changer en dix (10) ans?

1 R. Regardez, moi, je suis bien naïve puis je suis bien  
2 niaiseuse, là, puis j'ai pas compris comment ça  
3 marchait, là. Mais... il y a jamais eu aucun  
4 rapport entre les contributions politiques puis les  
5 contrats.

6 Q. **[607]** Les contrats, non. Est-ce qu'il peut y avoir  
7 un rapport entre une contribution politique puis  
8 peut-être la priorisation d'un dossier par rapport  
9 à un autre ou l'octroi d'une subvention à tant de  
10 pourcentage vers une autre?

11 R. Ça, il va falloir que vous le demandiez à un  
12 politicien mais, moi, il y a jamais personne qui  
13 m'a dit : « Là parce que vous... » Premièrement,  
14 j'ai l'impression qu'on n'était pas dans les gros  
15 donateurs, là, en passant.

16 Q. **[608]** Roche, ça?

17 R. On n'avait pas un accès à... à... Tu sais, monsieur  
18 Côté, il a fait ses années de politicien puis quand  
19 t'es plus politicien puis que tu passes à la  
20 Commission Gomery, tu perds des amis. Excusez-moi,  
21 Monsieur Côté, de dire ça. Et c'est la vie, c'est  
22 ça. Alors, je vois même pas comment... comment ils  
23 peuvent faire ça.

24 Q. **[609]** Vous êtes pas d'accord...

25

1 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

2 Q. **[610]** Vous avez dit tout à l'heure, Hydro-Québec.

3 R. Oui. Non, mais j'ai donné un exemple, peut-être par  
4 une filiale où il pouvait aller sans appel  
5 d'offres. Tu sais, j'essaie d'imaginer quelque  
6 chose, là. Mais, tu sais, quand vous regardez un  
7 organigramme, que ce soit d'Hydro-Québec, du  
8 ministère des Transports, du ministère des Affaires  
9 municipales, il y a du monde là-dedans, là. Ça fait  
10 qu'il faut de « mardites » bonnes raisons. Peut-  
11 être que, dans ces temps-là, ils pouvaient donner  
12 de gré à gré, tu sais, que la loi était pas  
13 pareille puis c'était un « call » politique puis  
14 bang! ça se faisait, là. Mais dans les années où,  
15 moi, j'ai travaillé, là, c'était pas de même.  
16 C'était des appels d'offres au ministère des  
17 Transports, sans prix, des appels d'offres. Hydro-  
18 Québec aussi.

19 Q. **[611]** Hydro-Québec donne une assez bonne partie de  
20 contrats à des firmes de génie...

21 R. Oui, excusez. Nous autres...

22 Q. **[612]** ... en gré à gré...

23 R. ... c'est parce qu'on en a pas eu beaucoup, là,  
24 puis c'était par appels d'offres, là. C'était  
25 surtout en environnement, là. Mais...

1 Q. **[613]** Vous savez qu'il peut y avoir des contrats de  
2 gré à gré avec Hydro-Québec, là, au niveau des  
3 firmes de génie, là? Vous savez ça?

4 R. Je me suis jamais mêlée d'Hydro-Québec, là, mais je  
5 vous dirais que vous me l'apprenez, je pensais que  
6 c'était par soumission.

7 Q. **[614]** Soumission mais quand vous avez fait allusion  
8 à Hydro-Québec, vous avez dit : « Peut-être qu'il y  
9 a une contribution à travers peut-être une société  
10 d'État on pourrait avoir un certain retour  
11 d'ascenseur », puis vous avez soulevé le mot  
12 « Hydro-Québec ».

13 R. Bien, j'ai dit ça...

14 Q. **[615]** C'est parce que vous avez déjà ça à quelque  
15 part?

16 R. Non, non, non, j'ai dit ça vraiment en disant...  
17 c'est parce que je... tu sais, je veux dire... Je  
18 vois pas, dans un organigramme ministériel comment  
19 ça pourrait se passer actuellement.

20 Q. **[616]** Actuellement. Mais ce que vous dites c'est  
21 que...

22 R. En quatre-vingt-quatorze (94), peut-être que...

23 Q. **[617]** ... peut-être que dans ces années-là, il y  
24 avait peut-être possibilité, tout en passant...

25 R. En quatre-vingt-quatorze (94), peut-être que les

1 organigrammes étaient moins lourds, peut-être  
2 que... Tu sais, il faudrait voir, là. Puis que  
3 c'était plus facile de faire descendre un message  
4 rapidement, là, par un sous-ministre puis, bang,  
5 bang, ça se faisait puis c'était correct, là, tu  
6 sais. Je le sais pas, là. J'étais pas mêlée à ça,  
7 là. Mais je peux vous dire que, moi, dans les  
8 années où j'ai travaillé, on passait par des  
9 analystes... au ministère des Transports, j'ai pas  
10 travaillé, là, mais je suis près de gens qui  
11 travaillent dans le transport, c'est des appels  
12 d'offres sans prix, c'est des présentations, c'est  
13 des négociations. Il y a rien de facile, là. Ça  
14 fait que... Puis j'ai l'impression que s'il y avait  
15 eu un « call » d'en haut, là, ça fait longtemps  
16 qu'il y aurait du monde qui aurait... qui aurait  
17 joué là-dessus, là. Il me semble, là. Tu sais, je  
18 veux dire, ils disent qu'un secret, quand t'as un  
19 qui le sait, c'est déjà ça puis quand il y en a  
20 deux, c'est plus un secret. Ça fait que si tu  
21 regardes comment c'est fait, c'est difficile de  
22 descendre une commande en bas, là. Tu peux dire :  
23 « Écoutez, j'ai entendu parler de tel dossier,  
24 l'avez-vous étudié? Pourriez-vous l'analyser? » Ça  
25 c'est quelque chose qui peut se faire. « Parce que,



1                                   gouvernements pour l'octroi de nouveau  
2                                   contrat.

3       R. Bien, c'est ça que je vous dis, je sais comment ils  
4       se donnaient les contrats dans ces années-là.

5       Q. **[619]** Mais cette phrase-là, là, j'enlève que c'est  
6       en quatre-vingt-quinze (95), là. Si je vous pose  
7       une question est-ce que vous êtes d'accord avec moi  
8       que la raison pourquoi faire du financement  
9       politique, et là je vous lis les paragraphes 13 et  
10       14...

11       R. Oui, oui.

12       Q. **[620]** ... est-ce que vous êtes d'accord avec ça?

13       R. Je ne pense pas que ça nous enlève un avantage  
14       concurrentiel, mais on a crainte.

15       Q. **[621]** Vous agissez comme si, mais vous ne pensez  
16       pas, c'est ça?

17       R. Moi, ma crainte était plutôt à l'effet... mettons  
18       qu'un député appelle un maire puis il dit :  
19       « T'sais, si tu travailles avec Roche, ça se peut  
20       que ça ne marche pas ton dossier. » Puis je ne vous  
21       dis pas que ça a été fait, là. Je vous donne un  
22       exemple au municipal, ou au Transport que, on sait  
23       que c'était beaucoup des consortiums. « T'sais, si  
24       vous mettez Roche dans votre consortium, ça ne vous  
25       aidera pas. »

1 Q. **[622]** Pensez-vous que ces députés-là ou ces maires-  
2 là diraient ça parce que vous n'assistez pas à  
3 leurs activités de financement alors que les  
4 autres, vos compétiteurs le font?

5 R. Ma crainte était à ce niveau-là, moi.

6 Q. **[623]** Alors que vos compétiteurs le font, vous  
7 aviez peur qu'on vous nuise peut-être?

8 R. Plus qu'aider. Plus nuire qu'aider.

9 Q. **[624]** Vous avez peur qu'on ne vous aide pas?

10 R. C'est ça. Puis qu'on nous nuise plus qu'on nous  
11 aide.

12 Q. **[625]** Donc, vous aviez peur peut-être d'être moins  
13 concurrentiel par rapport à votre compétiteur qui,  
14 lui...

15 R. Bien, si on veut le mettre dans ces mots-là, oui.

16 Q. **[626]** Non, c'était juste dans cette optique-là. Je  
17 veux savoir...

18 R. Oui, oui.

19 Q. **[627]** ... si l'explication de Fournier, malgré que  
20 dix ans plus tard, est encore valable quant à sa  
21 philosophie, quant à son essence?

22 R. Mais il faudrait regarder comment ça se donnait à  
23 l'époque. Ce que je vous dis, les règles se sont  
24 tellement resserrées dans les années.

25 Q. **[628]** Non, je comprends. Comme je vous dis, on



1 prend cette citation-là ou cette explication-là, et  
2 je vous pose la question : Est-ce qu'en deux mille  
3 six (2006), c'est les mêmes raisons qui vous  
4 forcent ou qui vous poussent, pardon, à faire du...  
5 à financer les partis politiques provinciaux?  
6 C'était dans cette optique-là. Et, là, vous me  
7 parlez notamment pourquoi vous financez. C'est  
8 parce que pour s'assurer de ne pas se faire mettre  
9 des bâtons dans les roues ou ne pas se faire nuire  
10 par différents intervenants et donc...

11 R. Chose que je n'ai jamais pu démontrer.

12 Q. **[629]** Non, sauf que vous avez quand même continué à  
13 jouer le jeu par crainte de?

14 R. C'est ça. Comme j'ai dit à matin. Par crainte.

15 (14:49:52)

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[630]** Comment auraient-ils pu nuire?

18 R. Bien, je me suis posé longtemps la question. Je me  
19 suis posé très longtemps. Puis je ne dis pas que  
20 c'est arrivé. Mais quand on a essayé souvent de se  
21 mettre en consortium, surtout au ministère des  
22 Transports, on s'est souvent fait claquer la porte  
23 au nez en disant : « On ne peut pas, ça fait déjà  
24 huit ans qu'on a un consortium d'organisé, puis il  
25 n'y a pas de place. » Tatata. Ça fait que, t'sais,

1 si quelqu'un appelle puis il dit : « Fais pas de  
2 place. » Mais, t'sais, je ne sais pas si c'est  
3 arrivé, là.

4 Me SIMON TREMBLAY :

5 Q. **[631]** Tantôt quand vous avez dit que vous étiez  
6 peut-être un petit parmi les firmes d'ingénierie,  
7 vous n'étiez pas le plus grand contributeur, est-ce  
8 que vous avez constaté que les gens qui faisaient  
9 ces consortiums-là, qui les avaient, eux étaient  
10 parmi les grands contributeurs?

11 R. Je ne peux pas le savoir. Puis tout ce que je  
12 dirais, ce serait des présomptions non prouvées,  
13 mais entendues. T'sais, je veux dire, du mémérage  
14 de couloir.

15 Q. **[632]** Mais vous comment...

16 R. Moi, c'est parce que je sais que si on donne  
17 cinquante piastres (50 \$), ça nous en a coûté cent  
18 (100 \$).

19 Q. **[633]** O.K. Mais qu'est-ce qui vous permet alors  
20 d'affirmer que vous n'étiez pas le plus grand  
21 contributeur ou que d'autres firmes étaient  
22 beaucoup plus généreuses ou beaucoup plus  
23 présentes?

24 R. Bien, dans les cocktails, on pouvait voir. Moi, si  
25 j'achetais deux cartes. Des fois, il y avait des

1 tables, là. Et je pouvais voir que j'avais des  
2 compétiteurs qui avaient deux tables.

3 Q. **[634]** O.K. C'est dans cette optique-là?

4 R. Oui. Puis, moi, j'étais dans une table mêlée avec  
5 les autres qui avaient acheté deux cartes mettons.

6 Q. **[635]** Alors qu'une grosse firme concurrente, elle,  
7 pouvait prendre une ou deux tables. Puis, là, c'est  
8 comme ça que vous concluez que vous n'étiez peut-  
9 être pas si pire à deux ou trois billets?

10 R. Puis de voir aussi les discussions. Je veux dire,  
11 moi, je me suis fait souvent demander : « Roche  
12 Bobois, Roche Pharmaceutique? » C'en était  
13 décourageant.

14 Q. **[636]** J'imagine, ça, c'est surtout quand vous êtes  
15 arrivé à Montréal?

16 R. Ah! Oui. Puis mes concurrents me demandaient s'il  
17 y avait encore de la neige à Québec aussi.

18 Q. **[637]** Parce que le siège de Roche est à Québec?

19 R. C'est demeuré longtemps ça.

20 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

21 Q. **[638]** Dites-moi, tout à l'heure, vous avez fait  
22 allusion aux consortiums. Dites-vous que c'est le  
23 ministère des Transports qui vous refusait de  
24 vous...

25 R. Non, non, non.

- 1 Q. **[639]** C'est les consortiums eux-mêmes qui ne  
2 voulaient pas vous avoir?
- 3 R. Les consortiums eux-mêmes qui nous disaient : « On  
4 n'a pas de place. C'est déjà entendu depuis  
5 plusieurs années. » Puis tu le sais que s'il y a  
6 une job de, je ne sais pas, moi, puis c'est des  
7 grosses jobs au Transport, là, si tu arrives tout  
8 seul ou avec une autre firme qui sont cinq.
- 9 Q. **[640]** Donc, il n'y a jamais... Je veux juste qu'on  
10 soit très clair. Donc, c'est vraiment, il n'y a  
11 personne au ministère des Transports du Québec qui  
12 vous a découragé...
- 13 R. Non, non, non.
- 14 Q. **[641]** ... et vous a interdit de vous mettre en  
15 consortium?
- 16 R. Non, non, non.
- 17 Q. **[642]** C'est vos compétiteurs qui ne voulaient pas  
18 vous avoir dans leur groupe?
- 19 R. Qui ne nous faisaient pas de place pour pas qu'on  
20 rentre à Montréal.
- 21 Q. **[643]** C'est ça. Donc, on ne peut pas penser...
- 22 R. Quand on a eu de la place, c'est vraiment parce  
23 qu'on avait l'expertise pointue qui allait aider,  
24 là.
- 25 Q. **[644]** Donc, quand vous dites, on ne voulait pas

1 être sanctionné, ce n'est pas au fait, à travers,  
2 je dirais, la filière politique et administrative,  
3 c'est essentiellement vos concurrents, c'est ça  
4 votre peur dans le fond?

5 R. Oui, mais... Oui, mais ce que je disais, c'est,  
6 peuvent-ils avoir un message de ne pas nous  
7 embarquer dans un consortium? Je ne le sais pas.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. [645] Non, mais c'est parce que si vous donnez de  
10 l'argent, vous dites, votre peur de ne pas  
11 financer, c'est la peur qu'on pouvait vous nuire.  
12 Mais vous ne financiez pas vos concurrents, là.

13 R. Non, je ne parle pas des concurrents. Je parle  
14 de... Peut-être que mes phrases boitent, mais je  
15 vais essayer qu'ils avancent encore. Je ne sais pas  
16 de quelle manière on aurait pu nous nuire. Mais  
17 moi, j'y ai réfléchi personnellement. J'essayais de  
18 voir au fil des ans, j'y ai réfléchi, parce qu'on  
19 faisait des offres de services puis on gagnait pas  
20 puis... Puis, c'est bien évident que, plus tu es  
21 dans un gros consortium avec des grandes firmes,  
22 plus l'expertise est là, plus tu as de chances de  
23 gagner la... la « job ». Bon, alors, si, par  
24 hasard, quelqu'un leur dit : « Vous êtes pas  
25 obligés de prendre Roche, » bien, ça nous fait pas

1 de place, là. C'était ça ma crainte à moi.

2 Q. [646] Oui, mais le lien avec le financement, c'est  
3 quoi?

4 R. Bien, le quelqu'un, ça peut être un politicien qui  
5 dit ça, là. Mais je dis pas qu'ils l'ont fait, là.  
6 Moi, j'essayais de trouver comment on pouvait se  
7 faire nuire.

8 Aux affaires municipales, j'ai trouvé zéro  
9 façon. Mais là, je me disais peut-être, parce qu'on  
10 avait... peut-être que, tu sais, je le sais pas,  
11 là, on avait beaucoup de misère à se faire... C'est  
12 vrai que souvent les projets, le cycle de vie,  
13 comme André disait, là, c'est loin. Ça fait que  
14 c'est souvent, peut-être qu'ils avaient fait leur  
15 consortium il y quatre, cinq ans, puis qu'on était  
16 en retard, là, tu sais. Ça peut être vrai. Mais,  
17 regardez, c'est ma crainte à moi, là. Je... je...  
18 j'ai essayé, tu sais... j'essayais de rationaliser  
19 ça. J'essayais de dire : « Qu'est-ce qui peut...  
20 qu'est-ce qui pourrait nous arriver? » Parce que,  
21 si ça avait été rien que de moi, là, tu sais,  
22 j'aurais... j'aurais dit : « C'est fini! J'ai  
23 d'autres choses à faire dans ma vie. »

24 Me SIMON TREMBLAY :

25 Q. [647] Est-ce qu'il a...

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [648] Que de financer?

3 R. Que de trouver des gens puis de... tu sais.

4 Q. [649] Et d'assister aux cocktails et vous  
5 occuper...

6 R. Ça, je peux vous dire...

7 Q. [650] ... de financement?

8 R. ... plus souvent qu'autrement, j'y allais pas.

9 Q. [651] O.K.

10 Me SIMON TREMBLAY :

11 Q. [652] Donc...

12 R. Quand j'y allais, c'était une demi-heure.

13 Q. [653] Mais est-ce qu'on vous laissait sous-  
14 entendre, mais évidemment je comprends qu'on vous a  
15 jamais dit explicitement, mais est-ce qu'on vous  
16 laissait sous-entendre qu'il était dans votre  
17 intérêt de contribuer parce que j'essaye...

18 R. Non.

19 Q. [654] Mais malgré ça vous prenez deux cents...  
20 l'équivalent de deux cent mille dollars (200 000 \$)  
21 de revenus puis vous...

22 R. Bien là, c'est pas arrivé cinquante (50) fois là.

23 Q. [655] Non, mais là, si... on peut faire l'exercice  
24 avec les autres montants, mais des fois ça... si  
25 c'était à soixante-quinze mille (75 000), on parle

1 environ cent cinquante (150). Bref, c'est un  
2 montant substantiel, que ce soit cent mille  
3 (100 000), cent cinquante (150) ou deux cent mille  
4 (200 000)...

5 R. Mais est-ce que c'est tout allé au provincial, ça,  
6 là?

7 Q. **[656]** Ces chiffres-là... On peut peut-être  
8 remettre, c'est l'onglet 8, la pièce 163P-1783. Ça,  
9 c'est exclusivement au provincial.

10 Donc, on voit que bon an, mal an, là,  
11 petite année en deux mille quatre (2004) à trente-  
12 deux mille (32 000) mais... En deux mille deux  
13 (2002) un peu plus, mais plus que ça va, on voit  
14 que c'est des montants assez substantiels, là.  
15 Bien, c'est relatif mais c'étaient des montants,  
16 c'est... c'est pas cinq dollars, là, dans le sens  
17 qui...

18 R. Non, non, mais en plusieurs morceaux, là, puis en  
19 plusieurs... à travers la province, là. Oui, c'est  
20 une montant substantiel qu'on n'a jamais refait  
21 après, là.

22 Q. **[657]** Par crainte théorique.

23 R. Mais, non, parce que cette année-là, il a dû y  
24 avoir des demandes...

25 Q. **[658]** Non, je le sais, mais tantôt vous... vous



1           avez dit « par crainte » mais, donc... Mais vous  
2           avez analysé les situations...

3           R. Écoutez...

4           Q. **[659]** ... vous voyez pas comment ils peuvent vous  
5           bloquer mais par crainte, vous contribuez...

6           R. Par suivi, par « tout le monde le fait, fais-le  
7           donc », « si tu le fais pas, qu'est-ce qui va  
8           arriver? » Mais il y a jamais personne qui nous a  
9           dit ce qui allait arriver, là.

10          Q. **[660]** Mais on vous faisait comprendre que c'était  
11          mieux de mettre l'épaule à la roue?

12          R. Bien, on nous demandait de mettre l'épaule à la  
13          roue.

14          Q. **[661]** À la...

15          R. Le terme « c'était mieux » je l'ai pas entendu, là.  
16          C'était : « On aimerait ça que vous mettiez  
17          l'épaule à la roue puis que vous utilisiez vos  
18          réseaux puis vos gens qui sont prêts à faire des  
19          choses. »

20          Q. **[662]** O.K. À l'exception de madame Boivin, et la  
21          personne qui l'a remplacée, et madame Trépanier,  
22          est-ce que vous aviez un contact un niveau des  
23          centrales, donc au niveau des centrales des partis  
24          politiques?

25          R. Bien, c'était eux autres.

- 1 Q. **[663]** C'était eux? Il y avait pas d'autres  
2 personnes avec qui vous aviez des contacts  
3 relativement à des objectifs ou des...
- 4 R. Non. Non, non.
- 5 Q. **[664]** ... des demandes de... de donner un coup de  
6 main ou de...
- 7 R. Non.
- 8 Q. **[665]** On parle beaucoup depuis ce matin de  
9 contributions en argent, donc, peu importe la  
10 forme, là, que ce soit... bien, souvent c'était  
11 en... plus souvent qu'autrement, c'était...
- 12 R. En chèques...
- 13 Q. **[666]** ... en chèques, bien entendu. Est-ce qu'il y  
14 a eu d'autres formes de contributions, c'est-à-dire  
15 du prêt de personnel, du prêt de locaux, du prêt de  
16 matériaux? Une autre façon ou d'une autre de  
17 contribuer à la campagne électorale?
- 18 R. Je vais répondre dans l'Ouest...
- 19 Q. **[667]** Oui.
- 20 R. ... puis je vais laisser faire le côté qui est  
21 sorti puis qui... qui a été prouvé que c'était pas  
22 ça là.
- 23 Q. **[668]** Hum, (inaudible).
- 24 R. On n'a jamais prêté nos locaux.
- 25 Q. **[669]** D'accord.

- 1 R. On n'a jamais prêté de personnel. Cependant...
- 2 Q. **[670]** Juste pour cet épisode-là, je pense que ça  
3 avait été loué, je crois, finalement?
- 4 R. Oui, apparemment, là...
- 5 Q. **[671]** Vous dites que c'est pas...
- 6 R. ... qu'on m'a dit mais, regardez, j'étais même pas  
7 au courant, là.
- 8 Q. **[672]** O.K.
- 9 R. Je l'ai appris ici.
- 10 Q. **[673]** O.K.
- 11 R. Mais...
- 12 Q. **[674]** Juste une parenthèse, d'ailleurs, j'ai... les  
13 avocats du Parti libéral, on doit se rencontrer  
14 pour clarifier, là, à savoir s'il y a eu une  
15 contrepartie ou non. Donc, on aura l'occasion de  
16 clarifier ça.
- 17 R. Mais, regardez...
- 18 Q. **[675]** En ce qui vous...
- 19 R. ... j'étais pas au courant de ça.
- 20 Q. **[676]** En ce qui vous concerne dans l'Ouest, est-ce  
21 que c'est arrivé?
- 22 R. Bon. On recommence la question, là, excusez.
- 23 Q. **[677]** Pas de problème.
- 24 R. Si... si on a loué des locaux... on a passé des  
25 locaux : non. Des cellulaires, du personnel : non.

1           Moi, j'ai déjà aidé dans mon comté à moi...

2           Q. **[678]** O.K.

3           R. ... l'équivalent de trois heures, mettons. C'était  
4           quoi après dans votre question?

5           Q. **[679]** Non, mais...

6           R. S'il y avait de l'argent comptant qui avait été  
7           donné?

8           Q. **[680]** Au niveau pro... Ma question est la suivante  
9           : au niveau provincial, donc, de financement de  
10          partis... au niveau d'activités politiques  
11          provinciales, à l'exception d'argent, est-ce que  
12          Roche - et je dis bien Roche - a contribué d'une  
13          façon ou d'une autre, à une campagne ou à un député  
14          ou un ministre? Ça peut être par le prêt de locaux,  
15          le prêt... vous parlez de cellulaires, le prêt  
16          de... de personnes, d'employés. Et quand je dis  
17          « d'employés », c'est pas vous. Si vous, sur votre  
18          temps, sans être payée par Roche, vous êtes allée  
19          aider quelqu'un, ça, c'est correct, il y a pas de  
20          problème.

21          R. Bon. Bien...

22          Q. **[681]** Moi, je veux savoir des gens par exemple...

23          R. ... je vais vous répondre pour l'Ouest, là, on se  
24          comprend.

25          Q. **[682]** Pour l'Ouest, oui, oui. Bien, pour ce que

- 1           vous savez, donc l'Ouest. Donc, savoir si...
- 2           R. Non.
- 3           Q. **[683]** ... il y a eu des...
- 4           R. Pas à ma mémoire, non.
- 5           Q. **[684]** O.K.
- 6           R. Pas à ma mémoire.
- 7           Q. **[685]** On a parlé tout à l'heure, là, de la...
- 8           R. Mais, par contre, vous m'avez nommé hier un
- 9           employé.
- 10          Q. **[686]** C'est au niveau municipal, je crois.
- 11          R. Ah! Oui, c'est vrai.
- 12          Q. **[687]** C'était monsieur Ouellette, là, qui est...
- 13          R. Non, un autre.
- 14          Q. **[688]** Gaudreau?
- 15          R. Oui.
- 16          Q. **[689]** Donc, c'est arrivé au niveau municipal.
- 17          R. Écoutez, ça me dit absolument rien.
- 18          Q. **[690]** O.K. Pas de problème. C'est toujours au
- 19          meilleur de votre souvenir, bien entendu.
- 20          R. Non, mais vraiment, là, ça me dit absolument rien.
- 21          Q. **[691]** Pas de problème, on n'en parlera...
- 22          R. Puis j'ai... ça a fait partie d'une réflexion d'une
- 23          partie de la nuit, là.
- 24          Q. **[692]** O.K. Désolé de vous avoir... d'avoir brisé
- 25          votre sommeil, mais si vous vous en souvenez pas,

1 on n'en parlera pas inutilement. Il me reste une ou  
2 deux question concernant l'activité pour madame  
3 Normandeau qu'on a déjà effleurée.

4 R. Oui.

5 Q. **[693]** Savez-vous pendant combien d'années a eu lieu  
6 cette activité-là? Et dans laquelle, évidemment,  
7 que Roche était bien impliquée.

8 R. Moi, je sais que personnellement deux mille quatre  
9 (2004), deux mille cinq (2005), deux mille six  
10 (2006), deux mille sept (2007), deux mille huit  
11 (2008), je suis allée, puis je suis à peu près sûre  
12 que quand elle était ministre des Ressources  
13 naturelles d'être allée parce que je me souviens,  
14 je connaissais pas une personne qui était là.

15 Q. **[694]** O.K. Pourquoi vous y étiez allée? Parce que  
16 Marc-Yvan Côté avait...

17 R. Oui.

18 Q. **[695]** ... vous avait sollicité en ce sens-là?

19 R. C'est ça.

20 Q. **[696]** Puis j'ai... t'sais, c'est arrivé que je paye  
21 pas mon billet parce que je savais que quelqu'un à  
22 qui on avait offert un billet m'avait dit « j'y  
23 vais pas, si tu veux le prendre, prends-le, là,  
24 t'sais. »

25 Q. **[697]** O.K. Et comment expliquez-vous l'implication,

- 1 on pourrait - et corrigez-moi si je me trompe -  
2 d'accrue... accrue, pardon, de Roche auprès de  
3 madame Normandeau? Est-ce que c'est Marc-Yvan Côté?
- 4 R. C'est pas Roche.
- 5 Q. **[698]** C'est?
- 6 R. C'est Marc-Yvan.
- 7 Q. **[699]** Marc-Yvan.
- 8 R. Puis Marc-Yvan, après il va dans son réseau...
- 9 Q. **[700]** Se servait de Roche, il se servait du réseau  
10 de Roche pour vendre des billets.
- 11 R. Il se servait de personnes chez Roche.
- 12 Q. **[701]** O.K.
- 13 R. Puis c'était pas Roche. Puis ça, à un moment donné,  
14 il a fallu même le clarifier parce que, moi, j'ai  
15 parlé à des compétiteurs, puis j'ai dit « c'est pas  
16 un cocktail de Roche, mais pas du tout. »
- 17 Q. **[702]** O.K. C'est l'impression que certains compé...  
18 que vos compétiteurs avaient?
- 19 R. Bien, ça laissait des fois cette impression-là  
20 parce que peut-être qu'ils voyaient Marc-Yvan  
21 parler avec Bruno, je le sais pas, là, mais c'était  
22 pas ça du tout.
- 23 Q. **[703]** Donc, je comprends...
- 24 R. J'ai vu, moi, les compétiteurs de... de plein de  
25 bureaux, de plein de... de professionnels, de... de

1 gens qui ont pas rapport à l'ingénierie, c'est ça  
2 que je veux dire, il y avait de tout, là.

3 Q. [704] O.K. C'est pour ça tout à l'heure, à une  
4 question de madame la Présidente, vous disiez que,  
5 dans cette activité-là, il y avait de la  
6 sollicitation de compétiteurs qui pouvait se faire.

7 R. Moi, je le faisais, là, j'ai appelé des gens avec  
8 qui je m'entendais bien, là.

9 Q. [705] O.K. Est-ce que c'était seulement pour...  
10 dans le cadre de cette activité... de cette  
11 activité-là annuelle?

12 R. Bien, c'est la seule activité que j'ai aidé.

13 Q. [706] O.K. Et...

14 R. Puis je trouvais que justement, pour enlever la...  
15 la couleur de « c'est Roche », là, je trouvais que  
16 c'était... c'était pas vrai. Ça fait que j'aimais  
17 ça, moi, que les autres puissent être là aussi, là.

18 Q. [707] Quand vous dites que c'est une des seules  
19 activités... c'est la seule activité à laquelle  
20 vous participez... participiez vraiment, c'est au  
21 niveau de l'organisation de recruter des gens...

22 R. C'était au niveau de trouver des gens, là.

23 Q. [708] Trouver des gens. Est-ce que vous savez  
24 combien de billets Roche pouvait vendre bon an mal  
25 an ou trouver... pas Roche, le réseau de Roche



1 qu'utilisait Marc-Yvan Côté, selon votre  
2 témoignage, combien...

3 R. Je le sais pas parce que c'est monsieur Côté qui  
4 tenait ça.

5 Q. **[709]** Qui gérait ça. O.K. Est-ce que vous avez déjà  
6 été... Là je change de... de sujet un peu.

7 R. De répertoire.

8 Q. **[710]** Est-ce qu'on vous a déjà informée, là, d'une  
9 demande dans l'Est pour une contribution à hauteur  
10 de dix mille dollars (10 000 \$) pour le comté de  
11 Charlevoix?

12 R. Bien, j'ai... il y avait pas un E-mail là-dessus  
13 puis que j'étais en copie?

14 Q. **[711]** Oui, effectivement.

15 R. Ça me disait rien, là.

16 Q. **[712]** Mais, si on fait abstraction des courriels...

17 R. Mais, je...

18 Q. **[713]** ... de votre mémoire, là.

19 R. ... je me souviens pas, là, mais je suis... je me  
20 souviens pas, mais je suis à peu près certaine que  
21 j'ai eu une réaction.

22 Q. **[714]** Mais, vous vous souvenez... non, je veux  
23 savoir ce que vous vous souvenez. Est-ce que vous  
24 vous souvenez d'une demande?

25 R. Non, je me souviens pas, mais je suis en... si je

1 suis en copie conforme puis je l'ai vue, là,  
2 c'est... j'ai dû avoir une réaction.

3 Q. [715] O.K. Mais, je veux pas... si vous vous en  
4 souvenez pas, on va passer à autre chose.

5 R. Je m'en souviens pas, là, mais...

6 Q. [716] Je veux pas que vous présumiez qu'est-ce que  
7 vous avez fait, là.

8 R. Non, c'est ça, mais je veux dire...

9 Q. [717] Je veux savoir ce que vous avez fait.

10 R. ... me connaissant, là, si je l'ai vu passer, j'ai  
11 dû avoir une réaction.

12 Q. [718] Il est trois heures et cinq (15 h 05), peut-  
13 être prendre une petite pause, là, pour  
14 permettre...

15 R. Tellement une bonne idée. Maître

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Alors, nous allons prendre une pause et nous allons  
18 en profiter également pour libérer les images et le  
19 témoignage.

20 Me SIMON TREMBLAY :

21 On va se revoir à trois heures et vingt (15 h 20)?

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Oui.

24 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

25 REPRISE DE L'AUDIENCE

1 (15:39:37)

2 Me SIMON TREMBLAY :

3 Alors, Madame la Présidente, Monsieur le  
4 Commissaire, écoutez, je vais arrêter mes questions  
5 ici. C'est sûr qu'il y a d'autres questions qu'on  
6 aurait pu poser, notamment en lien avec tout le  
7 dossier Boisbriand, mais madame étant accusée  
8 l'état de santé... D'ailleurs, je vous remercie  
9 beaucoup, Madame, là, d'avoir fait l'effort de  
10 venir malgré votre état de... votre état de santé.

11 Je pense, dans les circonstances, on a pu  
12 poser les questions minimales qu'on voulait poser  
13 relativement à l'implication de madame Michaud dans  
14 le financement des partis politiques provinciaux.

15 Quant au reste, comme je vous dis, on  
16 aurait pu en discuter encore pendant une bonne  
17 journée, mais dans les circonstances, je pense  
18 qu'on a eu le minimum qu'on avait besoin. Et donc,  
19 dans les circonstances, je n'aurai plus de question  
20 pour madame Michaud, à moins que vous en ayez, bien  
21 entendu. Et je ne sais pas pour les parties  
22 également.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Alors, très bien. Est-ce que les parties auront des  
25 questions pour madame Michaud? Le Parti libéral,

1 Maître Rhéaume?

2 Me FÉLIX RHÉAUME :

3 Non, nous n'aurons pas de question pour madame

4 Michaud.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Parfait. Maître Tremblay?

7 Me ESTELLE TREMBLAY :

8 Pas de question non plus.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 O.K. Bon. Parfait. Alors...

11 Me SIMON TREMBLAY :

12 Donc, encore une fois, merci beaucoup, Madame

13 Michaud, de vous être déplacée. Je sais que...

14 R. C'est moi qui vous remercie d'avoir été

15 accommodant.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Je vous remercie, Madame Michaud. Merci. Au revoir.

18 Me SIMON TREMBLAY :

19 Pour le cent soixante-cinquième (165<sup>e</sup>) témoin de nos

20 travaux, c'est mon collègue Paul Crépeau qui

21 procédera à l'interrogatoire donc de ce témoin-là.

22 Toutefois, il n'y a pas de restriction à y avoir.

23 Donc, je propose de suspendre le temps de remettre

24 en publication.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Parfait.

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 Et mon collègue pourra faire une petite heure, là,  
5 cet après-midi avant de poursuivre demain.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Merci beaucoup.

8 Me SIMON TREMBLAY :

9 Merci à vous.

10 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

11 REPRISE DE L'AUDIENCE

12

---

13 (15:51:00)

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Bonjour, Maître Crépeau. Bonjour, Monsieur.

16 M. YVAN DUMONT :

17 Bonjour.

18 Me PAUL CRÉPEAU :

19 Bon, Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire.

20 Prochain témoin monsieur Yvan Dumont qu'on pourrait  
21 assermenter.

22 LA GREFFIÈRE :

23 Voulez-vous vous lever pour l'assermentation, s'il  
24 vous plaît?

25

---

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce deuxième (2e)  
2 jour du mois de juin,

3

4 A COMPARU :

5

6 YVAN DUMONT, ingénieur

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU :

11 Merci. Et juste une petite note introductive,  
12 monsieur Dumont qui est ingénieur au ministère des  
13 Affaires municipales et, pour les fins de bien se  
14 comprendre, on l'appellera toujours le ministère  
15 des Affaires municipales puisqu'il a changé de nom  
16 tellement souvent. Monsieur Dumont va nous faire  
17 une présentation d'abord des programmes, des  
18 différents programmes en matière d'eau qui ont  
19 existé au cours des quinze (15) dernières années et  
20 l'application de ces différents programmes-là dans  
21 certains cas d'espèce.

22 Q. **[1]** Alors, bonjour, Monsieur Dumont.

23 R. Bonjour.

24 Q. **[2]** Peut-être nous expliquer un petit peu votre  
25 formation. Alors, je vous ai présenté comme un

1           ingénieur.

2       R. Donc, oui, j'ai... j'ai gradué en mil neuf cent  
3           soixante-seize (1976) de l'Université Laval, un bac  
4           en génie civil et donc je suis membre de l'Ordre  
5           des ingénieurs depuis cette période-là.

6       Q. **[3]** Toujours, toujours membre.

7       R. Oui.

8       Q. **[4]** Et avez-vous fait toute votre carrière au  
9           gouvernement du Québec?

10      R. En partie, j'ai travaillé très peu, là, dans le  
11       privé, mais à partir de mil neuf cent soixante-dix-  
12       sept (1977), oui, j'ai été à l'emploi du  
13       gouvernement du Québec, au départ au ministère de  
14       l'Environnement et à partir de mil neuf cent  
15       quatre-vingt-quatorze (1994), au ministère des  
16       Affaires municipales.

17      Q. **[5]** Et à l'Environnement, vous vous occupiez de  
18       quels types de dossiers à ce moment-là?

19      R. Au début, c'étaient les dossiers qui étaient de...  
20       de projets d'aqueduc et d'égout soumis pour  
21       autorisation en vertu de la Loi sur la qualité de  
22       l'environnement. Donc, on avait à analyser ces  
23       projets-là et en recommander l'autorisation. Mais,  
24       très rapidement, en mil neuf cent soixante-dix-huit  
25       (1978), j'ai intégré l'équipe qui a mis en oeuvre

1 le programme, là, d'assainissement des eaux du  
2 Québec, là, donc j'ai oeuvré dans ce programme-là,  
3 là, les années suivantes.

4 Q. **[6]** Les années suivantes. En fait, vous avez fait  
5 toute votre carrière essentiellement dans les  
6 programmes d'eau, traitement de l'eau, l'eau  
7 potable, l'eau usée...

8 R. Bien...

9 Q. **[7]** ... et des infrastructures.

10 R. Oui. C'est-à-dire que le... évidemment, à la fin du  
11 programme, là, d'assainissement des eaux usées,  
12 d'autres programmes d'infrastructures ont été  
13 mis... ont été mis en oeuvre et j'ai continué à  
14 travailler dans le cadre de ces programmes,  
15 effectivement.

16 Q. **[8]** Alors, au ministère de l'Environnement, vous  
17 dites jusqu'en quelle année?

18 R. Jusqu'en mil neuf cent quatre-vingt-quatorze  
19 (1994), alors que le programme d'assainissement des  
20 eaux usées a été transféré au ministère des  
21 Affaires municipales.

22 Q. **[9]** Et avez-vous suivi le programme?

23 R. Oui. Bien, en fait, le personnel qui s'occupait du  
24 programme a suivi le programme au ministère des  
25 Affaires municipales, donc l'équipe a été, avec le



1 programme,...

2 Q. **[10]** Toute l'équipe.

3 R. ... transférée au ministère des Affaires  
4 municipales.

5 Q. **[11]** Et depuis quatre-vingt-quatorze (94), peut-  
6 être nous dire quelles ont été vos responsabilités  
7 dans ces différents programmes-là au ministère des  
8 Affaires municipales.

9 R. Donc, en mil neuf cent quatre-vingt-quatorze (1994)  
10 jusqu'en deux mille un (2001), j'étais ingénieur  
11 chargé de projets. Donc, j'avais à faire l'analyse,  
12 là, des... des demandes d'aide financière des  
13 projets qui nous étaient soumis à des fins d'aide  
14 financière, de façon à recommander l'aide  
15 financière pour ces projets-là. C'est des projets  
16 qui nous sont soumis par les municipalités, donc  
17 dans le cadre des programmes d'infrastructures. Et  
18 on avait un travail d'analyse technique à faire  
19 pour justifier cette... cette aide financière-là et  
20 la recommander, là, donc pour... au ministre.

21 Q. **[12]** Et ça, c'est jusqu'en deux mille un (2001). Et  
22 en deux mille un (2001)?

23 R. En deux mille un (2001), j'ai été nommé chef  
24 d'équipe. Donc, depuis cette période-là, je  
25 m'occupe d'une équipe, là, de... de dix (10)

1 ingénieurs qui... des ingénieurs chargés de projets  
2 qui sont donc responsables de faire l'analyse des  
3 projets et des demandes d'aide financière. J'assure  
4 une supervision, une coordination et un soutien  
5 technique à ces... à ce groupe d'ingénieurs-là.

6 Q. **[13]** Alors, on va peut-être prendre juste une  
7 petite pause. Depuis... depuis que vous êtes chef  
8 d'équipe, alors combien y a-t-il de chefs d'équipe  
9 au Québec qui gèrent les différents programmes  
10 d'infrastructures en matière d'eau?

11 R. Bien, on a deux directions qui s'occupent, là,  
12 des... des projets, des projets en matière d'eau.  
13 Donc, il y a une équipe à Québec à la Direction des  
14 Infrastructures Québec où je suis chef d'équipe, et  
15 il y a une... également une autre direction à  
16 Montréal, la Direction des Infrastructures Montréal  
17 et où il y a également un chef d'équipe qui a le  
18 même rôle que moi, là, qui est monsieur Alain  
19 Saladzius.

20 Q. **[14]** O.K. Alors, monsieur Saladzius... et quand on  
21 dit Québec, Montréal, est-ce qu'on peut résumer ça  
22 Est, Ouest du Québec ou... c'est à peu près comme  
23 ça que c'est divisé?

24 R. Oui, c'est-à-dire que de la Mauricie centre du  
25 Québec vers l'Est, les dossiers sont traités à

1 Québec et tout ce qui est de la... pour ce qui est  
2 du... du secteur Ouest, c'est Montréal, donc à  
3 l'Ouest, là, de la Mauricie.

4 Q. **[15]** Alors, votre correspondant ou votre équivalent  
5 dans... à Montréal, vous nous avez dit monsieur  
6 Alain Saladzius.

7 R. Oui.

8 Q. **[16]** Et au-dessus de vous, si on commence à... on  
9 vient à Québec, là. Dans la hiérarchie au-dessus de  
10 vous, vous dépendez de?

11 R. Un directeur... un directeur, un directeur général,  
12 un sous-ministre adjoint aux infrastructures, il y  
13 a le sous-ministre en titre et finalement le  
14 ministre.

15 Q. **[17]** O.K. Alors, le directeur, qui est votre  
16 directeur?

17 R. Au...

18 Q. **[18]** Aujourd'hui.

19 R. Aujourd'hui, c'est Karim Senhaji.

20 Q. **[19]** Monsieur Senhaji. \*\*

21 R. Oui.

22 Q. **[20]** Et avant monsieur Senhaji, c'était?

23 R. Jean-Pierre Beaumont.

24 Q. **[21]** O.K. Monsieur Beaumont, peut-être le placer,  
25 là, a été là de quelle année à quelle année à peu

1           près?

2           R. Je m'excuse, avant je...

3           Q. **[22]** Oui.

4           R. Vous voulez dire, avant... avant Jean-Pierre  
5           Beaumont. C'est-à-dire que avant, c'est ça, Jean-  
6           Pierre Beaumont, il y a eu Jean-François Bellemare  
7           qui a été directeur pendant une période et par la  
8           suite ça a été Jean-Pierre Beaumont.

9           Q. **[23]** Alors, quand on va parler des directeurs tout  
10          à l'heure dans l'Est, il y a eu monsieur Bellemare,  
11          monsieur Beaumont et monsieur Senhaji?

12          R. Oui. Aujourd'hui c'est monsieur Senhaji, monsieur  
13          Bellemare pendant un peu de temps auparavant et  
14          auparavant c'était monsieur Jean-Pierre Beaumont,  
15          oui.

16          Q. **[24]** Si on se place deux mille six-deux mille huit  
17          (2006-2008) qui est votre directeur?

18          R. Monsieur Jean-Pierre Beaumont.

19          Q. **[25]** Monsieur Beaumont. Et si on s'en va à Montréal  
20          sous, au-dessus de monsieur Saladzius est-ce qu'il  
21          y a la même hiérarchie?

22          R. Oui, c'est monsieur François Payette qui est le  
23          directeur à Montréal.

24          Q. **[26]** À cette époque-là?

25          R. Oui, l'équivalent de Jean-Pierre Beaumont.

1 Q. **[27]** O.K. Est-ce qu'il y a un monsieur... est-ce  
2 qu'il y a un monsieur Jacques Tremblay dans cette  
3 hiérarchie-là?

4 R. Oui.

5 Q. **[28]** Monsieur Tremblay occupe quel poste?

6 R. Monsieur Tremblay a été directeur, c'est-à-dire au-  
7 dessus de monsieur Beaumont et par la suite  
8 directeur général et sous-ministre adjoint aux  
9 infrastructures.

10 Q. **[29]** Aux infrastructures. Et si on regarde cette  
11 période-là, on en reste autour de la période entre  
12 deux mille huit (2008) et deux mille treize (2013),  
13 monsieur Senhaji vous nous avez dit, à ce moment-  
14 là, entre deux mille huit (2008), deux mille treize  
15 (2013), est-ce qu'il portait le titre qu'il a,  
16 aujourd'hui il est directeur?

17 R. Non, aujourd'hui il est directeur par intérim.  
18 Pendant la période deux mille huit (2008) à deux  
19 mille treize (2013) il était également chef  
20 d'équipe, c'est-à-dire qu'on a partagé, à ce  
21 moment-là, l'équipe en deux groupes et il était  
22 chef d'équipe. Donc, mon équivalent pour cette  
23 période-là.

24 Q. **[30]** À Québec?

25 R. Oui.

1 Q. **[31]** À Montréal, est-ce qu'il y avait nécessité  
2 d'avoir un deuxième chef d'équipe?

3 R. Non.

4 Q. **[32]** O.K. Est-ce qu'on est capable peut-être juste  
5 de nous donner une image, qu'est-ce qui différencie  
6 la région de Montréal et de Québec pendant toutes  
7 ces années-là toujours dans des programmes  
8 d'infrastructures d'eau, est-ce que c'est la  
9 quantité, le volume de dossiers ou?

10 R. Bien le volume est effectivement plus grand du côté  
11 de la direction des infrastructures Québec, étant  
12 donné qu'on retrouve sur le territoire plus de  
13 petites municipalités, comme je vous l'ai mentionné  
14 l'aide financière bon elle est... elle est adressée  
15 aux municipalités. Et donc, et par demande, donc,  
16 on a effectivement un plus grand volume du côté...  
17 du côté Est.

18 Q. **[33]** Et aujourd'hui vous êtes revenu, vous êtes  
19 toujours le seul chef d'équipe pour l'Est du  
20 Québec?

21 R. Oui.

22 Q. **[34]** Combien d'ingénieurs, alors, est-ce qu'on peut  
23 les appeler chargés de projet?

24 R. Ce sont des chargés de projet, mais ce sont des  
25 ingénieurs.

- 1 Q. **[35]** O.K. Et vous en avez combien qui travaillent  
2 sous votre responsabilité?
- 3 R. Actuellement neuf, il y a un poste vacant.
- 4 Q. **[36]** Bon. Normalement vous avez dit?
- 5 R. On est une dizaine d'ingénieurs dont qui...
- 6 Q. **[37]** Pour analyser ces dossiers-là?
- 7 R. Pour les volets eau, oui.
- 8 Q. **[38]** On sort maintenant cette présentation-là, les  
9 programmes de subvention aux affaires municipales  
10 qu'on a appelé MAMROT, MAMOT aujourd'hui, là, bon.  
11 Les programmes de subvention ça remonte de mémoire  
12 aussi loin, où jusqu'où pouvez-vous remonter?
- 13 R. Les programmes d'infrastructures?
- 14 Q. **[39]** Oui, d'infrastructures et de subvention pour  
15 les infrastructures, c'est comme ça qu'il faudrait  
16 les appeler?
- 17 R. Oui, le programme de subvention pour les  
18 infrastructures ça remonte en somme, le premier  
19 grand programme qui a été mis sur pied, c'est le  
20 programme d'assainissement des eaux du Québec en  
21 mil neuf cent soixante-dix-huit (1978), là.
- 22 Q. **[40]** On a parlé ici beaucoup dans les dernières  
23 semaines de la façon et comment les contrats  
24 étaient traités au ministère des Transports. Si on  
25 essaie de différencier l'approche aux affaires





1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Q. **[43]** 1802. Merci. Alors, peut-être, Monsieur  
3 Dumont, est-ce que vous reconnaissez le document  
4 qui est intitulé Rapport du vérificateur général du  
5 Québec à l'Assemblée nationale deux mille douze-  
6 deux mille treize (2012-2013) à l'hiver deux mille  
7 treize (2013), au chapitre 4, gestion de l'eau,  
8 aide financière pour les infrastructures  
9 municipales?

10 R. Oui, c'est un document que je connais.

11 Q. **[44]** Que vous connaissez, vous avez eu à le traiter  
12 suite au rapport... au rapport du vérificateur  
13 général?

14 R. Bien j'ai été interviewé pendant, par le  
15 vérificateur général lors de son enquête,  
16 effectivement on a eu à commenter les constats du  
17 vérificateur général.

18 Q. **[45]** O.K. Madame Blanchette, nous l'amener à la  
19 page 6, paragraphe 2, s'il vous plaît. Alors, c'est  
20 bien ce paragraphe-là et j'attire à ce moment-ci,  
21 j'attire l'attention des commissaires à la fin du  
22 paragraphe 2 :

23 Depuis 1978, selon le MAMROT, c'est  
24 plus de 9 milliards qui auraient été  
25 investis par le gouvernement du Québec

1 dans ses infrastructures en date du 31  
2 mars 2012, dont plus de 8 milliards  
3 pour celles relatives à  
4 l'assainissement des eaux usées.

5 Alors, ce sont bien des chiffres-là qui sont  
6 conformes à la réalité ça, Monsieur Dumont?

7 R. Oui.

8 Q. **[46]** Donc, on parle de milliards de dollars qui ont  
9 été distribués dans des programmes  
10 d'infrastructures d'eau?

11 R. Oui.

12 Q. **[47]** Quand on parle de l'eau il y a peut-être lieu  
13 de distinguer on va parler de l'eau potable et  
14 l'assainissement des eaux usées. C'est peut-être la  
15 grande division qu'il faut faire au niveau des  
16 dossiers d'infrastructure d'eau?

17 R. En fait si vous voulez, bon, il y a peut-être trois  
18 catégories de projets. Donc, des projets  
19 effectivement de mise aux normes de l'eau potable,  
20 des projets d'assainissement des eaux usées et des  
21 projets de renouvellement des infrastructures.  
22 Donc, c'est les trois grandes... les trois grandes  
23 catégories de projets, là, qui nous sont soumis à  
24 des fins d'aide financière.

25 Q. **[48]** O.K. On va commencer maintenant à partir de,

1           comme je vous dis on va s'en tenir à la période  
2           depuis mil neuf cent quatre-vingt-quatorze (1994),  
3           aux affaires municipales. Comment se sont financés  
4           ces grands projets d'infrastructures, qui a financé  
5           d'abord ces grands projets-là d'infrastructures?

6           R. Bien à l'époque, le programme d'assainissement des  
7           eaux du Québec c'est un programme qui a été financé  
8           entièrement par le gouvernement du Québec. Et à  
9           partir je dirais du milieu des années quatre-vingt-  
10          dix (90) se sont ajoutés des programmes qui étaient  
11          financés conjointement par le gouvernement fédéral  
12          et le gouvernement du Québec.

13          Q. **[49]** Et est-ce que... est-ce qu'une norme, quand  
14          vous parlez des programmes, il y en a eu plusieurs  
15          programmes fédéral, provincial?

16          R. Il y a eu plusieurs programmes, oui, fédéral,  
17          provincial, il y a eu au fil du temps, plusieurs  
18          programmes qui ont été mis en oeuvre,  
19          effectivement.

20          Q. **[50]** Et est-ce que c'est toujours financé de la  
21          même manière, quand le fédéral et le provincial le  
22          subventionnent, est-ce qu'il y a une proportion  
23          moitié-moitié?

24          R. En fait, c'est ça, chaque gouvernement finance à  
25          parts égales donc, le programme.

- 1 Q. **[51]** O.K. Mais là on parle du financement du  
2 programme, on regarde pas encore l'aide apportée  
3 aux Municipalités?
- 4 R. C'est-à-dire que la contribution gouvernementale  
5 est partagée, là, moitié-moitié entre le  
6 gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec.
- 7 Q. **[52]** Et là on met... on met de l'argent dans un  
8 programme, c'est pas un financement annuel, c'est  
9 une enveloppe budgétaire qui va avec un programme?
- 10 R. Exactement, c'est une enveloppe budgétaire et non  
11 pas, là, donc, un montant annuel qui est accordé,  
12 là.
- 13 Q. **[53]** Bon. Quand on crée un nouveau programme, et  
14 tout à l'heure on va parler de différents  
15 programmes, je vais prendre juste le nom, là, FIMR,  
16 là, Fonds d'infrastructure pour les municipalités  
17 rurales, qui est un programme conjoint, fédéral-  
18 provincial?
- 19 R. Oui.
- 20 Q. **[54]** Est-ce que... est-ce que ça arrive comme ça,  
21 là, puis le fédéral met de l'argent puis la  
22 Province met de l'argent ou est-ce qu'on y met des  
23 normes, une structure pour qu'on soit... pour  
24 savoir à quoi va servir cet argent-là?
- 25 R. Bien, si vous me parlez d'un programme, là,

1 conjoint avec le gouvernement fédéral, ces  
2 programmes-là font l'objet d'une entente de  
3 financement entre le Canada et le Québec. Et, dans  
4 cette entente de financement là, on définit les  
5 paramètres, là, du programme. On va définir donc,  
6 ce qui est visé par le programme, les projets  
7 visés, les travaux admissibles, les... les  
8 infrastructures admissibles, les coûts admissibles.  
9 Donc, il y a déjà une définition des... des  
10 paramètres, là, du programme qui sont dans... qui  
11 se retrouvent dans l'entente Canada, Québec.

12 Q. [55] O.K. Alors, il y a des normes, on sait à quoi  
13 s'en tenir, à quoi va servir un programme?

14 R. Oui.

15 Q. [56] Les... Est-ce qu'on détermine... parce qu'on  
16 va en parler aussi tout à l'heure, du taux... la  
17 question du taux d'aide. Alors, le ou les  
18 différents taux d'aide qui peuvent exister à  
19 l'égard des Municipalités, est-ce que c'est  
20 déterminé dans le programme?

21 R. Oui, ce sont déterminés... ces taux-là sont  
22 déterminés dans le programme, oui.

23 Q. [57] Et peut-être juste pour terminer cette partie-  
24 là, là, au Québec, pour tous ces programmes-là,  
25 fédéral-provincial, qui gère ces programmes-là?

- 1 R. Le ministère des Affaires municipales est le  
2 gestionnaire de ces programmes-là. Par contre, bon,  
3 on a une reddition de comptes à faire,  
4 effectivement, au fédéral, sur la gestion du  
5 programme.
- 6 Q. **[58]** Est-ce que le... le fédéral suit  
7 l'administration? Je comprends que vous parlez  
8 d'une reddition de comptes à la fin mais est-ce  
9 qu'il y a un processus de... qui fait que le  
10 fédéral va jeter un coup d'oeil, va voir, va  
11 approuver chacun des projets qui sera financé par  
12 le programme fédéral-provincial?
- 13 R. Oui, le fédéral approuve donc, chaque  
14 recommandation d'aide financière, là, avant, là, un  
15 engagement par... par le ministre, oui.
- 16 Q. **[59]** Et là on se parlait des programmes fédéral-  
17 provincial, est-ce qu'il y a aussi, en matière de  
18 financement, des infrastructures d'eau, des  
19 programmes purement provincial?
- 20 R. Il y a des programmes qui sont sous la juridiction  
21 exclusive du Québec, oui.
- 22 Q. **[60]** Puis si on se parlait à ce moment-ci, peut-  
23 être pour donner le nom, peut-être un des grands  
24 pro... le PIQM?
- 25 R. C'est un programme qui a été, c'est ça, mis sur

1           pied en deux mille deux (2002) et qui est  
2           toujours... qui est toujours actif aujourd'hui,  
3           oui.

4    Q. [61] PIQM, Programme d'infrastructures Québec-  
5           Municipalités?

6    R. Programme d'infrastructures, c'est ça, Québec-  
7           Municipalités, oui.

8    Q. [62] Alors, quand on parle des programmes en  
9           matière d'eau, il faut toujours distinguer est-ce  
10           qu'on est face à un programme... à un projet qui  
11           est financé dans un programme fédéral-provincial  
12           ou, encore, s'il est financé uniquement par la  
13           Province?

14   R. Oui, on fait la distinction, effectivement. Par  
15           contre, les... les règles d'admissibilité, les  
16           règles d'aide financière sont... sont assez  
17           similaires.

18           Me PAUL CRÉPEAU :

19           Madame Blanchette, peut-être nous amener à l'onglet  
20           15, s'il vous plaît.

21           LA GREFFIÈRE :

22           Alors, ça sera 1803.

23           Me PAUL CRÉPEAU :

24           Merci.

25

1 165P-1803 : Liste des programmes avec volet eau de  
2 1995 à 2014

3

4 Q. **[63]** Alors, vous voyez... vous reconnaissez ce  
5 document, Monsieur Dumont, c'est vous qui l'avez  
6 préparé. On fera pas un résumé complet de tout ça  
7 mais pouvez-vous juste nous dire ce qu'il en est?

8 R. Oui, c'est la liste des programmes avec un volet  
9 eau. Parce qu'il faut savoir que ces programmes-là  
10 ont d'autres volets, entre autres un volet pour les  
11 projets à développement économique ou incidences  
12 urbaines, là.

13 Mais donc, c'est la liste des projets avec  
14 un volet eau durant la période couverte par les...  
15 les travaux de la Commission, donc à partir de mil  
16 neuf cent quatre-vingt-quinze (1995), là, jusqu'à  
17 aujourd'hui. On retrouve, là, treize (13)  
18 programmes qui se... se... donc, se sont présentés  
19 durant cette période-là.

20 Q. **[64]** Sans rentrer... puis on ira pas regarder  
21 chacun de ces programmes-là, c'est trop complexe,  
22 mais est-ce qu'essentiellement, c'est à peu près  
23 toujours la même chose qui revient, c'est un  
24 programme financé soit par la Province seulement ou  
25 par le fédéral et le provincial conjointement,



1           visant à apporter un soutien financier aux  
2           Municipalités qui veulent améliorer soit leur  
3           infrastructure d'eau ou encore le traitement d'eau  
4           potable, mise aux mises aux normes et  
5           l'assainissement des eaux usées? Est-ce que ça se  
6           résume à peu près à ça?

7           R. Ça se résume à peu près à ça, la seule  
8           particularité qu'il faudrait peut-être souligner  
9           c'est que les programmes qui sont ici, intitulés  
10          TECQ, là, c'est des programmes de transfert de la  
11          taxe fédérale sur l'essence et de la contribution  
12          du Québec. Ce sont des programmes de transfert,  
13          donc et non pas des programmes de subvention, c'est  
14          un transfert qui est conditionnel et donc, la...  
15          l'octroi aux Municipalités de cette contribution-là  
16          c'est pas considéré comme une subvention mais  
17          plutôt comme un programme de transfert  
18          conditionnel.

19                   C'est la seule particularité, les autres  
20          programmes sont des programmes de subvention avec  
21          des... des règles et normes qui encadrent donc  
22          le... l'octroi de l'aide financière.

23          Q. **[65]** Alors, pour les fins de la discussion, je vous  
24          dis qu'on... nous parlerons tout à l'heure de  
25          projets qui proviennent du programme PIQM, on le

1 voit déjà à partir de deux mille deux (2002).

2 Alors, ça, vous nous avez bien dit que c'est un  
3 projet... un programme uniquement provincial.

4 On parlera aussi des dossiers FIMR, Fonds  
5 sur l'infrastructure des Municipalités rurales,  
6 alors en deux mille cinq (2005), un programme  
7 fédéral-provincial.

8 FCCQ, Fonds chantier Canada-Québec, un  
9 autre programme conjoint. Et, essentiellement...  
10 Puis là on voit des sous-divisions du PIQM, qui va  
11 se... alors, un 1.5, 1.4. Mais essentiellement, on  
12 va se parler de ces grands projets-là tout à  
13 l'heure. Avant même de regarder ces dossiers-là, on  
14 va peut-être regarder un petit peu quel est  
15 l'encadrement légal au Québec de ces différents  
16 programmes-là, qu'est-ce qui dirige le travail. Et  
17 si je vous ramène... Madame Blanchette, je vais  
18 vous demander de nous ramener à l'onglet 1, rapport  
19 du vérificateur général, à la page 7. Plus bas. En  
20 bas de la page. Excusez-moi! En bas de  
21 « réglementation ». Alors, les paragraphes 5 et 6.  
22 On y voit une affirmation à l'effet que les...

23 En plus de la loi constitutive du  
24 MAMROT qui lui attribue le pouvoir  
25 d'élaborer et de mettre en oeuvre des

1 programmes d'aide financière relatifs  
2 aux infrastructures destinées aux  
3 municipalités, les interventions de ce  
4 dernier sont régies par diverses lois  
5 et règlements qui encadrent sa gestion  
6 des programmes.

7 Et, là, on fait référence à deux outils importants.

8 Le Règlement sur la promesse et  
9 l'octroi de subventions adopté en  
10 vertu de la Loi sur l'administration  
11 publique indique que toute promesse de  
12 subvention doit être effectuée  
13 conformément à des normes approuvées  
14 par le gouvernement ou par le Conseil  
15 du trésor.

16 Or, il est exact que le premier outil, c'est la Loi  
17 sur l'administration publique qui, elle-même, a  
18 créé le Règlement sur la promesse et l'octroi des  
19 subventions? Or, ce sont les deux premiers outils  
20 qui dirigent votre travail en tant que  
21 gestionnaire?

22 R. Oui, effectivement. Donc, les règles d'octroi de  
23 l'aide financière sont effectivement déterminées  
24 dans des normes qui sont approuvées par le Conseil  
25 du trésor.

1 Q. **[66]** Si je veux continuer la hiérarchie, à savoir  
2 quels sont les outils dont vous disposez pour  
3 attribuer des aides, parce qu'on a vu le montant,  
4 ça peut être assez substantiel, des milliards de  
5 dollars, alors qu'est-ce qui arrive après la Loi et  
6 le Règlement? Est-ce qu'on pourrait placer  
7 l'entente fédérale/provinciale à cet endroit-là?

8 R. Bien, quand c'est un programme conjoint,  
9 évidemment, c'est l'entente Canada/Québec qui va  
10 établir les paramètres du programme. Par la suite,  
11 ces paramètres-là vont être entérinés et  
12 éventuellement précisés dans un document qu'on  
13 appelle une décision du Conseil du trésor, donc qui  
14 va... ce qu'on appelle les règles et normes du  
15 programme.

16 Q. **[67]** Ce sont les règles et les normes du programme?

17 R. Oui.

18 Q. **[68]** Ce sont des documents qui émanent du Conseil  
19 du trésor?

20 R. C'est-à-dire que c'est des documents qui sont  
21 proposés par le Ministère et qui sont approuvés par  
22 le Conseil du trésor.

23 Q. **[69]** Alors, là, on voit que ça prend une  
24 approbation du gouvernement du Québec via le  
25 Conseil du trésor pour ces normes et ces règles-là.

1 Est-ce qu'il vous reste encore d'autres outils que  
2 vous utilisez pour travailler plus finement vos  
3 dossiers de subventions?

4 R. Oui, on a quand même des directives, des documents  
5 internes qui viennent appuyer les règles et normes  
6 de ces programmes-là.

7 Q. [70] Et comment s'appelle ce document-là? Est-ce  
8 qu'on parle du cadre de référence?

9 R. Ça, c'est un document, un des documents. Donc, ce  
10 cadre de référence là, c'est un document qui nous  
11 explique la façon d'apprécier les demandes d'aide  
12 financière à partir des objectifs de ces programmes  
13 puis des critères d'appréciation généraux qu'on  
14 retrouve dans les règles et normes de ces  
15 programmes-là.

16 Q. [71] Toujours dans le même document, Madame  
17 Blanchette, un petit peu plus loin, au paragraphe  
18 13, c'est la page 11. Alors paragraphe 13, on y  
19 voit que :

20 La gestion des programmes d'aide  
21 financière pour les infrastructures  
22 relatives à l'eau, est encadrée par  
23 des balises détaillées. Ainsi, les  
24 règles et normes élaborés par le  
25 MAMROT pour chacun des programmes

1 d'aide ont été approuvés par le  
2 Conseil du trésor...  
3 ça, c'était nos règles et normes.  
4 ... ainsi que le prévoit le Règlement  
5 sur la promesse et l'octroi de  
6 subventions.

7 Et si je saute au paragraphe 14.

8 Afin de préciser l'application de ces  
9 critères d'appréciation des projets,  
10 le Ministère a également élaboré un  
11 cadre de référence. Ce document  
12 indique, entre autres, le niveau de  
13 priorité qui doit être accordé aux  
14 différents projets.

15 Alors, on retrouve maintenant, est-ce qu'on a  
16 indiqué tous les documents qui sont la source de  
17 votre décision : la Loi, le Règlement, les normes,  
18 l'entente fédérale/provinciale, le cas échéant, les  
19 normes et règles du Conseil du trésor, et  
20 finalement peut-être ce cadre de référence là?

21 R. Oui.

22 Q. **[72]** Madame Blanchette, peut-être l'onglet numéro  
23 2.

24 LA GREFFIÈRE :

25 1804.



1 québécois?

2 R. On l'applique au programme québécois. C'est parce  
3 que, au départ, quand il a été rédigé, il a été  
4 rédigé pour le FIMR, mais il s'est appliqué  
5 également au PIQM pendant la période deux mille six  
6 à deux mille onze (2006-2011) et par la suite il a  
7 été révisé.

8 Q. **[78]** Bon. Est-ce que ça fait pas mal le tour, ça,  
9 des différents outils que vous avez à votre  
10 disposition? Et je pense peut-être, si je vous  
11 parlais de « balises économiques », est-ce que ça  
12 fait appel à quelque chose, ça?

13 R. Bien, c'est aussi un outil qui est utilisé, là,  
14 pour, donc...

15 Q. **[79]** Peut-être illustrer d'un exemple ce que  
16 vous...

17 R. En fait, c'est un outil qu'on a mis en place parce  
18 qu'il y a... dans les dernières années, on s'est  
19 aperçu que les projets qui nous étaient soumis à  
20 des fins d'aide financière, les projets pour  
21 l'implantation de nouveaux services d'aqueduc et  
22 d'égouts avaient des coûts prohibitifs. On a vu des  
23 projets qui nous étaient présentés avec des coûts  
24 de l'ordre de près de deux cent mille dollars  
25 (200 000 \$) par résidence pour implanter des



1 services d'aqueduc et d'égouts. Donc...

2 Q. **[80]** Juste pour implanter le service, deux cent  
3 mille dollars (200 000 \$), là?

4 R. Oui, par résidence. Donc, vous voyez bien qu'on se  
5 retrouvait dans des situations assez particulières,  
6 donc, où la rentabilité finalement, là, d'une aide  
7 financière pouvait être questionnée.

8 Donc, on s'est donné une règle de façon à  
9 encadrer le coût des projets vis-à-vis l'aide  
10 financière pour les nouveaux services d'aqueduc et  
11 d'égouts.

12 Q. **[81]** O.K. On va peut-être prendre, à partir de ce  
13 moment-ci, on va suivre une demande. On va en  
14 prendre une théorique, et peut-être, Madame  
15 Blanchette, nous ramener toujours à l'onglet 1,  
16 c'est à la page 10 du document, la figure 1 :  
17 Processus établi pour l'attribution de l'aide  
18 financière. Et on va se garder ce tableau-là à  
19 l'écran et vous allez nous illustrer, maintenant,  
20 une municipalité dans votre région.

21 Alors, on va prendre une municipalité à  
22 l'est de Québec, là, petite municipalité qui veut  
23 obtenir une subvention pour faire des travaux de  
24 mise aux normes de l'eau potable. Quelles démarches  
25 devra-t-elle faire dans l'ordre pour présenter son

1 programme?

2 R. Peut-être auparavant, j'aimerais apporter une  
3 précision. Tantôt, on a parlé du code de référence,  
4 on voyait la date deux mille six (2006), il  
5 existait quand même des règles de « priorisation »  
6 là, des... des... donc des critères, pardon, de  
7 « priorisation » des demandes d'aide financière  
8 avant deux mille six (2006), là.

9 Q. **[82]** Oui.

10 R. Ils étaient peut-être moins élaborés, là, mais on  
11 avait quand même des critères pour nous permettre  
12 de juger de la priorité des demandes d'aide  
13 financière, ça, avant deux mille six (2006).

14 Q. **[83]** Avant deux mille six (2006) et après deux  
15 mille six (2006) parce qu'on va le revoir ce  
16 document-là, mais après deux mille six (2006),  
17 elles ont été mieux rédigées, mieux encadrées?

18 R. C'est-à-dire qu'en deux mille six (2006), donc on a  
19 fait, oui, on a élaboré plus et en deux mille onze  
20 (2011), on a... on s'est... on s'est actualisé en  
21 fonction, là, c'est ça, des... des problématiques  
22 et de façon, c'est ça, à mieux tenir compte des...  
23 de ces problématiques-là.

24 Q. **[84]** O.K. On revient alors à notre municipalité,  
25 là, petite municipalité qui veut faire une demande

1 d'aide au Ministère des Affaires municipales pour  
2 une implantation ou encore une mise aux normes de  
3 son réseau d'aqueduc. Pouvez-vous nous dire comment  
4 elle doit procéder?

5 R. Bon, la municipalité doit faire une demande d'aide  
6 financière. Donc, c'est pas le ministère qui va au  
7 devant de la municipalité, c'est la municipalité  
8 qui va faire la démarche d'une demande d'aide  
9 financière.

10 À cet effet-là, elle remplit un formulaire.  
11 Et dans ce formulaire de demande-là, elle doit  
12 indiquer qu'est-ce qui motive sa demande d'aide  
13 financière, donc, la problématique qui, en quelque  
14 sorte, justifie le projet qu'elle nous soumet à de  
15 fins d'aide financière. Et, encore là, donc, le  
16 formulaire lui indique les problématiques qui sont  
17 considérées dans le cadre du programme d'aide  
18 financière.

19 Elle doit également nous donner une brève  
20 description de son projet, de répondre à certaines  
21 informations, là, sur le projet lui-même, la  
22 localisation des travaux, et caetera, et elle doit  
23 nous indiquer le coût estimé du projet selon  
24 l'information dont elle dispose et, également, elle  
25 nous fait part de ses attentes en termes d'aide

1 financière.

2 Q. **[85]** Est-ce qu'elle en fait part en termes de  
3 pourcentage ou de montant?

4 R. C'est un montant qu'elle indique, là, donc, dans le  
5 formulaire de demande.

6 Q. **[86]** On va peut-être juste faire une parenthèse :  
7 vous m'avez donné un élément d'information.  
8 J'aimerais peut-être établir, c'est... Mais l'eau  
9 potable, est-ce que c'est une... au Québec, est-ce  
10 que c'est une obligation pour toutes les  
11 municipalités de fournir l'eau potable?

12 R. Non, les municipalités n'ont pas l'obligation de  
13 fournir de l'eau potable à leurs citoyens. Par  
14 contre, si elle le font, elle sont assujetties, à  
15 ce moment-là, à des... à des lois et à des  
16 règlements, là.

17 Q. **[87]** Alors, c'est ce qui va faire qu'on va parler  
18 beaucoup des dossiers de mise aux normes. C'est des  
19 municipalités qui ont déjà des réseaux d'eau  
20 potable où on doit les mettre aux normes en  
21 fonction des nouveaux règlements.

22 R. Oui, bien, les programmes d'infrastructure, comme  
23 je vous l'ai mentionné, c'est des programmes qui,  
24 donc, visent à soutenir financièrement les  
25 municipalités pour leur permettre de... soit de

1 renouveler leurs infrastructures, mais  
2 principalement pour permettre à ces municipalités-  
3 là de mettre aux normes leurs infrastructures en  
4 fonction des nouveaux règlements. Quand je vous ai  
5 parlé du programme d'assainissement des eaux, c'est  
6 un programme qui a été mis en oeuvre parce qu'à  
7 l'époque on ne traitait pas nos eaux usées au  
8 Québec et il y avait donc une... une exigence de...  
9 de... maintenant, de traiter les eaux usées, donc  
10 cette aide-là était pour permettre aux  
11 municipalités de s'équiper en conséquence. À partir  
12 de deux mille un (2001), on se souviendra l'époque  
13 de... l'épisode de Walkerton, le Québec a adopté  
14 une nouvelle réglementation sur la qualité de l'eau  
15 potable. Cette nouvelle réglementation imposait aux  
16 municipalités des obligations en termes de qualité,  
17 mais aussi en termes d'équipement.

18 Donc, à ce moment-là, ça a généré un besoin  
19 au niveau des... un besoin d'aide au niveau des  
20 municipalités qui était pris en compte dans le  
21 cadre de nos programmes, là.

22 Q. **[88]** O.K. Et ça, c'est toujours dans... dans les...  
23 le cas où la municipalité décide d'offrir le... On  
24 comprend qu'il y a des petites municipalités où il  
25 n'y a pas de service d'eau potable?

1 R. Non, en fait les municipalités comme je vous disais  
2 il y en a qui en ont pas des services, ils peuvent  
3 avoir des problématiques avec des installations  
4 individuelles, à ce moment-là, ils peuvent adresser  
5 une demande au ministère qui va considérer leur  
6 problématique et le coût de mise en place des  
7 infrastructures.

8 Les municipalités qui ont des équipements  
9 et qui sont visées par une obligation de mise aux  
10 normes par un règlement, bien sont tenues de  
11 procéder donc à la mise aux normes. Par contre,  
12 c'est ça, il leur appartient de faire la démarche  
13 d'aide financière.

14 Q. [89] O.K. Alors, on revient, la municipalité doit  
15 remplir, vous nous avez parlé de ce document-là, où  
16 est-ce qu'elle va indiquer ses besoins. Maintenant  
17 c'est pas... c'est pas des pages blanches, je  
18 comprends que c'est un document où est-ce qu'on  
19 propose, c'est comme des cases à cocher?

20 R. Oui, bien déjà le formulaire indique les  
21 problématiques, là, qui sont prises, qui sont  
22 considérées dans le cadre du programme. Donc, on va  
23 avoir dans le formulaire une indication mise aux  
24 normes de l'eau potable, problématique de  
25 traitement des eaux usées, donc, c'est indiqué dans

1 le formulaire.

2 Q. **[90]** Et les gens de la municipalité choisissent ce  
3 qui leur apparaît le mieux comme pour décrire le  
4 problème?

5 R. Ils identifient dans le formulaire effectivement la  
6 problématique, là, qui correspond à leur projet  
7 effectivement.

8 Q. **[91]** Savez-vous si de façon générale en fait, bon  
9 j'essaie d'avoir juste une idée de nombre de  
10 dossiers qui a pu être traités au cours des quinze  
11 (15) dernières années, un ordre de grandeur, est-ce  
12 qu'on... est-ce qu'on parle d'un dossier par année  
13 ou vous me dites vous avez dix (10) ingénieurs qui  
14 travaillaient pour vous, je présume qu'il y en a  
15 plusieurs dossiers à tous les ans?

16 R. Là, si vous me parlez, c'est parce qu'on... les  
17 dossiers, c'est des demandes.

18 Q. **[92]** Oui?

19 R. Il y a des demandes qui sont retenues et analysées,  
20 c'est différent, mais écoutez, les demandes, je ne  
21 sais pas, je pourrais pas vous dire.

22 Q. **[93]** On parle de centaines de dossiers?

23 R. Ah, je vous dirais que pour la période, si on  
24 considère l'ensemble des programmes, on doit  
25 approcher, les demandes qui sont retenues à des

1 fins d'analyse.

2 Q. **[94]** Oui?

3 R. On doit approcher le mille (1000) demandes, là.

4 Q. **[95]** O.K. Donc, il y en a beaucoup de ces dossiers-  
5 là?

6 R. Il y en a beaucoup de ces dossiers-là  
7 effectivement.

8 (16:40:38)

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Alors, je m'excuse, juste...

11 Me PAUL CRÉPEAU :

12 Oui.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. **[96]** ... une question. Lorsque vous dites c'est  
15 qu'il y a au-delà de mille (1000) demandes qui sont  
16 retenues et analysées, mais ça ne veut pas dire  
17 qu'ils vont rester en bout de piste?

18 R. Bien généralement quand une...

19 Q. **[97]** Quand ils sont retenus et analysés, ils  
20 demeurent?

21 R. Oui, ils demeurent.

22 Q. **[98]** O.K. Alors, donc, est-ce que vous avez une  
23 idée de combien de demandes vous pouvez avoir au  
24 total?

25 R. Non, malheureusement, non.



1 Q. **[99]** O.K. On n'est pas capable de dire c'est une  
2 sur trois qui est retenue ou...

3 R. Non, ça je... non, je pourrais pas vous le dire.  
4 Malheureusement j'ai pas cette information.

5 Q. **[100]** O.K. Continuez.

6 Me PAUL CRÉPEAU :

7 Q. **[101]** O.K. Alors, on comprend que vous allez avoir,  
8 la municipalité va avoir peut-être identifié des  
9 besoins, va avoir décrit ses besoins, les coûts.

10 Est-ce que la municipalité qui fait une  
11 demande, ce que je veux vous amener, est-ce que  
12 généralement de votre expérience est-ce que ça  
13 provient de la municipalité, de ses fonctionnaires,  
14 de ses employés ou si généralement ils sont  
15 accompagnés de firmes de génie dès ce moment-là au  
16 niveau de la demande?

17 R. Je vous dirais que la majorité des demandes sont  
18 des demandes qui sont produites par un mandataire,  
19 une firme d'ingénierie, là, qui a été mandatée par  
20 la municipalité pour préparer cette demande-là et  
21 souvent pour la documenter.

22 Q. **[102]** Parce qu'on comprend que c'est des demandes  
23 assez techniques qui font appel à des normes  
24 d'ingénierie, des normes de microbiologie pour  
25 lesquelles la majorité des petites municipalités ne

1           sont pas, n'est pas... ne sont pas équipées au  
2           Québec pour répondre?

3       R. Oui, la demande comprend donc la... les éléments  
4           justificatifs...

5       Q. **[103]** Oui?

6       R. ... du projet et aussi une description du projet.  
7           Donc, et dans le formulaire de demande, on invite  
8           la municipalité à déposer ce qu'elle a en main  
9           comme étude pour définir son projet. Et souvent,  
10          donc, c'est des études qui ont été réalisées  
11          préalablement par des firmes d'ingénierie pour les  
12          municipalités.

13      Q. **[104]** Et quant à...quant à... parce qu'on a parlé  
14          de différents types de programme, certains étaient  
15          fédéral, provincial, des programmes conjoints,  
16          d'autres sont purement provincial. Est-ce que dans  
17          la demande, le demandeur identifie le programme  
18          auquel il veut se greffer ou si c'est vous au  
19          ministère qui classez ce programme-là selon  
20          certains critères?

21      R. Non, le formulaire est spécifique à un programme.  
22          Donc, lorsque la municipalité complète un  
23          formulaire, fait application dans le cadre d'un  
24          programme c'est...

25      Q. **[105]** Elle le choisit?

1 R. ... c'est dans un programme spécifique, là.

2 Q. **[106]** Bon, elle le choisit?

3 R. Oui.

4 Q. **[107]** De s'adresser au ministère dans le cadre d'un  
5 certain programme.

6 Et on va voir, il va y avoir tout de même  
7 des variations à l'intérieur de certains programmes  
8 au niveau de l'admissibilité des travaux, les taux  
9 d'aide, est-ce qu'à votre connaissance c'est  
10 quelque chose qui peut être déterminant quand la  
11 municipalité présente une demande, c'est les  
12 critères qu'on retrouve au programme qui vont faire  
13 qu'elle choisit un programme plus qu'un autre?

14 R. Pas nécessairement, c'est-à-dire que ce qui va...  
15 ce qui va... ce qui va plutôt décider, là, du choix  
16 du programme c'est à savoir s'il y a toujours de la  
17 disponibilité d'aide financière dans un programme  
18 plutôt qu'un autre.

19 Q. **[108]** Dans un budget?

20 R. Oui.

21 Q. **[109]** O.K. Alors, la municipalité a préparé une  
22 demande, elle était aidée d'une firme de génie, ils  
23 vous ont envoyé ça; c'est reçu supposons que ça  
24 relève alors du bureau de Québec, c'est reçu par  
25 vous, les gens de votre équipe, quelqu'un va en

1 prendre charge pour faire l'analyse, une première  
2 analyse dès le départ?

3 R. C'est ce qu'on appelle une appréciation. Donc, une  
4 appréciation de conformité, une appréciation  
5 technique, là, de cette demande d'aide financière,  
6 là, conformité bien pour s'assurer que cette  
7 demande-là concerne bien des infrastructures, des  
8 travaux qui sont admissibles à l'aide financière  
9 selon les règles et normes du programme et une  
10 appréciation technique également pour vérifier que  
11 la... la problématique qui est invoquée pour  
12 justifier le projet, que cette problématique-là  
13 réponde bien donc aux critères, là, du... du  
14 programme. Et... aux critères du programme et aux  
15 critères aussi de priorisation, là, de l'aide  
16 financière.

17 Q. **[110]** Avant de parler peut-être de la priorisation.  
18 Je comprends qu'il y a lieu... Priorisation, ça  
19 c'est des dossiers qui seront retenus ou, en fait,  
20 de... de classer le système dans un système de  
21 priori... classer le dossier dans un système de  
22 priorités. Mais d'abord et avant tout, il faut  
23 déterminer si ce dossier-là est admissible ou...

24 R. Oui.

25 Q. **[111]** ... est conforme aux problèmes? O.K. Au

1 programme. Est-ce que ça prend du temps ça cette  
2 première étape là, de qualifier, de... de qualifier  
3 le dossier dans le programme? Est-ce que c'est  
4 complexe comme... comme démarche?

5 R. Bien, je vous dirais que pour ce qui est de  
6 l'admissibilité, c'est relativement simple, là. Par  
7 contre, quand on parle d'appréciation technique,  
8 bien, là il y a deux choses. Il y a la  
9 problématique.

10 Q. **[112]** Oui.

11 R. Et, ça, on est dépendant de l'information qui est  
12 dans le dossier et, dans certains cas, ça peut  
13 arriver qu'on ait demandé de l'information  
14 additionnelle. Par ailleurs, on jette aussi un  
15 regard sur le projet, là, pour voir si ce projet-là  
16 correspond à la problématique, là. Donc, je vous  
17 dirais que, oui, il y a un certain travail, là,  
18 c'est pas... c'est un travail qui peut se faire  
19 peut-être à l'intérieur d'une journée facilement,  
20 là, mais, je veux dire, dépendamment, là, de  
21 l'importance aussi, là, du... de la demande et de  
22 sa complexité, là.

23 Q. **[113]** Alors, pour ce qui est de qualifier le  
24 dossier dans un programme, ça peut se faire  
25 relativement rapidement.

1 R. Oui.

2 Q. **[114]** Si... et je vous donne l'exemple, si on  
3 allègue qu'il y a des problèmes de mise aux normes  
4 en matière d'eau potable, et vous avez un programme  
5 qui vise à faire la mise aux normes des dossiers en  
6 matière d'eau potable, normalement c'est pas trop  
7 difficile, c'est un dossier qui est admissible à  
8 l'aide dans ce programme-là?

9 R. Oui, bien, comme je vous dis... oui, mais là on va  
10 faire quand même certaines vérifications. Quand on  
11 parle de mise aux normes de l'eau potable, on va  
12 savoir, bon, on peut s'adresser au ministère de  
13 l'Environnement pour voir si c'est un... c'est-tu  
14 un problème qui est déjà connu, documenté? On va  
15 regarder aussi les pièces qui nous sont présentées.  
16 Mais, effectivement, ça peut se... se décider assez  
17 rapidement, là.

18 Q. **[115]** Au niveau, justement, de déterminer  
19 l'admissibilité au programme. Quelles sont les  
20 décisions qui peuvent être rendues par le chargé de  
21 projet qui... l'ingénieur qui regarde ce dossier-  
22 là? Est-ce qu'il peut déclarer le dossier il est  
23 admissible, il n'est pas admissible ou est-ce qu'il  
24 y a un troisième choix?

25 R. Bien, c'est-à-dire que... admissible, non

1 admissible, il y a pas d'autres choix, là, ça  
2 c'est... Maintenant, une fois que la demande est  
3 jugée admissible, là on va regarder... c'est-à-dire  
4 qu'il y a admissible, non admissible puis...

5 Q. **[116]** Mis en attente?

6 R. Bien, c'est-à-dire, mis en attente, si la  
7 problématique... la problématique est pas  
8 suffisamment documentée, si on n'a pas  
9 l'information nécessaire, là, à ce moment-là, le  
10 dossier va être effectivement mis de côté, là,  
11 parce qu'on pourra pas apprécier, là, sa  
12 problématique par rapport aux critères du  
13 programme, là.

14 Q. **[117]** Bon.

15 R. Ça peut arriver. Mais, généralement, l'information  
16 est au dossier ou, sinon, le... le chargé de  
17 projet, souvent, va faire une démarche auprès du  
18 requérant pour demander de l'information  
19 additionnelle, là.

20 Q. **[118]** Alors, on voit dans le tableau, dans la  
21 colonne MAMROT :

22 Appréciation de l'admissibilité du  
23 projet et attribution d'une note de  
24 priorité.

25 Peut-être pouvez-vous me donner un exemple qu'est-

1 ce qui rendrait un dossier non admissible à la face  
2 même? Donnez-moi un exemple, là, je sais que ça  
3 peut être un peu farfelu, là, mais une municipalité  
4 qui allègue un problème qui n'est pas couvert, donc  
5 qui le rend inadmissible au programme d'aide?

6 R. Une municipalité qui va nous présenter, je sais  
7 pas, moi, la construction d'un pont, là, c'est...  
8 c'est pas une infrastructure admissible dans le  
9 cadre de nos programmes, là. Donc, ça c'est  
10 clairement non admissible, là. Un pont, une route,  
11 c'est des infrastructures qui ne sont pas  
12 admissibles, là, dans le cadre de nos programmes.

13 Q. **[119]** Ou un terrain de jeu où est-ce qu'on va jouer  
14 avec de l'eau?

15 R. Pas dans le volet eau.

16 Q. **[120]** O.K. Pas dans le volet eau.

17 R. Dans le volet développement économique peut-être,  
18 mais pas...

19 Q. **[121]** Pas dans le volet eau.

20 R. ... pas dans le volet eau, là.

21 Q. **[122]** Alors, une municipalité s'est trompée puis  
22 peut-être dans le volet développement économique  
23 elle aurait pu le faire, mais elle le présente dans  
24 le volet eau. Comment vous allez... comment vous  
25 allez aviser la municipalité ou qui avisez-vous du



1 fait que le dossier est refusé ou qu'il n'est pas  
2 admissible au programme?

3 R. Bien, un cas de non-admissibilité, c'est le... la  
4 municipalité, là, généralement, là, c'est soit le  
5 directeur général ou le secrétaire trésorier de la  
6 municipalité qui a... qui a donc complété le  
7 formulaire de demande, qui est avisé, là.

8 Q. **[123]** Maintenant, est-ce que vous avisez quelqu'un  
9 au ministère au niveau politique? Alors, quand je  
10 dis « au niveau politique », là, je vais remonter  
11 en haut, en haut de votre hiérarchie à vous, qui va  
12 jusqu'au sous-ministre. Est-ce qu'au cabinet on les  
13 avise qu'on va refuser un dossier?

14 R. Oui, on nous a demandé d'aviser les autorités  
15 politiques, là, dans le cas où on déclarerait un  
16 dossier non admissible, oui.

17 Q. **[124]** O.K. Parce qu'il y a une certaine  
18 sensibilité. Alors, vous avisez, en même temps...  
19 (16:34:32)

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[125]** Qui vous a demandé d'aviser les autorités  
22 politiques?

23 R. C'est mon directeur, là, donc c'est... c'est la  
24 procédure, donc si on doit... si on doit donc,  
25 aviser un requérant que sa demande est non

1           admissible, on nous demande d'en aviser au  
2           préalable, là, les autorités politiques.

3       Q. **[126]** Qui ça?

4       R. Le cabinet, donc la... c'est la... le conseiller  
5           politique qui s'occupe des dossiers  
6           d'infrastructure au cabinet du ministre, là.  
7           Évidemment, c'est pas le chargé de projet ni moi-  
8           même qui communiquons directement avec le cabinet,  
9           là, ça... ça passe par la hiérarchie.

10       Me PAUL CRÉPEAU :

11       Q. **[127]** Les voies hiérarchiques. Mais même dans un  
12           cas où un dossier, vous avez considéré, vous et  
13           votre chargé de projet... parce que je comprends  
14           que l'analyse est faire par votre... votre  
15           ingénieur...

16       R. Oui.

17       Q. **[128]** ... que j'appelle un chargé de projet, et que  
18           vous devez la vérifier et vous signez cette  
19           décision-là, vous aussi...

20       R. Oui.

21       Q. **[129]** ... qu'un dossier soit admissible ou  
22           inadmissible. Or, dans un cas d'un dossier  
23           inadmissible, votre chargé de projet a déterminé  
24           qu'il était inadmissible, vous êtes d'accord avec  
25           ça, on vous demande dans la hiérarchie interne d'en

1           aviser le cabinet politique?

2           R. De les prévenir, oui.

3           Q. **[130]** O.K. Alors, vous les avisez que vous allez  
4           refuser un dossier parce qu'il n'est pas  
5           admissible?

6           R. Oui.

7           (16:34:32)

8           LA PRÉSIDENTE :

9           Q. **[131]** Est-ce que cet avis de refus est documenté?

10          R. Oui, c'est-à-dire que quand il y avait un avis de  
11          refus comme ça pour non-admissibilité, il y a une  
12          raison qui est mentionnée dans la lettre...

13          Q. **[132]** Donc si je comprends bien...

14          R. ... de non-admissibilité.

15          Q. **[133]** ... vous documentez votre refus. Et c'est  
16          après avoir documenté votre refus et d'avoir écrit  
17          que vous refusiez un tel projet que vous avisez  
18          votre patron qui fera parvenir le document ou si ça  
19          se passe de façon verbale?

20          R. C'est-à-dire qu'il y a une fiche d'appréciation qui  
21          est donc endossée par le chargé de projet, que  
22          j'endosse moi aussi par la suite comme chef  
23          d'équipe et qui est remise au directeur. Donc, là,  
24          à ce moment-là, dans cette fiche d'appréciation là,  
25          si effectivement le dossier, la demande a été

1 déclarée non admissible, donc ça apparaît dans la  
2 fiche d'appréciation, la raison est également  
3 indiquée. Et, là, par la suite, là, c'est une  
4 procédure administrative qui s'enclenche pour  
5 aviser le requérant que sa demande est non  
6 admissible.

7 Me PAUL CRÉPEAU :

8 Q. **[134]** Toujours dans cette ligne d'idée-là, quand  
9 vous... vous avez dit tout à l'heure, on nous a  
10 demandé à l'interne d'aviser au préalable. Est-ce  
11 que, après avoir donné un avis au préalable aux  
12 autorités politiques, est-ce que vous attendez un  
13 retour, une forme d'acquiescement ou si vous  
14 procédez automatiquement si c'est un cas de refus à  
15 envoyer l'avis de refus à la municipalité?

16 R. Je vous dirais que je... en tout cas, je n'ai pas  
17 souvenir de cas où la lettre a été nécessairement  
18 retenue. Je veux dire, c'est envoyé, là.

19 Q. **[135]** Ça part?

20 R. Oui.

21 Q. **[136]** La lettre de refus part. Et vous avez avisé  
22 les autorités politiques avant, sans attendre un  
23 acquiescement, vous... Dans les règles et normes,  
24 vous n'avez pas à obtenir...

25 R. Non, non.

1 Q. **[137]** ... un acquiescement du politique?

2 R. Non, parce que, ça, de toute façon, c'est clair. Je  
3 veux dire, quand ce n'est pas admissible selon les  
4 règles et normes, l'autorité politique ne peut pas  
5 intervenir et modifier cette décision-là, là.

6 Q. **[138]** O.K. Alors, si on s'est maintenant débarrassé  
7 des dossiers qui n'étaient pas admissibles, ce  
8 qu'il nous reste si je comprends bien, ce ne sont  
9 que des dossiers admissibles?

10 R. Oui.

11 Q. **[139]** Au programme. Alors, une municipalité vous a  
12 identifié différentes problématiques qui... en  
13 vertu desquelles elle demande de l'aide. Est-ce  
14 qu'il y a une analyse qui est faite de ces... une  
15 analyse objective qui est faite pour prioriser le  
16 dossier parmi tous les autres?

17 R. Oui, il y a une analyse donc qui est faite à  
18 partir, vous l'avez mentionné tantôt, d'un cadre de  
19 référence.

20 Q. **[140]** Oui.

21 R. Donc et cette analyse-là va conduire à une cote de  
22 priorité...

23 Q. **[141]** Madame Blanchette...

24 R. ... qui va à ce moment-là donner une hiérarchie à  
25 la demande d'aide financière.

1 Q. **[142]** Vous voyez un document à l'écran. Est-ce que  
2 ça vous dit quelque chose?

3 R. Oui. Ça, c'est la grille...

4 LA GREFFIÈRE :  
5 1805.

6 R. La grille de cotation avec les critères qui  
7 apparaissent à la gauche. On voit priorité. Bon.  
8 Après ça, donc vous avez certains commentaires.  
9 Donc, c'est à partir de... Cette grille-là donne la  
10 cote de priorité. Et cette grille-là est appuyée  
11 par un cadre de référence.

12 Me PAUL CRÉPEAU :

13 On va juste, pour les fins des notes, pour que ce  
14 soit, la grille qui apparaît à l'écran, c'est  
15 l'onglet 3, est produite sous la cote 1805.

16

17 165P-1805 : Appréciation technique des projets du  
18 FIMR1 2006-01

19

20 Q. **[143]** Alors, on le voit pour FIMR, le programme 1,  
21 on verra peut-être dans le détail tout à l'heure  
22 qu'est-ce qu'il en est. Mais est-ce que c'est la  
23 même grille qui est appliquée pour les différents  
24 autres programmes ou elles sont sensiblement...

25 R. Sensiblement pareilles. Je vous dis quand même

1 qu'elles ont évolué dans le temps. Mais c'est un  
2 exemple donc de grille de cotation, de grille qui  
3 détermine la priorité d'une demande d'aide  
4 financière.

5 Q. **[144]** Alors, on revient à notre demande qui a été  
6 présentée par la municipalité qui a allégué  
7 différents problèmes. Si elle nous parle d'un  
8 problème... Je comprends que... Vous nous avez dit  
9 aussi que la grille avait tous les problèmes  
10 possibles en matière d'eau couverts par le  
11 programme sont listés. Puis la municipalité met une  
12 coche : J'ai un problème, moi, tiens, avec la mise  
13 aux normes de l'eau. Est-ce que l'ingénieur qui  
14 analyse la demande de la municipalité fait cette  
15 vérification-là s'il y a un problème de mise aux  
16 normes? Et est-ce qu'il le note sur sa grille  
17 d'appréciation?

18 R. Oui. C'est-à-dire qu'il fait cette vérification-là  
19 et il doit le noter, là, en fait sur la grille.  
20 C'est un processus qui est informatisé. Mais il le  
21 note sur... il va indiquer sur la grille quel est  
22 le critère qui a été retenu après vérification pour  
23 justifier la demande d'aide financière.

24 Q. **[145]** Si je vous parle mise aux normes des  
25 installations de traitement de l'eau potable en

1 vertu du régime québécois, alors ça apparaît, ça,  
2 si on est dans la quatrième ligne?

3 R. Oui.

4 Q. **[146]** C'est ça. Alors, on voit qu'il y a le chiffre  
5 1 à côté sous « priorité A ». Chiffre 1 veut dire à  
6 ce moment-là?

7 R. Le niveau de priorité le plus élevé. Plus le  
8 chiffre est élevé, moins la priorité est élevée.

9 Q. **[147]** Donc, la priorité 1, c'est la première des  
10 priorités, c'est...

11 R. Oui.

12 Q. **[148]** Ce sont les priorités les plus importantes?

13 R. Oui.

14 Q. **[149]** Peut-être, à titre d'exemple, on voit  
15 justement dans cette colonne-là qui s'appelle  
16 « Amélioration de la qualité de l'eau potable », on  
17 a vu qu'il y a des « 1 », « 1 », « 1 », « 1 ». Si  
18 c'est de problèmes d'esthétique, dépendant s'il est  
19 important ou mineur, ça va être un « 2 » ou  
20 un « 4 ». C'est toujours le niveau de priorité?

21 R. Oui.

22 Q. **[150]** Et ensuite, bon, dans « Renouvellement des  
23 infrastructures » on va... on va en avoir qui vont  
24 aller jusque... de « 4 » jusqu'à « 8 ». Est-ce que  
25 dans le système de pointage, 8 étant le chiffre...



1 est le chiffre le plus élevé? C'est la dernière  
2 cote?

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Mais 8, c'est l'amélioration de la protection  
5 contre l'incendie.

6 Me PAUL CREPEAU :

7 Q. **[151]** Oui, excusez-moi. L'amélioration de la  
8 protection contre l'incendie, c'est un 8.

9 R. Oui, c'est la cote la plus élevée.

10 Q. **[152]** La plus élevée?

11 R. Aujourd'hui, bien, je veux dire c'est parce que  
12 dans le temps, là...

13 Q. **[153]** Oui.

14 R. ... au début des années deux mille (2000), on  
15 s'arrêtait à 4, mais par la suite, donc, on a... on  
16 a... notre grille de cotation a été élargie et  
17 aujourd'hui on se rend jusqu'à 8, mais...

18 Q. **[154]** Bon, regardez, on prendra pas du temps qui  
19 était à 4. On a une grille ici qui est une grille  
20 qui permet d'apprécier la...

21 R. Oui.

22 Q. **[155]** ... un dossier. Et on a une... une grille qui  
23 se rend jusqu'à 8. Alors, il y a des priorités de 1  
24 à 8 dans... à cette année... dans ces années-là, à  
25 partir de deux mille six (2006), il y avait des

1           priorités de 1 à 8?

2           R. Oui.

3           Q. **[156]** On « priorisait » les dossiers selon cette  
4           grille-là?

5           R. Oui.

6           Q. **[157]** La municipalité avait indiqué des problèmes,  
7           mais est-ce que la municipalité qui fait la demande  
8           connaît cette grille-là avec les niveaux de  
9           priorité? Parce qu'on voit en haut, il est marqué  
10          « Pour usage interne seulement ».

11          R. C'est-à-dire que non, que la municipalité ne... ne  
12          voit pas ce pointage-là. Ce que la municipalité  
13          voit, ce qu'elle va voir dans son formulaire, c'est  
14          la colonne... la première colonne de gauche, là.  
15          Donc, elle va avoir les différents critères  
16          d'appréciation, là, de... de la demande.

17          Q. **[158]** O.K. Si on parle d'une contamination  
18          bactériologique, il y a un crochet. La municipalité  
19          a mis le crochet ou pas. Vos... votre ingénieur  
20          vérifie s'il y a un problème apparent de  
21          contamination bactériologique et, si oui, il lui  
22          attribue la cote 1.

23          R. En fait, c'est ça, la municipalité, ce qu'elle  
24          voit, c'est la colonne de gauche et la colonne  
25          aussi où il y a une explication du critère, là.

1           Donc, ce qu'elle voit c'est le critère, son  
2           explication et c'est elle qui identifie sur le  
3           formulaire de demande, là, le critère qui  
4           correspond à sa problématique. Et le... le... le  
5           chargé de projet, celui qui fait l'analyse, a la  
6           même... la même grille sauf que là, il y a un  
7           pointage, là.

8           Q. **[159]** Bon. Madame Blanchette, nous ramener à  
9           l'onglet 2, s'il vous plaît, qui était la pièce  
10          1804.

11          LA PRÉSIDENTE :

12          Juste un instant, à moins que ce soit dans la  
13          foulée de ce tableau-là? Moi, j'aimerais simplement  
14          comprendre, si on a... l'eau potable, on a A et B.

15          Me PAUL CREPEAU :

16          Q. **[160]** Ah, les priorités A et B en haut.

17          R. C'est parce que A réfère aux infrastructures  
18          d'approvisionnement en eau potable; puis B, c'est  
19          le réseau de distribution. C'est qu'on a distingué  
20          là, les infrastructures, là. C'est-à-dire que si un  
21          problème se présente sur le réseau, souvent il va  
22          avoir une cote de priorité moindre que si le  
23          problème se présente sur les installations  
24          d'approvisionnement de traitement de l'eau potable  
25          de la municipalité, là. Parce qu'un problème de

1           réseau peut être plus localisé. Un problème qui est  
2           sur la source d'approvisionnement, bien, ça,  
3           c'est... effectivement, ça touche toute la  
4           population. Donc, c'est pourquoi on a distingué,  
5           là...

6           Q. **[161]** Captage, alimentation, traitement...

7           R. ... de distribution, donc.

8           Q. **[162]** Ça, en fait, c'est le coeur, ça, du réseau  
9           d'aqueduc, alors que le réseau, bien, c'est ce qui  
10          s'en va dans les rues puis se rend au différentes  
11          municipalités...

12          R. C'est ça, donc...

13          Q. **[163]** ... plus facile à traiter.

14          R. ... à titre d'exemple, un problème de désinfection,  
15          s'il se présente, là, à la source  
16          d'approvisionnement en eau, là, ça, c'est une  
17          priorité numéro 1, parce que toute la population  
18          est concernée. Dans le cas d'un réseau, cette  
19          problématique-là peut être très localisée puis peut  
20          être aussi dépendante d'un manque d'entretien.  
21          Donc, c'est pour ça qu'il y a... il y a une... là,  
22          il faut distinguer et il y a une priorité qui est  
23          moins élevée, là.

24          LA PRÉSIDENTE :

25          Q. **[164]** Est-ce que c'est... bon, vous avez dit que

1           cette fiche là, lorsque vous l'envoyez, vous la  
2           retournez aux municipalités. Les municipalités ne  
3           voient que la colonne de gauche.

4       R. C'est-à-dire que cette fiche-là n'est pas envoyée  
5           aux municipalités.

6       Q. **[165]** O.K. Elle est pour usage interne seulement?

7       R. C'est fiche-là, elle est pour l'usage interne. Par  
8           contre, la municipalité dans son formulaire de  
9           demande, elle va voir, dans une section du  
10          formulaire de demande, les critères de...  
11          d'appréciation de sa demande. Ce qu'elle va voir,  
12          c'est les différents critères avec l'explication.  
13          Et c'est à elle de déterminer, dans ces critères-  
14          là, parmi ces critères-là, lesquels correspondent à  
15          sa problématique.

16      Q. **[166]** Est-ce que cette fiche est également envoyée  
17          à votre patron qui l'enverra au cabinet du ministre  
18          concerné?

19      R. Ça, c'est uniquement la grille. Il y a une fiche  
20          qui rapporte tout ça, je veux dire... et qui,  
21          effectivement, est transmise pour signature au  
22          directeur.

23           Me PAUL CREPEAU :

24      Q. **[167]** Ça va être la fiche synthèse, ça, à la fin?

25      R. Non. Ça, c'est la fiche d'appréciation.

1 Q. **[168]** Fiche d'appréciation.

2 R. C'est la fiche d'appréciation.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. **[169]** En cas de refus, là.

5 R. Là, ce que vous voyez, c'est l'outil ici, qui  
6 permet de coter, là, mais tout ça est rapporté dans  
7 une fiche d'appréciation. En somme, il y a le  
8 formulaire de demande, après ça, il y a la fiche  
9 d'appréciation qui, tous les deux, rapportent les  
10 critères, là.

11 Q. **[170]** Mais là, vous, vous parlez lorsque le  
12 ministre accepte?

13 R. Non. Non.

14 Q. **[171]** Quand c'est un cas de refus.

15 R. Là, on n'en est... on n'en est pas là. On est au...  
16 à la réception de la demande. On l'apprécie à  
17 savoir : est-ce que c'est une demande qui est  
18 admissible ou non? Est-ce que c'est une demande qui  
19 représente une priorité d'aide financière? Après  
20 ça, il y a une sélection des demandes à des fins  
21 d'analyse, à partir de la « priorisation ».

22 Me PAUL CREPEAU :

23 Q. **[172]** On va suivre... c'est ça, là. O.K. Le  
24 dossier, on a analysé qu'à première vue, il  
25 rentrait dans le programme à cause de la nature de

1 la demande, des travaux qu'on voulait faire et  
2 ensuite, s'il entre dans ce programme-là, on le  
3 priorise, mais on est toujours au niveau de l'étude  
4 du dossier. Il y a pas de décision qui est prise  
5 encore, là.

6 R. Je vous dirais même qu'on est au niveau de l'étude  
7 de la demande.

8 Q. **[173]** De la demande.

9 R. De la demande d'aide.

10 Q. **[174]** Alors, on a déterminé que c'étaient des  
11 travaux admissibles, dans un premier temps. Alors,  
12 tantôt quand on regardait dans la colonne, là, ce  
13 qu'on a appelé... ce qui était étude du... c'était  
14 le grand tableau à la page 10, excusez-moi,  
15 « Appréciation de l'admissibilité du projet » et en  
16 même temps « Attribution d'un niveau de priorité »,  
17 on en est juste à cette étape-là en ce moment.

18 R. Oui.

19 Q. **[175]** O.K. Et les municipalités savent comment  
20 identifier quels types de problèmes, mais ils ne  
21 savent pas le niveau de priorité que vous allez  
22 attribuer à un... ils ne le savent pas en principe.

23 R. C'est-à-dire qu'avec le temps, ils finissent par  
24 connaître, là, nos... nos priorités, là, je veux  
25 dire, je pense que c'est... De toute façon, quand

1 on parle de mise aux normes de l'eau potable, je  
2 pense qu'on convient tout le monde que c'est une  
3 priorité, là, je veux dire... et ça... Donc, même  
4 si les municipalités n'ont pas nécessairement notre  
5 grille de pointage, je pense, avec le temps puis  
6 en...

7 Q. [176] Ils l'ont compris.

8 R. Ils ont compris.

9 Q. [177] O.K.

10 R. Ils ont compris les règles du jeu, là.

11 Q. [178] Ils ont compris. Et c'est facile de  
12 distinguer un dossier de priorité 1 par rapport à  
13 un dossier de priorité 8.

14 R. Oui.

15 Q. [179] Mais, d'autre part, ce qui va distinguer un 4  
16 d'un 5, ça, c'est peut-être... comment ça a été...  
17 ça demande une analyse plus fine.

18 R. Bien, 4, 5, pas nécessairement. C'est parce que,  
19 encore là, quand on parle de 4, 5... Bon. 4, c'est  
20 des modernisations de... d'infrastructures. 5,  
21 c'est surtout pour du renouvellement de réseaux,  
22 donc encore là, ça se distingue assez facilement,  
23 là.

24 Q. [180] Je voulais juste vous ramener, on ira à  
25 l'onglet 2, Madame Blanchette, qui est le document



1 qu'on a appelé le « Cadre de référence » pour le  
2 voir en parallèle, à la page 2 de 13, en bas.  
3 Alors, on en voit un exemple ici « Amélioration de  
4 la qualité de l'eau potable et de la santé  
5 publique ». Dans la grille, on voyait tout à  
6 l'heure contamination bactériologique,  
7 contamination physicochimique auxquelles on sait  
8 qu'on donnera une note 1. Mais, pour analyser ce  
9 qui est une contamination bactériologique ou une  
10 contamination physicochimique, vous vous êtes  
11 donné, dans votre cadre de référence, des normes  
12 qui permettent de savoir qu'est-ce qui est un  
13 contamination bactériologique.

14 R. Bien, des normes... un encadrement, là, pour  
15 préciser. C'est parce que ce que vous voyez comme  
16 titre ici « Amélioration de la qualité de l'eau  
17 potable et de la santé publique », ça, c'est le  
18 critère d'appréciation qui apparaît dans les règles  
19 et normes, là, du programme, donc vous voyez que  
20 c'est très général. Donc, on a, nous, dans ce...  
21 sous ce titre-là, identifié des problématiques  
22 précises, contamination bactériologique, et on a  
23 documenté ce qu'on entend par contamination  
24 bactériologique pour permettre à la personne qui  
25 fait l'analyse de la demande d'aide financière dont

1 d'aller vraiment à une problématique spécifique,  
2 là.

3 Q. **[181]** Et une des...

4 R. Et pas laisser ça au jugement, là, d'une personne,  
5 là, qui... qui pourrait apprécier Amélioration de  
6 la qualité de l'eau potable d'une façon puis une  
7 autre personne, d'une autre façon. Donc, on a  
8 identifié, sous ce critère-là qui est plus général,  
9 des critères plus spécifiques avec une  
10 documentation, avec une définition qui vient donc  
11 aider, là, le chargé de projets à bien identifier,  
12 là, la problématique et la priorité, là, qui  
13 correspond à cette problématique-là.

14 Q. **[182]** Ce qui permet à vos dix (10) chargés de  
15 projets dans l'Est du Québec qui relèvent de vous à  
16 Québec, d'appliquer normalement les mêmes critères  
17 à l'étude des dossiers.

18 R. Oui.

19 Q. **[183]** Puis à Montréal, il y en a combien de chargés  
20 de projets sous monsieur Saladzius?

21 R. Ah! Je... ils sont... ils ont moins nombreux, là,  
22 c'est parce qu'ils s'occupent de...

23 Q. **[184]** Cinq, six, là?

24 R. Cinq, six, oui, peut-être, oui.

25 Q. **[185]** O.K. On a une quinzaine de chargés de projets

1           au Québec qui font essentiellement l'étude de ces  
2           dossiers-là. Il faut que tout le monde parle le  
3           même langage, utilise les mêmes critères quand  
4           vient le temps de coter un dossier.

5           R. Oui.

6           Q. **[186]** O.K. D'où l'importance des cadres... du cadre  
7           de référence.

8           R. C'est effectivement ce qui sert à apprécier la  
9           demande d'aide financière et à savoir si  
10          éventuellement elle va être retenue à des fins  
11          d'analyse en vue d'une recommandation d'aide  
12          financière.

13          Q. **[187]** O.K. Qu'est-ce qu'on fait si une municipalité  
14          identifie plusieurs problèmes dans son réseau  
15          d'eau, un est un problème de contamination  
16          bactériologique puis l'autre est un problème...  
17          tiens, un problème de fonctionnement de... un  
18          problème de fonctionnement du renouvellement des  
19          infrastructures. Alors, on a un problème. Moi, je  
20          le vois, il est coté 1 puis l'autre est coté 6.

21          R. Souvent, effectivement, les municipalités vont...  
22          vont avoir, en tout cas, un certain intérêt à... à  
23          nous présenter une problématique très large, de  
24          façon... en tout cas, en pensant peut-être aller  
25          chercher, c'est ça, plus d'aide financière. C'est

1 sûr que, donc dans l'appréciation, on va distinguer  
2 ce qui est de priorité plus élevée. Donc, s'il y a  
3 une partie du... du projet ou de la demande qui  
4 porte sur une priorité plus élevée, on va la  
5 distinguer et on va aviser, là, éventuellement le  
6 requérant que, oui, sa demande a été retenue à des  
7 fins d'analyse, mais pour telle problématique et  
8 que c'est telle partie du projet qu'on va... qu'on  
9 va examiner et que les autres problématiques ou les  
10 autres... les autres composantes du projet sont  
11 jugées moins prioritaires à des fins d'aide  
12 financière.

13 Q. **[188]** O.K. Alors, on peut séparer un dossier,  
14 isoler les éléments problématiques pour les coter  
15 séparément.

16 R. C'est-à-dire qu'il va y avoir pour la demande  
17 d'aide financière, il va y avoir une seule cote,  
18 mais cette cote-là va être basée sur l'élément  
19 problématique le plus prioritaire.

20 Q. **[189]** O.K.

21 R. Dans le cas où il y a plus d'une problématique, là,  
22 qui sont présentées dans la demande d'aide  
23 financière.

24 Q. **[190]** Cinq heures moins dix (16 h 50), Madame la  
25 Présidente. Moi, je peux... je vous dis tout de

1 suite, on ne terminera pas avec le témoin  
2 aujourd'hui, c'est évident, là. Est-ce que vous  
3 trouvez que c'est un bon moment pour prendre la  
4 pause?

5 LA PRÉSIDENTE :

6 C'est plutôt à vous de nous dire si vous trouvez  
7 que c'est un bon moment pour prendre la pause.  
8 Alors, comme vous le demandez, je présume que oui.

9 Me PAUL CRÉPEAU :

10 C'est un bon moment.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Alors, à demain.

13

14 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

15

16 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

17

---

1        SERMENT D'OFFICE

2

3        Nous, soussignés, **ODETTE GAGNON**, et **CLAUDE MORIN**,  
4        sténographes officiels, dûment assermentés,  
5        certifions sous notre serment d'office que les  
6        pages qui précèdent sont et contiennent la  
7        transcription fidèle et exacte des notes  
8        recueillies au moyen de l'enregistrement numérique,  
9        le tout hors de notre contrôle et au meilleur de la  
10        qualité dudit enregistrement, le tout, conformément  
11        à la Loi.

12        Et nous avons signé,

13

14

15

16

---

17        **ODETTE GAGNON**

18

19

20

21

22

23

---

24        **CLAUDE MORIN**